



Les Grands
Gestionnaires
et leurs œuvres

JUSTINE LACOSTE- BEAUBIEN

ET

L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

NICOLLE
FORGET
FRANCINE
HAREL GIASSON
FRANCINE
SÉGUIN



Presses de l'Université du Québec

Presses 

JUSTINE
LACOSTE-
BEAUBIEN

ET

L'HÔPITAL
SAINTE-JUSTINE

LES GRANDS GESTIONNAIRES ET LEURS ŒUVRES

Collection dirigée par Taïeb Hafsi

Roland Arpin et le Musée de la Civilisation

Geneviève Sicotte, Francine Séguin et Laurent Lapierre, 1993, 192 pages.

Le Sang jaune de Bombardier. La gestion de Laurent Beaudoin

Miville Tremblay, 1994, 156 pages.

Pierre Bourque. Le jardinier et l'ingénieur

André Cyr, Gilles Amado et Laurent Lapierre, 1995, 228 pages.

Claude Castonguay. Architecte social et gestionnaire

Marcel Côté, Gaston Dussault, avec la collaboration de Richard Déry et Pierre Simard, 1995, 128 pages.

Justine Lacoste-Beaubien et l'Hôpital Sainte-Justine

Nicolle Forget, Francine Harel-Giasson et Francine Séguin 1995, 238 pages.

Sam Pollock et le Canadien de Montréal

*Line Bonneau et Taïeb Hafsi
1996, 148 pages.*

Les Coopérants • Le rêve inachevé d'un leadership démocratique

*Joëlle Piffault
1996, 204 pages.*

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

2875, boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec) G1V 2M3

Téléphone : (418) 657-4399

Télécopieur : (418) 657-2096

Catalogue sur Internet : <http://www.quebec.ca/puq>

Distribution :

DISTRIBUTION DE LIVRES UNIVERS S.E.N.C.

845, rue Marie-Victorin, Saint-Nicolas (Québec) G7A 3S8

Téléphone : (418) 831-7474 / 1-800-859-7474

Télécopieur : (418) 831-4021



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

Les Grands
Gestionnaires
et leurs *œuvres*

JUSTINE
LACOSTE-
BEAUBIEN

ET

L'HÔPITAL
SAINTE-JUSTINE

NICOLLE
FORGET
FRANCINE
HAREL GIASSON
FRANCINE
SÉGUIN



1997

Presses de l'Université du Québec
2875, boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec) G1V 2M3

Données de catalogage avant publication (Canada)

Forget, Nicole

Justine Lacoste-Beaubien et l'Hôpital Sainte-Justine

(Les Grands gestionnaires et leurs œuvres)

Publ. en collab. avec : Presses HEC

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-7605-0861-7

1. Lacoste-Beaubien, Justine 1877-1967. 2. Hôpital Sainte-Justine – Histoire.
3. Hôpital Sainte-Justine – Biographies. 4. Enfants – Hôpitaux – Québec (Province) –
Biographies. 5. Femmes – Québec (Province) – Biographies. I. Harel-Giasson, Francine.
II. Séguin, Francine, 1957- . III. Titre. IV. Collection.

RA983.M6H58 1995

362.1'9892'00092

C95-941529-7

Les Presses de l'Université du Québec remercient le Conseil des arts du Canada
et le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition du Patrimoine canadien
pour l'aide accordée à leur programme de publication.

Révision linguistique : LE GRAPHE

Mise en pages : CARACTÉRA INC.

Conception graphique de la couverture : NORMAN DUPUIS

Photographie de la couverture avant :

Justine Beauhien-Lacoste peu après son mariage (Archives de Germaine Lacoste-Warren)

Photographie de la couverture arrière :

L'Hôpital Sainte-Justine en construction (Archives de l'Hôpital Sainte-Justine)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 1997 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

© 1995 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 4^e trimestre 1995

Bibliothèque nationale du Québec / Bibliothèque nationale du Canada

Imprimé au Canada

à nos filles

Maude Schiltz

Isabelle Giasson

Claude Bernard

LA COLLECTION

LES GRANDS GESTIONNAIRES ET LEURS ŒUVRES

*Le meilleur chef est celui dont on sait à peine qu'il existe.
Il est moins bon si la foule lui obéit et l'acclame.
Le pire est celui qu'on méprise.
Mais du bon chef, qui parle peu, une fois la tâche achevée
Et le dessein accompli, tous diront :
« Nous avons fait cela nous-mêmes ! »*

Lao-Tseu

De nos jours, nous avons beaucoup de problèmes avec les dirigeants. Certains se demandent même s'ils ne sont pas à la source de nos problèmes. Les dirigeants qui arrivent à obtenir la coopération des autres se font de plus en plus rares. Pourtant, il n'y a pas de génération spontanée, à toute grande œuvre est associé un grand dirigeant. Même les œuvres les plus collectives ont été guidées ou catalysées par une personne particulière. On peut même dire que l'absence de dirigeants est souvent associée au chaos, à l'anarchie, à la destruction.

Qu'est-ce qui fait le bon dirigeant ? Comment le devient-on ? Nous ne savons répondre que partiellement à ces questions. On sait reconnaître un bon chef lorsqu'on le voit, mais on a beaucoup de mal à déterminer ce qui en fait un bon chef. Et ce n'est pas faute de recherches ! Les ouvrages sont remplis de données qui permettent de reconnaître l'influence des dirigeants sur les organisations. Les obsessions des dirigeants

(Noël, 1989), leurs valeurs et leurs croyances (Selznick, 1957), leur vie intérieure (Zaleznik, 1989 ; Lapierre, 1992 ; Miller et Toulouse, 1986), leur sexe, leur âge, leur formation, leurs expériences et leurs origines sociales (Hambrick et Mason, 1984), leurs démarches intellectuelles et l'importance qu'ils accordent à la démarche rationnelle (Frederickson et Mitchell, 1984 ; Frederickson et laquinto, 1989), leurs émotions, leurs niveaux de complexité cognitive et de maturité (Fabi et Hafsi, 1992), leur degré de libéralisme, leurs attitudes face au changement, leur degré de stabilité et d'ancienneté (Miller, 1990, 1991) affectent de manière décisive, et empiriquement vérifiée, le comportement et donc la stratégie de l'organisation.

On connaît de plus en plus les ingrédients qui font le bon chef. Pourtant, nous savons aussi que ces ingrédients ne se retrouvent jamais combinés de la même manière. Il y a une symbiose tellement forte entre la personne qui dirige, son milieu organisationnel, les personnes dirigées et l'action entreprise qu'il est presque impossible de reproduire les mêmes comportements avec un succès égal. De plus, il y a toujours un aspect mystérieux à la relation entre dirigeants et dirigés, qui n'arrête pas de se soustraire adroitement aux outils savants ou rustiques des chercheurs. C'est probablement pour cela que la formation des futurs dirigeants, dans les temps anciens, était confiée à des précepteurs dont le rôle consistait à développer chez les jeunes candidats une vision large du monde et à décrire les réalisations et les comportements de dirigeants ayant marqué l'histoire. La seule façon de former les dirigeants, pensait-on, était d'en faire des êtres cultivés et d'alimenter leur imagination en leur décrivant ce que de grands dirigeants, qui avaient laissé leur empreinte sur des organisations importantes, avaient fait.

De ce que nous connaissons sur les dirigeants et sur ce qu'ils font, retenons ici trois petites choses (Andrews, 1987). Tout d'abord, le dirigeant est « l'architecte de la raison d'être

de l'organisation ». Rien n'est plus important que de montrer le chemin, de conceptualiser les objectifs et de guider les membres de l'organisation vers eux. En corollaire, il est essentiel que le dirigeant veille à ce que l'organisation ne dérive pas. Même si cela semble trivial, tenir le compas, maintenir le cap, tout en essayant de maintenir la pertinence de l'organisation par rapport à son milieu, est essentiel pour la survie de toute entreprise humaine. En effet, l'action dans les organisations peut être tellement enivrante pour les individus qu'ils se laissent emporter par leur enthousiasme dans toutes sortes de directions. En poursuivant leurs intérêts, ils peuvent faire perdre son âme à l'organisation. Seules la vigilance, la constance et la détermination des dirigeants évitent à une organisation de se perdre sur des terrains qui ne lui sont pas favorables. De ce fait, ils sont amenés à jouer deux grands rôles complémentaires à celui d'architecte de la finalité, soit celui de « leader personnel », qui donne l'exemple et sert de modèle, et celui de « leader de l'organisation », qui veille aux résultats et s'assure que la complaisance ne s'empare pas des membres.

C'est difficile d'être un grand dirigeant. Et de nos jours, les problèmes sont tellement compliqués que reconnaître les grands dirigeants, qui résistent à l'usure du temps, parmi la foule d'opportunistes, qui recherchent les réussites immédiates, est un défi majeur. C'est pour cela que les « dirigés » eux-mêmes ont besoin d'être éduqués. Et la seule façon de le faire consiste à décrire l'action de ceux qui ont dirigé.

C'est le but de cette collection. Nous l'avons intitulée « Les grands gestionnaires et leurs œuvres », mais ce titre ne devrait pas tromper le lecteur. Nous ne cherchons pas à décrire des héros. De plus, nous n'avons pas de normes calibrées pour évaluer le leadership. Personne n'en dispose et n'en disposera jamais. Nous avons simplement décidé de faire confiance au jugement de quelques chercheurs, donc à leur subjectivité, pour le choix des monographies qui sont

publiées. Ensuite, il nous arrivera de décrire des dirigeants qui, selon les normes communément admises, ont échoué, mais qui à nos yeux ont fait des choses dignes d'être mises au jour. Finalement, nous encourageons le lecteur à utiliser son sens critique pour apprécier le caractère exemplaire des dirigeants choisis. L'objectif de ces monographies n'est donc pas de révéler des normes, mais d'alimenter l'imagination, la réflexion et peut-être le débat.

Il est important de dire aussi que « les grands dirigeants » ne font pas nécessairement la manchette des journaux populaires. Ils peuvent parfois être inconnus du grand public. Qui connaît Masaru Ibuka, le créateur de Sony ? Même au Japon, seuls les initiés connaissent ce grand dirigeant, qui continue à inspirer l'entreprise la plus innovatrice au monde. Au Québec, le commun des mortels et en particulier nos jeunes étudiants ignorent presque tout de ceux qui, par exemple, à Hydro-Québec, au Mouvement Desjardins, à Power Corporation, aux Coopérants, à la Banque Nationale, à Provigo, ont permis les réalisations qui nous impressionnent aujourd'hui. La notoriété n'est souvent pas leur préoccupation. Leur passion est mieux exprimée par les termes : réaliser, servir, contribuer. En tout cas, c'est à ceux-là que cette collection est consacrée.

Les premières monographies qui ont été réalisées portent surtout sur des dirigeants d'organisations du Québec, notamment Roland Arpin et le Musée de la civilisation, Laurent Beaudoin et Bombardier, Claude Castonguay, architecte social et gestionnaire, Pierre Bourque, le jardinier et l'ingénieur. D'autres suivront. Sur les tablettes, nous avons des monographies de dirigeants d'entreprises privées, d'organismes publics, de gouvernements et d'organisations à but non lucratif. Parmi les plus avancées, citons celle de Sam Steinberg et le marché de l'alimentation au Québec et celle de l'entreprise défunte Les Coopérants. Cependant, cette collection s'orientera aussi vers de grands dirigeants exté-

rieurs au Québec et dont les réalisations ou les comportements peuvent avoir une valeur d'exemple pour la communauté québécoise.

La réalisation de cette collection demande beaucoup d'efforts et de ressources. D'abord, il faut mentionner la contribution de l'École des HEC, de son ancien directeur, M. Jean Guertin, et de son directeur actuel, M. Jean-Marie Toulouse, qui ont reconnu l'utilité d'une telle collection pour la communauté dont nous faisons partie. Il y a aussi la contribution de mes collègues Marcel Côté, Richard Déry, Laurent Lapierre et Francine Séguin qui, au sein du comité de rédaction de la collection, ont travaillé à donner une forme définitive à la collection et à en faire une réalité. Il faut aussi mentionner la complicité et la sympathie dont nous avons bénéficié du grand administrateur qu'est Adrien Lacombe et de la directrice de la recherche, Suzanne Rivard.

Avant de laisser la place à ce qui est le plus important, la description des gestionnaires en action, j'aimerais terminer sur une note personnelle. Les dirigeants des organisations arrivent à obtenir la coopération des membres au moins autant par ce qu'ils sont que par ce qu'ils font. Après l'accident de l'*Exxon Valdez*, lors d'une assemblée d'actionnaires, l'un d'entre eux a saisi l'imagination de tous lorsqu'il a interrompu le président de l'entreprise en lui disant : « Monsieur, ce que vous êtes parle si fort que je n'entends pas ce que vous dites ! » De même, dans son remarquable livre *L'homme qui plantait des arbres*, Jean Giono nous a aussi démontré comment une personne inconnue et sans éducation, Elzéar Bouffier, pouvait, sans discours, et par son seul comportement, saisir notre imagination et nous montrer que la voie de la foi, de la générosité et de la constance dans l'effort contenait ses propres récompenses.

Le leadership, le vrai, contient en soi ses propres récompenses. Dans le livre de la vertu du Tao, Lao-Tseu a bien saisi

cela en nous avertissant que les applaudissements seront rares. Ils devront venir de l'intérieur, de la petite sculpture intérieure du dirigeant. La plupart de mes collègues et moi-même sommes convaincus que, pour amener les autres à réaliser de grandes choses, les dirigeants ont parfois besoin de quelques connaissances et de beaucoup de savoir-faire, analytique et interpersonnel. Mais ce qui est essentiel reste implicite, bien que très visible : le savoir être ou simplement la façon d'être. C'est peut-être ce qui donne son caractère mystérieux et insaisissable à la direction des personnes et des affaires.

Nous avons l'espoir que ces monographies pousseront les lecteurs à porter un regard plus attentif sur nos dirigeants. Cela permettra peut-être de comprendre les défis personnels et organisationnels auxquels ils font face et d'apprécier leur contribution, même lorsqu'elle est moins que parfaite.

Taïeb Hafsi
École des HEC, Montréal
le 25 octobre 1995

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de la collection	vii
Introduction	1
Prologue	7
Les jeunes années	9
Les origines familiales	11
Le pensionnat	18
Le mariage	30
La fondation	41
Irma Le Vasseur, l'instigatrice	43
L'organisation	47
La structure juridique	55
Une recette pour le succès	59
La mission	59
La régie interne	64
L'organisation des soins	78
Le bénévolat	93
Le développement	106
Le déménagement	141
Quand la recette ne fonctionne plus	147
Le régime d'assurance-hospitalisation	148
La grève des infirmières	154
La cassure	168
Le départ	173
Le testament de Justine	175

Épilogue	179
Notes	183
Repères chronologiques	209
Titres et décorations	213
Bibliographie	215
Bibliographie de la collection	219
Liste des personnes qui ont prêté leur concours à la préparation de cet ouvrage	221
À propos des auteurs	223

INTRODUCTION

Point n'est besoin de porter veston et cravate ou d'avoir étudié dans une grande école de gestion pour être un grand gestionnaire. Point n'est besoin non plus d'arborer fièrement un siège social au centre-ville ou d'être listée en bourse pour être une grande œuvre de gestionnaire.

Cet ouvrage consacré à Justine Lacoste-Beaubien et à l'Hôpital Sainte-Justine souhaite en être un exemple éloquent. Il met en scène une femme de grand talent et de grand cœur qui, pendant soixante ans, dirigea une entreprise vouée aux soins des enfants malades, entreprise qui figure parmi les fleurons de la société québécoise. Cette femme de la haute bourgeoisie pourrait donner des leçons à de nombreux gestionnaires patentés et l'hôpital qui fêtera son centenaire en 2007 pourrait faire l'envie de bien des entreprises, si prospères soient-elles.

À l'heure où les femmes représentent plus de cinquante pour cent des étudiants en gestion et où elles assument de plus en plus de postes de responsabilités, il est intéressant de se rappeler qu'il y eut dans le passé de remarquables dirigeantes. Bien sûr, jusqu'à tout récemment, les règles du jeu de la société permettaient peu aux femmes de faire leur marque dans la sphère publique. Quelques-unes ont pourtant su échapper à ces contraintes. Ces femmes, souvent des religieuses, des dames d'œuvres, des veuves reprenant en main les affaires de leur mari ou des épouses s'y associant, ont bel et bien pratiqué l'art de la gestion et ont souvent atteint des résultats remarquables. On a malheureusement peu écrit sur

elles et, quand on l'a fait, la dimension gestion a généralement été occultée au profit d'autres dimensions plus « vertueuses ».

Cet ouvrage, bien que très rigoureusement documenté, ne se prétend ni une biographie de Justine Lacoste-Beaubien ni l'histoire de l'Hôpital Sainte-Justine. Nous souhaitons plutôt raconter une histoire – une belle histoire, croyons-nous –, celle des liens entre une femme passionnée des enfants et l'hôpital qu'elle leur a donné.

Nous accompagnerons Justine dans sa longue démarche de dirigeante, depuis l'âge de 30 ans, lorsqu'elle accepte de présider le comité qui fondera Sainte-Justine, jusqu'à l'âge de 89 ans où, quelques mois avant sa mort, elle quitte la présidence du conseil. Nous parlerons aussi de ses origines familiales et de son enfance qui ont façonné sa personnalité, de ses valeurs et de l'inépuisable réseau de contacts qu'elle allait mettre au service de Sainte-Justine. Nous évoquerons en outre le contexte politique qui, de premier ministre en premier ministre jusqu'à l'adoption de la Loi sur l'assurance-hospitalisation, encadre l'œuvre de Justine. Le contexte social du début du siècle retiendra également notre attention. Le pouvoir religieux y est omniprésent et le Montréal de la haute bourgeoisie contraste avec le Montréal des ouvriers francophones, dont le quart des enfants meurent avant l'âge de un an.

Démodée, cette chère Justine ? Bien sûr, ses chapeaux, le prie-Dieu et le bénitier dans sa chambre, le fait qu'elle appelle les infirmières « des gardes-malades » ou « ses chères filles » ne sont plus au goût du jour. Mais qui dira que le fait de s'accrocher à la mission d'une entreprise, d'y consacrer le meilleur de soi-même et de prendre les décisions à la lumière de cette mission ne soit plus pertinent ? Qui dira que s'entourer de gens de confiance, voués au succès de l'entreprise, n'est plus un ingrédient de succès ? Celle qui jugeait irrationnel de fermer des lits d'hôpitaux pour boucler un budget ne devrait-

elle plus être entendue ? Ni celle qui affirmait qu'il n'y a « pas de hiérarchie qui pût exempter l'Administration de manier le marteau et de se servir d'un pinceau » ?

En mots d'aujourd'hui, on dirait que Justine Lacoste-Beaubien a fait de la gestion de crise lorsqu'elle a organisé les soins aux enfants lors des grandes épidémies, de la gestion technologique lorsqu'elle visitait des hôpitaux à l'étranger pour connaître les équipements les plus modernes, du développement des ressources humaines lorsqu'elle a fondé l'École des infirmières et lorsqu'elle envoyait « ses » médecins participer à des congrès internationaux ou leur offrait des bourses d'études, de la gestion des relations publiques lorsqu'elle associait les médias à la poursuite de son œuvre. On dirait aussi qu'elle était visionnaire en faisant reposer le succès de l'hôpital autant sur la recherche des plus hauts standards scientifiques et professionnels que sur le dévouement et en tenant à ce que le nouvel hôpital soit construit à proximité de l'Université de Montréal.

Ceux et celles qui ont connu Justine Lacoste-Beaubien ne l'ont pas oubliée. Ils se souviennent de sa forte présence, de sa détermination, de son énergie, de son dévouement, de son pouvoir, de ses astuces, de ses excentricités. Son style et ses méthodes ne font pourtant pas l'unanimité. Certains la voient comme éminemment centralisatrice. Son recours aux membres de sa famille et aux amies et amis de longue date, s'il procura à l'hôpital un réseau d'indéfectibles, ne fut pas sans exclure d'autres personnes de valeur qui souhaitaient jouer un rôle plus actif. Justine, qui délégua à ses fidèles la gestion quotidienne de l'hôpital quand elle accompagnait son mari en voyage, n'a-t-elle pas exagérément tout contrôlé lorsque, après la mort de Louis, elle fut en mesure de donner tout son temps à Sainte-Justine ? Et si, pour une raison ou une autre, on n'était pas dans ses bonnes grâces, ne risquait-on pas d'en subir cruellement les conséquences ?

Justine avait ses faiblesses et ses limites, toute grande gestionnaire qu'elle fût. Les bouleversements des années soixante ont remis en cause l'à-propos de son style de direction. D'autres méthodes ont commencé à être appliquées. Ces nouvelles exigences, ajoutées à son âge avancé, amenèrent la présidente du conseil d'administration de Sainte-Justine à lâcher prise au profit d'autres dirigeants soi-disant plus professionnels. Trente ans après, l'orientation de base qu'elle conféra à son hôpital demeure pourtant bien d'actualité et le développement de l'Hôpital Sainte-Justine se poursuit toujours dans la direction que lui avait imprimée sa fondatrice. La pérennité et l'envergure de l'œuvre parlent en faveur de la grandeur de la gestionnaire.

Les conceptrices de cet ouvrage rédigé par Nicolle Forget n'ont pas eu le bonheur de connaître personnellement Justine Lacoste-Beaubien. C'est à travers des textes et des entretiens avec des personnes qui ont connu la fondatrice de Sainte-Justine ou qui connaissent bien cet hôpital qu'elles ont eu accès aux informations qui ont permis la rédaction de ce livre.

Elles tiennent à remercier, en particulier, M^c Justine Lacoste, jusqu'à tout récemment présidente du conseil d'administration de l'Hôpital Sainte-Justine et petite-nièce de la fondatrice, de son appui indéfectible.

Leurs remerciements vont aussi à d'autres membres de la famille Lacoste, M^{me} Anita Lacoste-Dufresne, M^{mes} Renée de la Durantaye et Louise Fleischmann (nées Duchastel de Montrouge), M^{me} Germaine Lacoste-Warren ainsi que M^{gr} Norbert Lacoste et M^c Gérald Lacoste.

Un ouvrage de cette envergure n'aurait pas été possible sans l'aide d'archivistes chevronnés. À ce chapitre, il faut souligner la contribution de M. Michel Prévost de l'Hôpital Sainte-Justine, de M. Laurent Tailleur, prêtre du Séminaire de Québec, de sœur Alice Biais, n.d.b.c., ainsi que de sœur Lucille Potvin, s.n.j.m.

On pourra consulter en annexe une liste des personnes qui ont prêté leur concours et auxquelles les signataires sont redevables. La reconnaissance des auteurs va également à l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, dont le soutien financier a permis la réalisation de cet ouvrage.

PROLOGUE

Dimanche, 20 octobre 1957.

Justine se lève, traverse la chambre pour rejoindre son prie-Dieu et s'y agenouille. Elle fait ses prières matinales en y ajoutant une requête spéciale pour que cette journée se déroule sans anicroche. Elle se signe et se relève difficilement. Elle va vers la salle d'eau pour quelques ablutions, puis vient s'asseoir à la coiffeuse.

Elle remonte ses cheveux en chignon et se les taque sur le dessus de la tête sans même jeter un oeil au miroir devant elle. Ces gestes maintes fois répétés ne commandent plus une telle vérification.

Elle se lève, va vers la bergère de style Louis XVI. Elle y enfle la robe noire que lui tend sa femme de chambre, attache un rang de perles à son cou en sortant de sa chambre et se dirige vers le grand escalier qu'elle descend lentement. Le matin, ses jambes prennent du temps à se mettre en marche.

– Bonjour, madame. Madame a passé une bonne nuit ?

– Courte, mon bon Damien. Beaucoup trop courte. J'ai pensé à cette pauvre Thaïs qui a perdu son Charles et à mes petits enfants à l'hôpital.

Justine déjeune de rôties bien grillées sur lesquelles elle étend de cette confiture de bleuets cueillis au lac Lacoste, mais elle ne peut s'attarder. Ce matin, entre tous, elle ne saurait être en retard.

Seuls les pas feutrés des domestiques viennent rompre le silence de la grande maison du 448, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Les horloges se sont tues, hier, et les tentures des fenêtres du grand salon resteront fermées.

Justine traverse le grand salon jusqu'aux portes vitrées qui donnent accès à la serre. Elle les ouvre et se dirige vers le cercueil posé au fond,

encadré de deux lampes torchères, parmi les fougères et les chrysanthèmes. À portée de main devant le cercueil où repose son beau frère, un prie-Dieu sur lequel elle s'agenouille. Elle se signe, récite la prière aux morts et se relève avec difficulté : décidément, ses genoux sont fatigués.

Elle reconforte sa chère sœur Thaïs, puis, revenant vers l'entrée, traverse le salon où l'attend Damien qui lui tend un chapeau.

– Non, Damien. Je voudrais celui à aigrettes.

Damien retourne au vestiaire. Justine le suit jusqu'au hall d'entrée.

– Voilà, madame.

Justine regarde le chapeau, le place sur sa tête.

– Savez-vous, Damien, j'aimerais mieux celui à plumes noires.

Damien se dirige de nouveau vers le vestiaire, en rapporte un chapeau à plumes noires et voilette et le tend à sa patronne qui se le pose de travers sur la tête. Il l'aide à mettre son manteau, lui remet ses gants et son sac à main et ouvre les lourdes portes vitrées rehaussées de fer forgé.

Justine sort. Il fait beau temps, mais un peu frais.

Debout près de la portière ouverte de la longue Cadillac noire, Léo l'aide à monter. Il referme la portière et s'installe au volant de la voiture qui descend l'allée pour rejoindre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, jusqu'au 3175.

Dans quelques heures, quand tous ses petits malades y seront enfin installés, Justine aura réalisé son plus grand rêve : donner aux enfants malades du Québec l'hôpital le plus moderne qui soit en Amérique.

Les jeunes années

Les parents de Justine Lacoste naissent dans une période riche en bouleversements politiques profonds. La rapidité avec laquelle les changements s'opèrent pourrait d'ailleurs laisser croire à une révolution.

En 1840, le rapport Durham suit les insurrections de 1837-1838 auxquelles les Globensky et les Lacoste ont été intimement mêlés et l'Acte d'union de 1841 scelle la fin des deux Canadas, « ajustant la frontière politique à l'espace économique¹ ». Puis, en 1858, un vague projet d'association des provinces commence à circuler à l'initiative d'Alexander Galt, ministre des Finances dans le gouvernement de George Étienne Cartier. L'Union est à bout de souffle et le 22 juin 1864 se forme un gouvernement de coalition, présidé par Étienne-Pascal Taché – gouvernement que John A. Macdonald dirige dans les faits –, premiers pas de ce qui deviendra « le Canada canadien ».

Sur le plan économique, les changements sont tout aussi nombreux et fondamentaux : d'abord, la libéralisation des

échanges avec la Grande-Bretagne au milieu des années 1840, puis le Traité de réciprocité avec les États-Unis en 1854 et la réforme du régime seigneurial la même année.

Et puis, les chemins de fer. Dès après la Confédération, la construction d'un chemin de fer jusqu'au Pacifique alimentera les conversations². Les chemins seigneuriaux et le Saint-Laurent ne suffisent plus au commerce. La décennie 1850 ouvre la première période du développement des chemins de fer et l'agrandissement des canaux du fleuve permet la venue de navires de plus fort tonnage.

Déjà plaque tournante du commerce et des échanges depuis le début du siècle, Montréal accueille les sièges sociaux des deux grandes compagnies de chemin de fer, le Grand Tronc et le Canadien Pacifique, qui, plus tard, y installeront aussi leurs ateliers d'entretien.

Principal port d'entrée des marchandises par voie d'eau et centre névralgique de redistribution, Montréal a une forte emprise sur le commerce international et connaît un essor industriel important. « Fournissant des produits alimentaires, des produits de consommation tels que la chaussure, la confection ou le textile, elle a également développé un secteur d'industrie lourde axée sur la métallurgie et, plus particulièrement, sur la fabrication du matériel de transport³. »

Cette position dominante continuera de s'affirmer dans les décennies suivantes.

Les banques montréalaises dominent le marché des capitaux et font de Montréal le principal centre financier du pays. Autour d'elles viendront se greffer les services financiers devenus nécessaires aux échanges commerciaux en rapide expansion.

Montréal commence à se doter d'une infrastructure et d'équipements que commandent sa taille et son statut de métropole.

« À la fin du siècle, des réseaux d'égouts et d'aqueducs desservent la quasi-totalité des maisons, les rues sont mieux pavées et l'éclairage public au gaz les rend plus sécuritaires⁴. Les tramways électriques remplacent graduellement ceux à chevaux, le télégraphe puis le téléphone sont accessibles et bientôt quelques automobiles feront leur apparition dans les rues.

À l'époque du mariage de Marie-Louise Globensky et d'Alexandre Lacoste, Montréal compte plus de 100 000 habitants. Elle est de loin la plus urbaine des villes de ce nouveau pays encore essentiellement rural⁵.

Longtemps à majorité anglo-britannique, sa population redeviendra majoritairement francophone avec le début de l'exode rural et l'annexion de municipalités de banlieue. « Montréal a toujours été une ville mouvante, habitée par un peuple qui a frôlé parfois l'anarchie et qui démontre depuis toujours un fort sentiment d'autonomie et d'originalité⁶. »

LES ORIGINES FAMILIALES

Justine naît par une journée de pluie, le 1^{er} octobre 1877, dans la grosse maison de pierres que les Lacoste possèdent au 71 de la rue Saint-Hubert, près du boulevard Dorchester. Elle est la sixième d'une famille qui comptera 13 enfants, dont 7 filles⁷.

Sa mère, Marie-Louise Globensky, dévote et femme d'œuvres, descend d'un chirurgien polonais d'origine allemande. August-Franz, le grand-père, vient au Canada avec le régiment de Brunswick-Hesse Hanau retenu par l'Angleterre au moment du soulèvement des colonies américaines. La guerre terminée, il obtiendra de rester au Canada. Il s'établira au Québec et aura 15 enfants, dont Léon, le père de Marie-Louise⁸. Les Globensky s'établiront finalement à la seigneurie de Saint-Eustache⁹.

En 1837, un des fils d'August-Franz dirigera une expédition contre les Patriotes retranchés dans l'église de Saint-Eustache autour du docteur Jean-Olivier Chénier¹⁰.

Le père de Justine, Alexandre, juriste, est le fils de Louis Lacoste dit Languedoc, notaire, premier maire de Boucherville et député de Chambly en 1834. Ami de Louis-Joseph Papineau, dont il partage les idées, et Fils de la Liberté¹¹ Louis prononce « un discours à la tumultueuse assemblée des Six Comtés à Saint-Charles, et subira la prison, avec d'autres "patriotes", pendant sept mois¹² ». Cela ne l'empêchera pas de redevenir député de Chambly après les événements de 37-38 puis, en 1861, conseiller législatif et, finalement, sénateur désigné lors de la Confédération, en 1867¹³. « Comme tous les autres sénateurs de la Confédération, son nom est inscrit dans le vitrail du plafond du hall d'entrée de la Chambre Haute du parlement d'Ottawa¹⁴. »

Que de contrastes, de contradictions et d'oppositions il y a dans l'existence de ces hommes du dix-neuvième siècle ! L'injustice les révolte mais, par la suite, ils acceptent de servir le régime nouveau dès qu'ils se convainquent qu'ils doivent l'adapter aux besoins du pays¹⁵.

À 15 ans, la belle Marie-Louise Globensky tombe amoureuse de Louis-Joseph Papineau, de 63 ans son aîné. Parent lointain, mais surtout ami de la famille Globensky, veuf de Julie Bruneau depuis 1862, il éprouvera pour l'adolescente une amitié amoureuse qu'il lui manifesterà dans sa correspondance¹⁶, lors des visites qu'il fait régulièrement chez les Globensky et à l'occasion de séjours qu'effectue Marie-Louise, avec une amie, dans son domaine de Monté Bello.

Elle lit *Le génie du christianisme*, de Chateaubriand, et les *Lettres* de Mme de Sévigné. Elle donne des cours de musique et fait du « tatting »¹⁷. M. Papineau la conseille, puis la guide et la rassure. Il lui laisse aussi entendre que son grand âge, à lui, ne laisse aucun espoir¹⁸...



MARIE LOUISE GLOBENSKY, DEUX ANS AVANT LA NAISSANCE DE JUSTINE
(ARCHIVES DE M. ANDRÉ ROBERTET)

D'ailleurs, dès l'année suivante, un ami de son frère Léon, Monsieur « A », occupe presque toutes les pensées de Marie-Louise dont le journal¹⁹ commence laisser trace le 1^{er} février 1866. Elle l'épousera, le 8 mai 1866, alors qu'elle vient tout juste d'avoir 17 ans. Le bel Alexandre en a 24. Depuis trois

ans, il est membre du Barreau et pratique le droit chez Leblanc et Cassidy.

Marie-Elodie-Justine est née à la maison, comme ses frères et sœurs. Ces derniers ont sans doute alors été se promener chez les tantes pour quelques jours, comme c'était la coutume à cette époque. Ce n'est que dans les premières décennies du XX^e siècle que les maternités accueilleront les femmes pour y accoucher.

Elle sera baptisée le lendemain, 2 octobre 1877, en l'église Saint-Jacques-le-Majeur qu'elle fréquentera jusqu'à son mariage. Le compère, comme on nommait alors le parrain, est le docteur Jean-Thomas Philias Proulx, un oncle, et la marraine, sa tante Élodie Globensky²⁰.

Il semble qu'il faille trouver dans la dévotion particulière que la famille Lacoste porte à sainte Justine, enfant martyre et patronne des enfants malades, le fait que l'enfant soit prénommée Justine. « C'est que par une promesse de mes parents qui avaient obtenu la guérison de ma sœur aînée (Marie) par l'intercession de la petite Sainte-Justine, j'ai moi-même été baptisée sous ce nom, oserais-je dire dès avant ma naissance²¹. »

Justine arrive dans un milieu privilégié. Le père est un juriste réputé, respecté, souvent retenu à Québec ou à Ottawa par ses fonctions.

... chef d'une importante étude d'avocats, dès 1873. Il est l'avocat du Chemin de fer du Nord et de la Banque Jacques-Cartier qui devient la Banque Provinciale du Canada par la suite. Professeur à l'École de droit, puis de 1879 à 1881, bâtonnier du Barreau de Montréal, devient sénateur en 1883 [...]. Plus tard, il est président du Sénat et, enfin, juge en chef de Québec. Il a la situation brillante du juriste dont les avis sont sages et à qui des amis fidèles et puissants font franchir rapidement les échelons du succès. Alexandre Lacoste a eu une magnifique carrière, qu'une reine bienveillante couronna en le faisant Compa-

gnon de Saint-Michel et Saint-George. Par le fait même, on lui accorde le droit de porter le titre de Sir²²...

La mère est active dans plusieurs organisations charitables et gère une grande maison tenue par une nuée de domestiques où sont régulièrement données des réceptions brillantes. Le mercredi, elle a « son jour », sauf durant la semaine sainte et lors des deuils. La grande maison de la rue Saint-Hubert est toujours pleine de monde.

On reçoit beaucoup chez les Lacoste et l'on est aussi reçu²³. Du fait de leur engagement social et politique, Marie-Louise et Alexandre entretiennent un réseau de relations où se côtoient les « titrés », les familles « à particule », les gens de robe et d'Église – tous bien en selle et décidant du sort du monde, d'ici ou d'ailleurs.

Il n'est pas rare de retrouver à dîner des juges, des politiciens, des hommes d'Église. Il arrive même que Chapleau, lieutenant-gouverneur du Québec, séjourne chez son ami Lacoste à l'occasion de voyages à Montréal²⁴. Sa Grandeur M^{gr} Bruchési est aussi un habitué, de même que le curé Labelle, « rondouillard ecclésiastique [surgissant] parfois à l'improviste [...] un cochon de lait frais tué sous le bras et clamant bien haut de sa voix tonitruante qu'il faut le mettre à rôtir sans délai²⁵⁻²⁶ ».

Selon Hélène Pelletier-Baillargeon, Lady Lacoste apparaît « comme le prototype de la grande dame victorienne. Un portrait d'elle, dû au pinceau du peintre Charles Maillard et conservé au Musée de Québec, nous la présente “en toilette”, le chignon bouffant et strict, cinq rangs de perles au cou, des franges de jais et de dentelle au corsage, l'écharpe de marabout jetée avec élégance sur des épaules demeurées belles²⁷ ».

Son journal nous la montre assistant aux prêches du carême, des Quarante-Heures et des retraites et allant à la messe presque quotidiennement. Elle visite les malades et les

mourants, coud pour les pauvres, cherche à « placer » des orphelins ou des personnes démunies incapables de se prendre en charge – et ce, jusqu’à la veille de sa mort.

Elle est aussi très active à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste où elle tente, entre autres, de trouver solution aux problèmes de rareté et de formation des domestiques. Elle y présidera d’ailleurs l’Association des aides-ménagères, à la demande expresse de sa fille, Marie.

L’été, la famille s’installe à Vaudreuil, près des oncles et des tantes qui y viennent aussi. Cela donne lieu au rituel des préparatifs de fermeture de la maison de la rue Saint-Hubert et du licenciement de certains domestiques. Lady Lacoste écrit : « C’est Justine avec Blanche qui fermait la maison et congédiait les domestiques²⁸ ». À la rentrée, il faudra ouvrir la maison et procéder à la recherche de nouvelles bonnes.

À partir de 1897, c’est à Saint-Pascal de Kamouraska que Justine passera les vacances, les Lacoste y descendant alors à la pension Deschênes où les femmes semblaient en surnombre. Écrivant à sa soeur Marie, Justine dira : « Il y a bon nombre de jeunes filles. Ici ma chère il serait facile de tenir un conseil de femmes. L’opposition ne serait pas redoutable²⁹... » Les maris ne venaient rejoindre leur famille que les fins de semaine.

Il n’est pas évident que, comme certains de ses frères et soeurs, Justine ait eu des invités pour les périodes de vacances. Nous savons toutefois que son frère Paul y amènera fréquemment Louis de Gaspé Beaubien.

Les enfants Lacoste seront élevés par des bonnes. Ils ont leur quartier et leur horaire, sauf pour les réunions de famille ou lors de dîners avec les très intimes des Lacoste. Ils sont alors admis à table, mais ne doivent parler que lorsqu’on les invite à le faire. Quel supplice pour la bavarde Justine et comme il lui est difficile de garder son sérieux



JUSTINE LACOSTE
(ARCHIVES DE M. ANDRÉ ROBITAILLE)

Une photo prise vers l'âge de 4 ans nous la montre appuyée sur le bras d'un fauteuil, une frange foncée, inégalement taillée, lui couvrant le front. L'allure est volontaire, l'œil noir taquin, la bouche réprimant un sourire. On devine l'espiègle prête à s'esquiver.

Plus tard, elle sera toujours en mouvement, portée par la conscience du besoin et le sens de la mission. « Elle avait une très grande énergie et une volonté de fer. Quand elle voulait faire quelque chose, personne ne pouvait l'empêcher de le faire³⁰. » Elle pouvait devenir dure, rigide, sans pitié, à la limite de l'incompréhension³¹.

LE PENSIONNAT

À 8 ans, Justine passe de la tutelle des bonnes au gouvernement des sœurs qui n'auront raison ni de son humour ni de son côté bohème.

Comme ses sœurs, elle sera pensionnaire au Couvent d'Hochelaga³². Cet imposant bâtiment, dont « la façade d'architecture grecque est une copie de la partie Est du Louvre de Paris³³ », occupe le quadrilatère formé par les rues Notre-Dame et Sainte-Catherine, Joliette et Nicolet, à Montréal³⁴. Bien qu'elle s'y ennue parfois, c'est un lieu où elle aime se retrouver.

La réputation de cette institution, dirigée par les religieuses des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, dépasse les frontières du Québec. Cette congrégation de femmes compte parmi ses membres la sœur d'Alexandre Lacoste, Thaïs, à qui la famille va régulièrement rendre visite à Longueuil – sauf durant quelques semaines, certains hivers, quand le chemin de glace n'est pas encore balisé et que les « horse-boats » ou « steam-boats » qui font la traverse depuis les quais du Pied-du-Courant doivent se résigner à hiverner. Sœur Marie-Thaïs-de-Saint-Joseph enseigne au couvent de Longueuil,

maison mère de la congrégation, et sera maîtresse des novices à Hochelaga, de 1877 à 1886.

C'est M' Louis Lacoste, grand-père de Justine et père d'Alexandre et de Thaïs, qui prépara la demande d'incorporation civile de la Congrégation et la présenta au Parlement, le 13 février 1845. Le « bill du Couvent » reçut l'approbation du gouverneur, Sir Charles Metcalfe, le 17 mars suivant³⁵.

Le couvent, c'est les longs corridors aux planchers de bois franc tellement astiqués que l'on pourrait s'y mirer, qui sentent la cire et dans lesquels les fous rires mal retenus sont comme des bruissements de feuilles les jours d'avent ou de carême où le silence est de rigueur.

Le couvent, c'est des murs en haut desquels courent des moulures enjolivées de rosaces ici et là. Les portes sont en boiseries vernies et s'ouvrent sur des parloirs où s'alignent des chaises droites entre les velours des tentures. Les portes s'ouvrent aussi sur le réfectoire avec ses longues tables étroites où le claquoir vient enfin permettre la récréation ; sur les salles d'ouvrages, de musique ou de classe ; sur le dortoir où s'entassaient les lits de fer sur lesquels se referment les rideaux sur la chapelle où se confondent odeurs d'encens et de cierges éteints...

Le couvent, c'est les promenades dans les allées ombragées traversant les jardins et les jeux de paume, de croquet, de tennis ; les fêtes, les amitiés nouées pour la vie... Mais c'est aussi dix mois et demi d'une vie réglée à la minute près depuis 5 h 40 le matin jusqu'à 8 h 30 le soir – du premier lundi de septembre à la mi-juillet approximativement.

Et puis, c'est aussi les congrégations, espèces d'associations de laïques à buts religieux³⁶. Justine sera admise, le 15 avril 1888, à la congrégation des Enfants des Saints-Anges, que sa sœur Blanche présidait depuis l'année précédente et que sa sœur Jeanne présidera en 1892. Justine signe comme trésorière



LES SŒURS LACOSTE, AVRIL 1900.
DERRIÈRE : YVONNE, JEANNE. AU CENTRE : BLANCHE, JUSTINE, MARIE.
DEVANT : THAÏS, BERTHE. (ARCHIVES DE M^{ME} GERMAINE LACOSTE-WARREN)

au registre de la congrégation le 18 mars 1890. Le 21 novembre 1893, elle sera reçue dans la congrégation de la Sainte-Vierge (Enfants de Marie), dont elle sera aussi trésorière en 1894. Jeanne en assumera le poste de secrétaire en 1895.

Lady Lacoste, chrétienne très pratiquante, tient à ce que ses filles soient membres de la Congrégation des Enfants de Marie. « Justine renouvelle son acte de consécration et sera désormais une de nos membres. Voilà une 3^e fille que je viens offrir à la Vierge bénie³⁷. »

Elle les initiera aussi aux oeuvres qui lui sont chères : le cercle de couture de la Providence, la visite des malades, la distribution de vêtements aux pauvres, l'organisation de kermesses...

Les pensionnats de l'époque offraient une éducation soignée aux demoiselles des familles bourgeoises soucieuses de voir leurs filles maintenir leur rang ou monter dans l'échelle sociale³⁸.

Les filles Lacoste porteront le costume réglementaire : pour l'été une robe de piqué blanc plus tard remplacée par de la mousseline de laine rose et, pour l'hiver, une robe de mérinos cramoisi foncé avec tablier de soie noire. Il va sans dire que les jupes sont longues et les manches fermées, que l'on porte chapeau et que les bijoux sont interdits.

Toute la correspondance est d'abord lue par la directrice et tous les livres à l'usage des élèves sont « inspectés ».

En 1881, le *Plan d'études des Religieuses des SSNJM* est divisé en quatre parties et les objets de l'enseignement sont :

La lecture du français, de l'anglais et du latin

L'Écriture

Le catéchisme diocésain et celui de persévérance

L'Évangile

La grammaire et l'Orthographe

L'Arithmétique en entier

Le dessin industriel et artistique, la Géométrie et l'Algèbre

La Mythologie

La Chronologie

La Géographie, La Physique

Les éléments de la Littérature et ceux de logique

La Rhétorique

La Morale

La musique instrumentale et vocale

Les ouvrages manuels qui conviennent à des Demoiselles

L'économie domestique, etc., etc., etc.³⁹

Le bulletin de Justine, pour le deuxième semestre de l'année 1893, reprend des éléments de ce programme :

I. M.

Pensionnat des Religieuses des S.S. Noms de Jésus et de Marie.

HOSHELAGA, MONTREAL.

1^{ère} Classe composée de *2* Elèves *2^{ème}* Semestre de 18*93*

Bulletin de Mlle Justine Lacoste

Conduite. *Bien*

Instruction religieuse. *Attentive*

Application. *Satisfaite*

Lecture française. *Bonne*

“ anglaise.....

Calligraphie. *Appropriée*

Clavigraphie.....

Sténographie.....

Grammaire française. *Comprise*

“ anglaise.....

Orthographe. *Bonne*

Analyse grammaticale. *Comprise*

“ logique. *Comprise*

Littérature. *Bien*

Style. *Progrès*

Arithmétique. *Bien*

Algèbre.....

Géométrie.....

Tenue des Livres.....

Géographie.....

 “ physique.....

Histoire sainte.....

 “ de l’Eglise

 “ ancienne.....

 “ romaine.....

 “ du Moyen Age.....

 “ moderne.....

 “ du Canada. *Fais bien mes*.....

Histoire naturelle { Physiologie.....

 { Zoologie.....

 { Botanique.....

 { Minéralogie.....

 { Géologie.....

Mythologie.....

Notions d’Astronomie.....

 “ de Physique.....

 “ de Chimie.....

Logique.....

Ouvrages { Couture. *Bien*.....

 { Racommodage.....

 { Tricot.....

 “ de fantaisie.....

Ordre. *Fais bien*.....

Maintien. *Fais bon*.....

Santé. *Faible*.....

ARTS D'AGREMENT.

		Piano.....
		Harpe.....
Musique instrumentale	{	Orgue.....
		Guitare.....
		Mandoline.....
Musique vocale.....		
Solfège.....		
Dessin	{	d'après modèle.....
		“ relief.....
		“ la bosse.....
		“ nature.....
Peinture	{	à l'eau. <i>Pap. appliquée</i>
		“ l'huile. <i>Pap. appliquée</i>
		sur porcelaine.....
		“ “ (Royal Worcester).....

S. M. S. Rosentine, Directrice.

ARCHIVES DE M. ANDRÉ ROBITAILLE

Justine entre au couvent en 1885, « bien jeune direz-vous et, plus que cela, possédant ce que je puis appeler de l'intuition pour vouloir préférer demeurer pensionnaire après que furent dissipées les craintes d'une épidémie de petite vérole qui avaient été la cause de mon entrée si jeune au pensionnat, avec ma sœur Jeanne⁴⁰ ».

En 1957, Justine rappellera le souvenir de certaines religieuses : « Sœur du Précieux-Sang qui nous apprenait à faire tant d'ouvrages de fantaisie ; Sœur Eustochiem qui m'a enseigné la peinture et, avec son pinceau, me faisait passer pour avoir du talent. [...] enfin ma bien chère sœur Marie-Louise à qui je suis vraiment redevable de chercher à vivre en chrétienne convaincue... »

Cela contraste avec sa sœur Marie qui, ayant tellement détesté le couvent, se jura de ne pas l'imposer à ses filles⁴¹.

Le 11 mai 1887, elle fait sa première communion dans la chapelle du couvent, « où l'on sait si bien prier⁴² », et y sera confirmée le même jour par M^{gr} Fabre.

Vingt ans plus tard, certaines de ses compagnes se joindront à elle pour former le premier conseil d'administration de l'Hôpital Sainte-Justine, ce qu'elle soulignera d'ailleurs en ces termes :

Et aujourd'hui, ce jour du triomphe d'un grand nombre de vos anciennes élèves qui, par un travail continu ont réussi à bâtir un hôpital de grande envergure pour les enfants, prouve que le bénévolat féminin dans nos œuvres sociales, malgré son peu de liberté d'action dû le plus souvent à d'impératifs devoirs familiaux, ce bénévolat dis-je peut être un grand actif dans notre organisation sociale, en même temps qu'un grand hommage à la femme qui a tant de ressources, avec la diversité de ses vocations, pour exercer toujours le rôle bienfaisant que la Providence lui assigne dans la marche de l'humanité vers le bonheur promis. Tout cela, mes chères mères, je vous remercie de me l'avoir enseigné⁴³.

Elle voue aux religieuses qui l'ont formée une reconnaissance qui ne se dément pas et seule la mort viendra briser les liens d'amitié qu'elle noue avec certaines de ses compagnes. Justine est fidèle à ceux qu'elle choisit.

Les années de couvent n'auront pas eu raison de cette enfant bavarde de nature, « rieuse et espiègle, entreprenante aussi. Elle aime organiser des saynètes et des tableaux et se charge, encore toute jeune, de confectionner elle-même les costumes⁴⁴. » Elle affiche un sens de l'humour que tous ceux qui l'ont côtoyée lui reconnaîtront jusqu'à la fin.

Sa biographe, Madeleine des Rivières, dit encore qu'il « lui arrive aussi de dresser un comptoir de fortune dans la ruelle derrière la maison elle y vend du blé d'Inde, de la limonade, question de ramasser quelques sous pour les pauvres⁴⁵. »

Justine semble avoir été de santé fragile. Plusieurs des inscriptions la concernant dans le journal de sa mère s'y rapportent. « Justine est malade », « Justine est indisposée », « Je reçois un téléphone que Justine est indisposée », « Justine ayant mal à un pied ne retournera pas au couvent ce soir ». Le plus sérieux épisode se rapporte à une péritonite.

Dimanche, 25 mai 1890

J'apprends par téléphone que Justine est malade, on demande le médecin. À 2 heures je me rends au couvent avec le médecin, nous la ramenons ; elle souffrait beaucoup de douleurs d'intestins ; nous la mettons au lit pour la soigner immédiatement.

Mardi, 27 mai 1890

Justine devient gravement malade, c'est une péritonite. Le D^r Proulx demande consultation, c'est le D^r Brodeur qui vient à 8 heures du soir ; tous 2 constatent un danger imminent. Nous faisons demander M. Guihot pour la confesser n'y étant pas c'est M. Troie qui vient et qui lui apporte peu de temps après la sainte communion qu'elle reçoit avec une ferveur admirable. Nuit d'angoisses pour tous. Mais j'espère en ce médecin céleste. Il me la guérira. Nous commençons une neuvaine à Notre-Dame de

Lourdes et à Sainte-Justine. Après le calme que lui a causé cette visite si précieuse les douleurs redoublent, elle souffre le martyre.

Mercredi, 28 mai 1890

Mercredi matin elle est dans un état désespérant ; il se fait dans la journée un grand changement. À 6 heures du soir les médecins constatent un grand mieux.

Nos prières sont exaucées.

Le jeudi précédent, Lady Lacoste était allée visiter ses filles au couvent, comme pratiquement toutes les semaines.

Je suis allée au couvent, les enfants sont très bien. Justine m'a fait la surprise de me montrer des assiettes peintes en porcelaine, son premier ouvrage de ce genre. Très bien réussi⁴⁶.

Et le 12 juin 1894

Jeanne et Justine reviennent du couvent chargées de lauriers. Prix superbes, rubans, Justine remporte la médaille de succès, portant le portrait du Lieutenant-gouverneur Chapleau dont il avait fait don⁴⁷.

Enfin, le 20 juin 1895

Justine est revenue avec sa médaille de graduée vaillamment conquise, je vais donc maintenant la posséder davantage puisqu'elle restera avec nous.

La médaille d'or des finissantes était remise à celles qui terminaient le cours des graduées. Le 20 juin 1895, trois élèves obtiendront leur diplôme : Flavie Dubuc, Justine Lacoste et Lucie Lamoureux. Cette dernière deviendra M^{me} Théodule Bruneau et passera plusieurs décennies avec Justine – à structurer d'abord l'Hôpital Sainte-Justine et ensuite l'école des enfants infirmes qui deviendra l'école Victor-Doré. Le centre Lucie-Bruneau perpétue la mémoire de cette femme de vision.

À l'époque, seuls les garçons ayant accès aux études supérieures, les filles réintègrent la maison familiale après le pensionnat. Certaines se marient, dès lors ; d'autres se font religieuses.

Dans les familles bourgeoises, les jeunes filles font leurs débuts et les filles Lacoste ne font pas exception à la règle. Le mercredi, 9 octobre 1895, il règne une grande excitation dans la maison de la rue Saint-Hubert. Le lendemain, de brillants équipages y déposeront « de très jolies jeunes filles aux toilettes fraîches du commencement de la saison... ». « ...à peu près 200 personnes remplissaient nos salons [pour ma] chère Justine qui fait un grand pas en sortant de l'adolescence pour entrer décidément dans le monde⁴⁸ »

Et c'est un monde de réceptions brillantes. « Un thé fut donné... au Château Ramsay... servi par une quarantaine de jeunes filles costumées à la Louis XV... Justine portait une robe jaune avec paniers brochés et tête poudrée⁴⁹. » Ou alors, « Ce matin, je suis allée avec mon mari, Justine et Minette à une très belle fête donnée par M^{me} Forget – un déjeuner de chasse à Dorval, au Club Forrest & Streams. Un char spécial était à la disposition des invités qui étaient en grand nombre. À 10½ heures les chasseurs se mirent en route avec la meute de chiens⁵⁰. »

Quand les invités étaient trop nombreux pour qu'on puisse les recevoir à la maison, on donnait le bal au Windsor, comme les Beaubien pour leur fille Marguerite. « Ceux qui se pliaient aux usages mondains possédaient traîneaux élégants et chevaux élancés. [...] Chaque après-midi, depuis le jour de Noël jusqu'à la fin mars, [les] rues principales sont égayées et animées par les superbes équipages de la haute société⁵¹. L'hiver, il n'était pas rare d'aller au bal ou à un *skating party* à peu de jours d'intervalle. Les parties d'euchre et de whist étaient fréquentes et se faisaient souvent au profit d'une œuvre de charité.

Lady Lacoste initiera ses filles à toutes les fonctions qui attendent les femmes de ce milieu : le magasinage pour l'achat des toilettes aux changements de saison, les visites à rendre et celles du jour de l'An, l'embauche et la supervision des domestiques, le marché, la rigoureuse tenue des comptes.

Elle les chargera aussi de certaines tâches. Ainsi, « Justine et Jeanne sont allées à la ville faire faire un déménagement à cause des ouvriers⁵² » ; les mêmes « ont passé la journée chez Blanche qui changeait de domestiques⁵³ » ou encore, « la bonne de Blanche Landry est malade. Justine s'est mise sur la route pour lui en trouver une autre⁵⁴ ou, « ce matin, Justine est allée conduire ma pauvre Céline (la bonne) à l'Hôpital Notre-Dame⁵⁵ ». « Justine se met en frais de trouver de nouveaux domestiques⁵⁶. » Et quand arrive le temps des vacances d'été, « Justine est allée ce matin aider Blanche pour terminer les préparatifs et fermer la maison⁵⁷ ».

Quand viendra le temps du mariage de Justine, outre les journées passées à magasiner pour monter le trousseau⁵⁸, Lady Lacoste ira au « marché avec Justine afin de l'initier aux détails de la maison⁵⁹ ».

De ses débuts dans le monde jusqu'à son mariage, Justine fera ses classes : quatre années d'obligations religieuses, charitables, mondaines et domestiques. Dans cet ordre. C'est à Justine que l'on prendra l'habitude de s'adresser pour garder un neveu malade, trouver une nouvelle bonne, prendre charge d'un bazar ou de la couture pour les pauvres. Elle se glissera dans ce rôle tranquillement jusqu'à l'épouser parfaitement. Bien avant le décès de sa mère, elle devient dans les faits le « chef de clan ». Elle le restera toute sa vie. M^e Justine Lacoste raconte être allée lui présenter son fiancé – un peu pour recevoir sa bénédiction. C'est chez elle qu'ont lieu les réunions de famille du samedi soir. Plus tard, elle tiendra table ouverte, le dimanche soir.

LE MARIAGE

Les familles Beaubien et Lacoste se fréquentaient – du moins leurs enfants étaient reçus chez l’une et chez l’autre. « Paul et Justine sont allés veiller chez les Beaubien⁶⁰. » « Ce matin, je suis allée à la messe des Enfants de Marie avec Justine et Jeanne, nous avons ramené Mile Beaubien pour prendre le déjeuner avec nous⁶¹. » « Les amis de Paul arrivent pour passer quelques jours. Ces messieurs sont les deux Beaubien...⁶². »

« Nous allons tous ce soir à la messe de minuit. [...] Paul revient avec ses amis... Branchaud et Louis Beaubien, nous passons une heure charmante⁶³ »

Durant l’année 1898, les inscriptions au journal rapportent des visites plus fréquentes. Justine va avec son frère Paul (à l’époque un chaperon s’imposait) dîner chez les Beaubien, à la couture des Enfants de Marie avec Mlle Beaubien et puis Louis dîne régulièrement chez les Lacoste...

C’est aussi pour Justine une année remplie de déplacements et de mondanités, non seulement à Montréal, mais à Ottawa⁶⁴, puis à Québec. Certains jours, elle préférerait être chez elle : « Il n’est pas dans mon naturel de faire beaucoup de sentiment à l’ordinaire tu peux donc me croire davantage lorsque que je t’avouerai que j’aurais volontiers donné toutes les fêtes d’ici pour avoir passé ce jour au milieu de vous⁶⁵. »

Les Lacoste passent l’été de 1899 à Kamouraska. Justine y fait sans doute comme à l’habitude des randonnées à bicyclette et des travaux d’aiguille. Mais elle y entretient aussi une correspondance soutenue avec son frère Paul⁶⁶ et avec Louis. Cela fait dire à sa mère qu’elle « semble tout-à-fait sérieuse dans ses amours avec M.L.B.⁶⁷ ».

Louis s’annonce pour la dernière fin de semaine de juillet et, le samedi 29, il « fait sans tarder la grande demande à mon mari au sujet de Justine, il veut l’épouser et tout prochainement⁶⁸ ». Sûr de lui, il avait apporté la bague de fiançailles

que Justine accepte. « La soirée est bonne, l'air embaumé, la brise légère agitant le feuillage, tout est fait pour rêver [...]. Nos 2 fiancés sont restés contemplant leur bonheur et se berçant des douces illusions de cette heure enivrante sous notre garde, mon mari et moi sur la galerie⁶⁹. »

Cet été-là, Louis donnera une nouvelle bague à Justine – une perle entourée de diamants –, puis des livres, et il lui fera livrer de magnifiques bouquets de roses. À son anniversaire, le 1^{er} octobre, il lui offre « une superbe montre avec chaîne ». Sa mère écrira : « ... puisse-t-il l'enchaîner toujours qu'avec des chaînes d'or⁷⁰ ». Lady Lacoste lui donne un bénitier qui sera placé dans sa chambre.

Justine écrira souvent que son bon mari ne cesse de la gâter et qu'il ne lui refuse pas grand-chose – sauf peut-être...

C'est un magnifique matin d'automne et, depuis quelques heures déjà, on s'affaire chez les Lacoste. Des équipages s'alignent devant le 71 de la rue Saint-Hubert. À sept heures, ce mercredi 25 octobre, le convoi se met en branle pour se rendre à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, sur la rue Sainte-Catherine.

À 7 h 15, au bras de Sir Alexandre, Justine « dans son tailleur gris à corsage cintré, avec sa petite toque à aigrette blanche et ses bottines de cuir fin⁷¹ », gravit les marches de la chapelle où l'attend son Louis. C'est l'oncle de ce dernier, M. le curé Beaubien, qui bénira leur mariage devant une foule de curieux et la famille largement représentée dans cette chapelle où « les lumières et les fleurs étaient en profusion⁷² ».

Contrairement à ses sœurs aînées, Justine avait choisi un *petit* mariage. Nous n'avons nulle part trouvé d'explication à ce fait. Deux jours plus tôt, « 60 membres de la famille des 2 côtés » s'étaient réunis en soirée pour la lecture du contrat de mariage suivie « d'un succulent petit souper⁷³ » vers 11 heures⁷⁴.

Les nouveaux mariés iront en voyage de noces aux États-Unis d'où Justine écrit : « ...Louis et moi sommes parfaite-



JUSTINE DANS SA TENUE DE MARIÉE, LE 25 OCTOBRE 1899.
(ARCHIVES DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE)

ment bien et toujours charmés l'un de l'autre. C'est fort beau de nous voir. [...] Tout de même je n'en reviens pas de l'idée de me voir me promener dans les rues de Washington moi seule avec Louis B...⁷⁵ ». Puis, quelques jours plus tard : « ... ma chère maman donne donc à mon oncle l'ordre de nous envoyer le plus absolument nécessaire pour la cuisine. Puis fais rendre ma fille ce jour-là. Si par hasard notre maison n'était pas du tout prête à nous recevoir, tout cela serait inutile⁷⁶ ».

Pratique, la Justine. Et sachant déjà commander – même à sa mère !

À leur retour, les époux s'installeront quelques jours chez les Lacoste, leur maison du 267 de la rue Prince-Arthur n'étant pas encore prête. Mais il ne faudra que cinq jours à Justine pour « choisir son poêle et ses ustensiles de cuisine, [conduire] à la maison la bonne qui reçoit le tout et s'y installe⁷⁷ », choisir et commander « les tapis et les rideaux, etc.⁷⁸ ». Le samedi 11 novembre, Justine et Louis coucheront chez eux après avoir déménagé le reste de leurs effets sous la première tempête de neige de la saison⁷⁹.

Louis de Gaspé Beaubien a 32 ans quand il épouse Justine. Il est déjà un homme d'affaires respecté. Il possède la Beaubien Produce and Milling Company et songe à vendre son moulin à farine de Valleyfield.

Physiquement, Louis de Gaspé est élégant et bien proportionné, mais son visage, à la suite de la petite vérole survenue à l'âge de dix-sept ans, était resté marqué de cicatrices. Justine, pourtant jeune et jolie, passe outre à cette anomalie et voit plus loin. Elle découvre à travers l'homme réservé, un peu timide, une grande sensibilité et une richesse de personnalité peu commune⁸⁰.

Louis de Gaspé naît à Outre-Mont⁸¹, le 29 octobre 1867, de Suzanne-Lauretta Stuart et de Louis Beaubien. Son grand-père, le D^r Pierre Beaubien, est un médecin réputé. Président

de l'École de médecine, il rapporte « d'un séjour en Europe le premier stéthoscope employé au Canada⁸² », et il participe « aux vaines campagnes conduites par M^{gr} Bourget pour obtenir à Montréal une université indépendante de l'Université Laval de Québec⁸³ ». C'est aussi un riche propriétaire terrien. Il donne à M^{gr} Bourget quatre terrains au Côteau Saint-Louis pour la construction d'une école pour sourds-muets.

Son père, Louis, s'installe en 1866 avec sa famille sur une terre de la Côte Sainte-Catherine dont il entend faire une ferme modèle. Il possède alors la plus vaste propriété et la seule qui enjambe le chemin de la Côte-Sainte-Catherine. C'est là que Louis de Gaspé passera son enfance dans les vergers de pommes Fameuses, les plantations de légumes et « le haras où règnent de magnifiques percherons⁸⁴ ».

Rumilly raconte que le fermier qui tient la ferme se fait aider l'été par un neveu de sa femme, un certain Louis Riel, élève du clergé de Montréal et dont les parents habitent l'Ouest canadien⁸⁵.

Le père de Louis est aussi un homme politique. Président de la Chambre, député conservateur du comté d'Hochelaga à l'Assemblée législative puis conseiller municipal, il est souvent absent. Un soir, en l'absence de son mari, M^{me} Beaubien doit « guetter à la fenêtre, revolver en main, pour repousser des ivrognes qui prenaient sa maison pour un autre débit d'alcool⁸⁶ ».

Délicate et racée, M^{me} Beaubien, née Stuart, est fille de juge, petite-fille et arrière-petite-fille de loyalistes et, par sa mère, petite-fille de Philippe Aubert de Gaspé. Elle tient table ouverte, le dimanche soir⁸⁷, où elle fait se côtoyer les Anglais de tradition loyaliste et les familles françaises à particule⁸⁸.

En 1902, malgré la crise du marché boursier et la grève du charbon⁸⁹, Louis de Gaspé, le mari de Justine, s'associe avec Charles-Henri Branchaud pour former L.G. Beaubien et

Cie, qui agit « à titre de preneur ferme pour sa clientèle originant principalement de Montréal⁹⁰ ». À cette époque, les deux Forget – oncle et neveu – dominent la Bourse de Montréal et c'est avec l'appui de l'oncle, le sénateur L.-J. Forget, un ami de son père, que Louis obtient un siège à la Bourse pour la somme de 15 000 \$. Son entreprise débutera modestement, dans un sous-sol de la rue Saint-François-Xavier, près de la rue Notre-Dame.

Dès 1911, cependant, « ...il a énormément à faire en France. Tous les jours il reçoit des demandes de rendez-vous et tout probablement que dans ma prochaine lettre je t'apprendrai qu'il s'est ouvert un bureau à Paris. Il est parti hier soir et il sera de retour lundi matin. Il doit rencontrer dimanche un correspondant de Londres et un autre de Bruxelles⁹¹. » Il ouvrira des « succursales à Paris et à Bruxelles pour couvrir les marchés de France, de Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas⁹² ». C'est vers lui que se tournent les institutions bancaires au moment du krach de 1929. Très actif dans les milieux montréalais de la finance il deviendra président de la Bourse en 1932.

Dès sa création en 1920, et jusqu'en 1938, il est associé au développement de l'Université de Montréal qui lui décerne un doctorat *honoris causa* en sciences commerciales en 1931. La France le fera aussi chevalier de la Légion d'honneur⁹³.

Louis de Gaspé Beaubien a rescapé plus d'une fois l'entreprise de Justine. Par son argent, certes, dont il fait de substantiels dons à l'hôpital par des terrains qu'il cède à Sainte-Justine ; par ses contacts qu'il met au service de Justine pour organiser des collectes de fonds, ouvrir des portes chez les politiciens ou les financiers ; par ses conseils ; par son prestige.

Rumilly raconte qu'à l'été de 1926, alors que la construction de l'aile sud de Saint-Denis est commencée et que les fonds manquent pour payer les fournisseurs, Louis de Gaspé

écrit au premier ministre à l'appui de la requête de son épouse. Taschereau lève les bras au ciel et dicte :

5 août 1926. Cher monsieur Beaubien, [...] Je vais discuter la chose avec M. David, mais comme j'ai eu l'occasion de vous le dire, le problème devient angoissant pour nous, à cause des demandes multiples que nous recevons. Je crois que les bonnes dames de l'Hôpital Sainte-Justine devraient procéder un peu plus doucement, autrement je me demande comment nous allons pouvoir suffire aux demandes⁹⁴.

Sans doute que celui que Justine appelait « Toune » dans l'intimité⁹⁵ admirait sa femme et ne cessait de s'étonner de ses projets.

Choyée et presque heureuse, Justine suit son mari partout où le conduit ses affaires. Mais ces traversées en première, ces séjours dans les grandes villes d'Europe, d'Amérique latine, des États-Unis, ces rencontres dans le milieu de la haute finance, toutes ces réunions mondaines ne sauraient la combler.

Les Beaubien n'ont pas d'enfants.

D'aucuns avancent que le désir d'enfants était si fort chez Justine que, privée d'en mettre au monde, elle s'est jetée corps et âme dans cette aventure pour laquelle M^{me} Thibaudeau et le D^r Le Vasseur sollicitaient son concours.

Justine aimait les enfants. Passionnément. Il arrive que certains de ses neveux et nièces passent de longs moments chez elle et ce n'est pas sans peine qu'elle doit les laisser retourner chez leurs parents : « Jeanne fait revenir son petit Jean au désespoir de Justine qui s'y était tant attachée⁹⁶. »

Il arrive même qu'elle en dispute la présence à sa mère. René étant malade d'une bronchite j'obtiens la permission du médecin de le transporter chez moi. Mais Justine apprenant cela veut absolument l'avoir chez elle, cette chère fille

est avide de dévouement et ne se lasse pas. Il faut lui céder malgré toutes mes instances. Je vais donc avec elle au collège et nous transportons notre malade en auto jusqu'à Outremont où nous allons dîner le samedi⁹⁷. »

Est-ce simple exercice commandé par les convenances (et corrigé par les religieuses ?) ou doit-on voir poindre dans cette correspondance, adressée du couvent à sa sœur Marie, cet amour des enfants dont certains diront qu'il fut le seul de sa vie... « Maman, qui vient de nous laisser, nous a appris l'heureuse nouvelle de la naissance d'un autre petit neveu. Je me hâte de venir te féliciter et t'exprimer mon regret de ne pouvoir m'asseoir quelques instants près de toi et bercer doucement le cher petit ange qui, comme les précédents, sera tendrement aimé par sa tante⁹⁸. »

Bien sûr, elle aurait pu adopter des enfants ; cela se faisait couramment à l'époque. D'autant que sa mère se chargera jusqu'à la veille de sa mort de trouver des foyers pour « placer » des enfants qui se retrouvent sans parents pour s'occuper d'eux.

Il semble que cette possibilité ait été considérée, longuement débattue, puis rejetée, la « petite histoire » voulant que son mari s'y soit opposé... Serait-ce là l'objet de la correspondance en provenance d'Europe et dont parle Lady Lacoste ? « ...j'ai reçu une lettre de ma chère Justine tout imprégnée de sa douleur. Son bon mari nous écrit aussi, à mon mari et à moi avec un cœur de fils. J'ai été touchée de ses beaux sentiments⁹⁹. »

Il faudra un certain temps avant que les enfants de l'hôpital la retiennent toute. « ...je revois le dernier tableau de chez nous avec Papa et Maman qui faisaient des signes dans la porte et je me redis ce que j'ai éprouvé alors que l'amour qui était dans mon cœur pour douze enfants que j'aurais du [sic] avoir je le déverse sur vous deux mes chers parents¹⁰⁰. » Au loin, elle s'ennuie d'eux, écrit toutes les semaines et rêve du

jour où elle pourra leur « faire faire à tous deux de belles longues promenades en auto. Ce sera si agréable d'avoir une machine à sept places¹⁰¹. » Louis vient d'acheter une nouvelle voiture après avoir visité le Salon de l'auto à Paris.

Justine invite souvent, reçoit beaucoup, voyage et dépense. Il est dit que les Beaubien savent gagner l'argent et les Lacoste, le dépenser !

Déjà en 1897, alors qu'elle est en visite à Ottawa, elle écrit à sa mère.

Cela me fait réellement beaucoup de peine mais pour régler nos nombreuses affaires il manque la somme de quatre dollars. Tu connais ma bonne fortune ordinaire – cette malheureuse me poursuit toujours ici comme à Montréal et la semaine dernière elle m'a fait passer à travers mes bottines. C'était très peu convenable pour la fille d'un administrateur n'est-ce pas ? J'ai donc dû choisir une paire de bottines (mot illisible) en échange desquelles il m'a fallu donner trois beaux dollars. Oh ! C'est affreux vraiment.

[...]

À part cette dépense, j'ai dû en faire une autre pour mon chapeau. [...] J'ai donc choisi un petit chapeau noir que j'ai fait garnir et qui m'est revenu à \$2 [...] mon costume gris et bleu n'était pas très élégant avec ma coiffure verte¹⁰².

Justine dépense sans compter. Elle n'a jamais eu à compter et n'aurait peut-être pas su comment. Elle est née dans une maison où l'on menait grand train et du jour de son mariage Louis n'a cessé de la gâter. « Réellement je suis bien gâtée car j'ai un mari qui ne me refuse pas grand-chose. C'est drôle à croire n'est-ce pas ? Mais c'est si vrai¹⁰³. »

Elle héberge ses soeurs quand elles doivent venir consulter pour leur santé ou celle de leurs enfants. Blanche, Jeanne et Thaïs viendront souvent chez elle et y demeureront jusqu'à



JEANNE LACOSTE-DUCHASTEL DE MONTROUGE, JUSTINE LACOSTE-BEAUBIEN
ET LEUR PÈRE, SIR ALEXANDRE LACOSTE, ATLANTIC CITY, VERS 1920.
(ARCHIVES DE M. ANDRÉ ROBITAILLE)

leur décès. Jeanne, surtout, y aura ses quartiers pendant 18 ans, au 2^e étage : une chambre et un boudoir attenant.

Généreuse, Justine ? Oui, mais peut-être est-ce pour se dédouaner face à ses sœurs et frères qui, nés comme elle dans le confort, se retrouvaient moins bien nantis, obligés de se départir de leurs domestiques, puis de leurs luxueuses résidences...

Généreuse ? Oui, certes, mais aussi parfois naïve. « On ne m'a pas toujours donné crédit pour cette grande naïveté, cette sincérité aveugle qui m'ont peut-être, plus d'une fois, fait mal juger¹⁰⁴ ...

Tant que vivra un des siens, Justine l'accueillera chez elle. Après le décès de Lady Lacoste, Sir Alexandre viendra vivre chez Justine et c'est entouré de ses enfants qu'il y mourra, le 17 août 1923, après une longue maladie. Justine écrira à Marie : « Combien ma maison sera grande maintenant. Plus que jamais je veux être à mes petits malades ils ont été une si profonde consolation pour moi pendant ces longs mois d'épreuve¹⁰⁵. »

En 1960, à Roger Champoux, qui la rencontre pour la *Revue Commerce*, elle dira :

Combien de fois j'ai pleuré en secret alors que je me plaisais à confectionner des robes de baptême destinées aux enfants de mes frères et sœurs. La joie sublime de la maternité m'ayant été refusée, j'ai décidé dès mes premiers pas dans ma carrière d'administratrice d'un grand hôpital que je consacrerai ma vie au beau combat contre la maladie et la souffrance, afin que les enfants entreprennent la grande aventure de la vie dans un climat de protection et de défense. La santé d'un enfant, n'est-ce pas un capital autrement significatif que celui que constituent les billets de banque¹⁰⁶.

La fondation

La société québécoise de cette fin de siècle est caractérisée par le conservatisme accentué par l'omniprésence d'un clergé catholique vigilant. Elle doit composer avec les effets de la révolution industrielle qui, si elle permet l'enrichissement de certains hommes d'affaires, accentue les clivages sociaux.

Montréal attire de plus en plus de ruraux et d'immigrants européens. Ces nouveaux citadins vivent la plupart du temps entassés dans des logements insalubres. Ils s'installent autour des usines où ils s'engouffrent six jours sur sept pour gagner de maigres salaires.

Dans les zones industrialisées, la fumée des usines et la pollution industrielle couvrent les résidences ouvrières d'une grisaille généralisée. On n'y trouve pas d'espaces verts ou d'arbres, sauf de façon isolée. Les maisons s'entassent les unes sur les autres, l'espace est utilisé au maximum, avec très souvent, des résidences dans les fonds de cour. [...] L'existence est dominée par des conditions de travail pénibles, dans un milieu insalubre dont il est difficile de s'évader¹⁰⁷.

Ce lot est celui des ouvriers des quartiers Sainte-Anne, Saint-Henri et Sainte-Marie surtout. La famille Lacoste, elle, vit dans le quartier Saint-Jacques où se sont aussi installées la bourgeoisie et la petite bourgeoisie¹⁰⁸. Ce ne sera pas non

plus le lot de Justine qui en 1910 emménagera au 448, chemin de la Côte-Sainte-Catherine¹⁰⁹ sur les terrains des Beaubien, où elle habitera jusqu'à sa mort¹¹⁰.

Montréal présente, plus au nord, l'immense quartier Saint-Antoine où commence de s'installer la grande bourgeoisie à partir de la Confédération. De somptueuses résidences dominent la ville, accrochées au flanc du mont Royal, et offrent l'allure de petits châteaux avec dépendances, entourés de parcs et de jardins parfaitement entretenus.

Selon Linteau, Durocher et Robert, la société est alors « divisée en 3 : la bourgeoisie, qui est d'origine britannique et qui contrôle l'économie ; une petite bourgeoisie canadienne-française formée de membres des professions libérales, de petits entrepreneurs et du clergé qui exerce un contrôle institutionnel et idéologique ; et enfin la masse des ruraux canadiens-français¹¹¹. »

L'élite, aussi diverse que les milieux socio-économiques dont sont issus ses membres, contrôle tout, jusqu'au politique. Quelques Canadiens français commencent à s'imposer dans les institutions financières et les sociétés de courtage. C'est là que plus tard nous retrouverons le mari de Justine, Louis de Gaspé Beaubien, qui formera la Maison Louis de Gaspé Beaubien et Cie Limitée¹¹².

Les enfants de cette élite sont pensionnaires dans des écoles privées tenues par des religieux. Les filles obtiennent leur diplôme généralement vers 18 ans et font alors leurs débuts dans le monde. Les garçons soit se préparent à des professions en allant à l'université¹¹³, soit s'initient aux affaires, afin de prendre la relève de leur père.

Pour les enfants des ouvriers, c'est une tout autre histoire. Il s'agit d'une population pauvre, qui non seulement n'a pas de logis convenable, mais manque de vêtements, de charbon ou de bois pour se chauffer et très souvent de nourriture. Ces

enfants sont obligés de travailler très tôt, le salaire du père ne suffisant pas. Il arrive de plus en plus que les femmes le fassent aussi pour aider à « l'organisation de la survie¹¹⁴ ».

Il n'est pas surprenant que dans les quartiers ouvriers de l'est de la ville le taux de mortalité infantile soit très élevé¹¹⁵. Ce type de mortalité est d'ailleurs une caractéristique du Montréal à cette époque. Selon les historiens, plus du quart des enfants meurent avant d'avoir atteint l'âge de un an, faisant ainsi de Montréal une des villes les plus meurtrières dans le monde, au début du XX^e siècle.

Linteau explique ce phénomène « par un ensemble de causes : sevrage trop hâtif, la mauvaise qualité de l'eau et du lait distribué à Montréal, les conditions sanitaires déficientes dans un grand nombre de logements de milieux populaires, l'insuffisance du revenu de la famille ouvrière, le niveau de l'éducation, etc.¹¹⁶ ».

On meurt aussi chez les anglophones et dans la bourgeoisie et on y est malade, mais moins. Par exemple, « en 1921, dans le quartier Saint-Denis, un quartier ouvrier canadien-français, le taux de mortalité par la tuberculose était de 202 par 100 000 habitants tandis qu'il était de 50 dans les quartiers Saint-Andrew et Saint-George, qui incluaient le Mille Carré¹¹⁷ ».

IRMA LE VASSEUR, L'INSTIGATRICE

Irma Le Vasseur naît à Québec, le 18 janvier 1877, dix mois avant Justine, et fait ses études au couvent Jésus-Marie de Sillery. Après deux années d'École normale, elle s'inscrit en médecine, à l'université Saint Paul, au Minnesota. Elle sera la première Canadienne française à pratiquer la médecine au Québec et plus spécialement la pédiatrie. Elle travaille deux ans à New York et s'installe à Montréal en 1903.



DOCTEUR IRMA LE VASSEUR LORS DU 50^e ANNIVERSAIRE DE SON
ACCESSION À LA PRATIQUE MÉDICALE, 1950. EN MÉDAILLON, AU
DÉBUT DE SA CARRIÈRE.
(ARCHIVES DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE)

Cette femme volontaire et décidée obtient de l'Assemblée législative le droit d'adhérer au Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec et d'y pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrique¹¹⁸, après s'être soumise à l'examen du Collège. Elle s'attachera à la Crèche de la Miséricorde¹¹⁹ avant de partir en 1905 parfaire ses études de pédiatrie en Allemagne et en France.

À son retour, elle ouvre une clinique pour enfants malades à Montréal. À cette époque, la ville compte à peine une centaine de lits pour enfants de plus de deux ans et la mortalité infantile emporte près de 200 enfants par mille nourrissons et jeunes bébés chaque année. Lasse de ne pouvoir hospitaliser les petits malades qu'elle reçoit dans sa clinique, elle décide de fonder un hôpital. Les anglophones ont depuis peu le Children's Memorial Hospital, mais il n'existe rien de tel pour les Canadiens français. Il n'y a d'ailleurs pas plus d'une trentaine d'hôpitaux dans tout le Québec.

Il y a bien quelques médecins qui s'activent autour de la « Goutte de lait », une clinique de consultation pour les nourrissons. En 1901, conscient de l'état de santé précaire des enfants, le D^r J.-Edmond Dubé avait fondé cette clinique qui sera plus tard reprise par l'Hôpital Sainte-Justine. On y donne gratuitement du lait et des conseils. Par ailleurs, le D^r Sévérin Lachapelle, *dévoré du microbe de l'amour des enfants malades*, publie un ouvrage de vulgarisation, *La santé pour tous*, et « lance par conférences, brochures et consultations quotidiennes à la Crèche de la Miséricorde une offensive contre ce fléau. Il compte parmi ses auxiliaires, à la Crèche, Irma Le Vasseur, Québécoise transplantée à Montréal [...] et Raoul Masson, rentré de Paris¹²⁰. »

Mais en ce mois de mai 1907, c'est vers Mme Alfred Thibaudeau¹²¹ que se tourne Irma Le Vasseur. Mme Thibaudeau réunit chez elle d'anciennes compagnes de pensionnat et quelques amies qu'elle croit pouvoir sensibiliser à l'idée de



MME ALFRED THIBAudeau.
(ARCHIVES DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE)

fonder un hôpital¹²². Y viennent aussi les docteurs Séverin Lachapelle, J.-C. Bourgoïn, Zéphir Rhéaume, Séraphin Boucher et Raoul Masson. Rien de concret ne sortira, pourtant, de cette rencontre, sinon la promesse de Mme Thibaudeau, faite au D^r Le Vasseur, de lui trouver une présidente dans les six mois. « ... il y a 50 ans, un jeune docteur s'est présenté chez moi et en l'occurrence, c'était une doctoresse, Irma

Levasseur, dont je n'avais jamais entendu parler, qui venait me dire : « Nous n'avons pas d'hôpital à Montréal pour les enfants, voulez-vous m'aider ? » J'ai dit oui, nous ferons un petit comité, nous ferons un embryon de quelque chose, mais je vous promets une présidente de grande classe avant 6 mois¹²³. »

En novembre, le D^r Le Vasseur revient à la charge et M^{me} Thibaudeau lui organise une rencontre avec Justine.

Émilia Allaire rapporte que, lors d'une entrevue qu'elle lui accordait¹²⁴, Justine raconte : « Je me rappellerai toujours ce samedi après-midi, c'était un vingt-six novembre, où une jeune fille reçue médecin aux États-Unis, mademoiselle Irma Le Vasseur, venait demander de l'aider à réaliser un projet cher à son cœur : fonder un hôpital pour enfants. C'est bien loin et il me semble que c'était hier. Je me revois encore, allant trouver mon mari qui lisait son journal, et lui exposer le projet. Nous n'avions pas d'enfants et il lui sembla tout naturel que je fasse quelque chose pour les petits déshérités de la vie. Dès cet instant il approuva le projet et jamais ne cessa de s'y intéresser l'appuyant de son prestige et aussi de ses dons. »

L'ORGANISATION

Et c'est « ainsi que le 30 novembre 1907, dans ce salon ouvert à toutes les bonnes causes, on rencontre Madame Beaubien qui revient d'un voyage en Europe, Madame Théodule Bruneau (née Lucie Lamoureux) dont le mari est médecin en chef de l'Hôtel-Dieu ; Mademoiselle Euphrosine Rolland, sœur de l'honorable sénateur J.-Damien Rolland ; Madame Arthur Berthiaume (née Blanche Bourgoïn) épouse du président du journal « La Presse », toutes trois compagnes de classe de Madame Beaubien à ce même couvent d'Hochelega¹²⁵. »

Ce jour-là, le Refuge des petits malades prendra vie et sera plus tard connu sous le nom de l'Hôpital Sainte-Justine pour les Enfants.



M^{me} THÉODULE BRUNEAU.
(ARCHIVES DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE)

Justine accepte le même jour de présider¹²⁶ le conseil d'administration de cet hôpital que ces dames ouvriront au 644 de la rue Saint-Denis¹²⁷ dans une maison prêtée par le frère de son amie Euphrosine Rolland. Il faut le goût du risque et sans doute une certaine dose de témérité pour se lancer dans cette aventure. On a bien une grande maison vide, mais tout est à faire.



M^{ME} ARTHUR BERTHIAUME.
(ARCHIVES DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE)



M^{ME} EUPHROSINE ROLLAND
(ARCHIVES DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE)



LE PREMIER HÔPITAL, RUE SAINT-DENIS PRÈS DE LA RUE ROY, 1907.
(ARCHIVES DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE)

Et il y a déjà un malade, l'enfant Roland-Joseph Brisebois, cinq mois¹²⁸, que le D^r Le Vasseur gardait chez elle depuis quelque temps. On lui improvise un lit : un tiroir de valise¹²⁹ que l'on installe sur deux chaises. Les sept dames du conseil n'ont même pas de chaises pour s'asseoir. « En un mot, l'hôpital avait pour toute richesse l'ardeur et la confiance naïve de la jeunesse, la sincérité du cœur touché par la souffrance et l'abandon des petits [...] doublée d'une énergie constante¹³⁰ ... »

Et commence alors la ronde de la parenté et des amis à qui on demande de la literie, des morceaux de layette, du mobilier, etc. « Après le déjeuner, au marché avec Thaïs. Justine qui était là est venue prendre le lunch. Je lui ai fait transporter ensuite plusieurs effets pour son hôpital d'enfants, son œuvre de prédilection¹³¹. » Seront ainsi recueillis, entre autres, un voyage de bois, une tonne de charbon, deux poches de pommes de terre, un bœuf, une dinde, quantité de vaisselle, une machine à coudre, etc.¹³².

Il faut aussi de l'argent. Au cours de l'été, sous l'égide de M^{me} Thibaudeau, les dames avaient organisé une représentation de vues animées au Ouimetoscope, au bénéfice de cette œuvre à créer. Les 87,11 \$ d'alors ne pouvaient payer les dépenses nécessaires à l'organisation d'un hôpital. La Ville y ajoute une subvention de 800 \$, et le gouvernement du Québec, 500 \$¹³³, mais il faudra davantage.

Et puis, il faut des médecins. Le premier Bureau médical est formé en janvier 1908, sous la présidence du D^r Boucher, mais le D^r Le Vasseur n'en fera pas partie. Le 5 février 1908, le D^r Raoul Masson est chargé d'écrire au D^r Le Vasseur pour exprimer les regrets de ses collègues quant à la décision qu'elle a prise de démissionner. Selon Madeleine des Rivières, « Un conflit d'horaire au service du dispensaire semble être la cause de cette démission¹³⁴ ». Elle s'était aussi retirée du conseil d'administration de l'hôpital, le 13 janvier, mais rien ne nous

permet d'expliquer ce qui a pu se passer. On retrouvera sa trace de temps à autre dans les archives de l'hôpital, au moment de la célébration des anniversaires de la fondation.

À l'occasion des fêtes marquant son « jubilé d'or » en médecine, une délégation des dames fondatrices s'est rendue à Québec, le 20 janvier 1950. Le 21 janvier 1964, a on fait part à l'assemblée du décès, survenu le 18 janvier 1964, du D^r Irma Le Vasseur, première femme médecin de la Province de Québec, qui fut l'instigatrice de l'œuvre d'un hôpital pour enfants. Une messe de requiem sera célébrée en la chapelle de l'hôpital pour le repos de l'âme de la regrettée disparue¹³⁵. » Justine Lacoste-Beaubien dira d'elle au moment du 50^e anniversaire de la fondation de l'hôpital : « Elle fut l'instigatrice de notre Hôpital, et par conséquent, fut au point de départ de la pédiatrie dans notre province. Je remercie Dieu de m'avoir placée sur la route de cette femme remarquable¹³⁶.

Sans tarder, les buts de l'hôpital sont définis :

Soigner les enfants malades qui ne sont pas reçus dans les autres hôpitaux.

Travailler à enrayer l'effroyable mortalité infantile qui, chaque année, décime d'une façon alarmante la population de notre ville.

Venir en aide aux mères honnêtes et pauvres qui ne peuvent donner à leurs enfants souffrants les soins nécessaires.

Cette œuvre est donc très humanitaire et franchement nationale¹³⁷.

Une patronne est aussi choisie : sainte Justine. Nous l'avons vu, les Lacoste affichent une dévotion particulière à cette sainte, mais aussi, une partie de ces dames ont étudié chez les religieuses des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, dépositaires des reliques de la petite sainte exposées dans la chapelle de leur maison mère, à Longueuil. Il n'est donc pas

surprenant de retrouver dans les rapports annuels de l'hôpital, tout de suite après les Buts :

Patronne de l'hôpital.

Encore petite enfant, Sainte-Justine endurait les atroces souffrances du martyr.

Ayant voulu qu'un culte spécial lui fut rendu au Canada, en dirigeant de ce côté les Saintes Reliques trouvées dans les Catacombes romaines, la Providence n'indiquait-elle pas cette petite sainte pour devenir la protectrice des enfants malades, qui eux aussi, innocentes victimes, sont voués souvent à de bien grandes souffrances¹³⁸.

Ces dames voudront en plus une devise : *Dieu en ayde*.

Plus tôt, en mai, Justine avait réuni chez elle quelques fondatrices – dont sa mère – et le D^f Dubé, pour étudier des projets de règlements concernant le Bureau médical¹³⁹.

À l'automne, alors que les négociations avec les religieuses sont en cours, l'exécutif demande à Justine de préparer avec M^{me} Bruneau les règlements devant régir les rapports des religieuses avec les dames du comité¹⁴⁰. À l'assemblée précédente, les dames avaient décidé de se partager la surveillance des différents services (départements) de la maison.

Ainsi, « M^{me} Masson s'occupera des départements et de la surveillance de la cuisine. Elle s'entendra avec M^{lle} Rolland qui continuera de faire les achats de ce département. M^{me} Bruneau prendra l'économie générale de la maison, des petites réparations et surtout le blanchissage et la blanchisseuse. M^{lle} Rolland verra aux domestiques, à l'homme et aux aides gardes-malades. M^{mes} Choquet et Leblanc auront la lingerie, les armoires et le raccommodage¹⁴¹. »

Lors de cette même assemblée naît ce qui deviendra « les infirmières bénévoles », en même temps source de fierté de Justine et ferment de difficultés quand leurs tâches et celles des gardes-malades graduées chevaucheront¹⁴².

En juillet, Justine avait écrit à sa sœur Marie : « Je suis à peu près seule pour voir à l'hôpital¹⁴³ [...] j'ai tenu à mettre les choses le plus au clair possible pour les remplaçantes et cela demandait un surplus de travail notre organisation n'étant elle-même pas encore parfaitement définie. Mais l'expérience est chose longue à acquérir et ces obligations qui paraissent un ennui sur le moment sont réellement une bénédiction : cela permet de se mettre au courant de tout¹⁴⁴. »

Jusqu'à l'avènement de l'assurance-hospitalisation, ces dames visiteront les départements – certaines étant plus assidues et plus rigoureuses que d'autres dans leur rôle de surveillante¹⁴⁵.

LA STRUCTURE JURIDIQUE

Mais la bonne volonté, le dévouement, la générosité ne suffiront pas. Bientôt, ces dames se heurteront à un problème d'ordre juridique. Le Code civil du Bas-Canada, en son article 986, range les femmes mariées au rang des mineurs, des interdits et des incapables avec pour conséquence que ces dames ne peuvent agir sans l'autorisation de leur mari.

Qu'à cela ne tienne ! Les Lacoste sont une famille de juristes. Justine réquisitionne son frère Paul après avoir discuté de la question avec Sir Alexandre, son père, et sa sœur Marie¹⁴⁶ qui a publié en 1902 un *Traité de droit usuel Vulgarisation et simplification du droit civil et constitutionnel à l'usage des femmes*.

Un projet de loi sera déposé à l'Assemblée législative de Québec requérant que soit constitué en corporation l'hôpital Sainte-Justine. Le 25 avril 1908, la sanction royale est accordée et, selon l'article 1, ces dames¹⁴⁷ et ceux et celles qui deviendront membres en conformité des règlements sont par la présente loi constitués en corporation sous le nom de « l'hôpital Sainte-Justine ».

Cette loi¹⁴⁸, en son article 8, faisait obligation de « nommer un bureau de médecins qui fera le service médical et chirurgical de l'hôpital qui, à cet effet, sera autorisé à faire des règlements qui devront être soumis à l'approbation des administrateurs ».

Et l'article 10, lui, réglait la question de la capacité juridique de la femme mariée : « Pour la validité d'aucun acte fait par une femme mariée comme membre de la corporation, une de ses officières ou administratrices, il ne sera pas nécessaire qu'elle soit spécifiquement autorisée par son mari. Dans aucun cas le mari ne sera responsable pour les actes de sa femme faits en telle qualité. »

Cette Corporation, mise sur pied par des femmes, sera contrôlée et gérée au quotidien essentiellement par des femmes jusqu'au début des années soixante¹⁴⁹.

Il faut dire que plusieurs des requérantes se sont illustrées ensuite à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste ou dans les mouvements pour le droit de vote des femmes et que certaines ont alors combattu à côté de leurs filles. Il n'est donc pas tout à fait surprenant de retrouver dans le premier rapport annuel de la Corporation, sous la signature de la secrétaire : « Nous sortîmes victorieuses d'une petite lutte engagée entre nous, les femmes, qui voulions la plus grande liberté pour travailler le plus efficacement possible à notre chère œuvre, et messieurs les hommes qui, jaloux de leurs droits, ne voulaient pas, sans se faire prier un peu, les partager avec nous... serait-ce même pour la charité¹⁵⁰. »

Parallèlement, des pressions politiques sont entreprises. « À 11 heures ½ nous nous rendions à Notre-Dame de Pitié pour rencontrer Justine et son comité de dames pour aller ensemble voir M. Gouin, premier ministre, pour lui parler... de l'hôpital Sainte-Justine puis lui demander une aide pour cette œuvre¹⁵¹. » Le gouvernement de M. Gouin, on l'a vu, versera 500 \$¹⁵².

L'année suivante, c'est l'Église qui est courtisée. « Par un temps délicieux, écrit Lady Lacoste, nous passons la matinée à peu près à l'Évêché causant avec M^{gr} Bruchési de l'hôpital Sainte-Justine ; je crois qu'il y prendra intérêt¹⁵³. »

En mars, Justine loue « une grande maison avec terrain pour son hôpital d'enfants, dans l'ave De Lorimier¹⁵⁴ ; le déménagement se fera le 1^{er} mai. J'espère que Sainte-Justine prendra soin de son hôpital qui lui est dédié et que bien des misères seront consolées. Combien de mères maintenant verront leurs enfants revenir à la vie par les soins intelligents de cette institution¹⁵⁵. »

Le 15 mai, Lady Lacoste a « visité l'hôpital Sainte-Justine qui est maintenant fort bien à l'ave De Lorimier. Maison spacieuse et beaux terrains. Les chers petits malades y trouveront un air rafraîchissant. Que je suis touchée de voir ma fille Justine se dépenser avec tant de dévouement aux soins de ces petits malades. Que Dieu la bénisse et fasse prospérer son œuvre¹⁵⁶. »



HOPITAL S^{TE} JUSTINE POUR ENFANTS

LE DEUXIÈME HÔPITAL, RUE DE LORIMIER COIN RACHEL, 1909.
(ARCHIVES DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE)

En dépit de ce qu'en pense Lady Lacoste et des prières qu'elle adresse au ciel pour l'œuvre de Justine, toute cette période d'organisation et de mise en route sera « marquée par la difficulté de concilier les efforts des groupes appelés à travailler ensemble dans des conditions matérielles précaires et sous la direction de quelques laïques inexpérimentées¹⁵⁷ ».

Une recette pour le succès

LA MISSION

Justine a deux grandes passions : sa famille et l'hôpital. Au fil des ans, cette dernière prendra de plus en plus de place pour finir par l'occuper toute après le décès de son mari, en novembre 1939.

Cette passion confine à l'obsession. Les moyens qu'elle déploie pour assurer aux enfants francophones du Québec les soins les meilleurs sont à la mesure de son audace et de son acharnement. « C'est ainsi que nous sommes devenues des quêteuses » pour « soigner l'enfant malade parce qu'il est membre de cette société¹⁵⁸ ».

Servir le patient. En 1955, Justine dira que « la Corporation de l'Hôpital Sainte-Justine formée en 1908... s'est engagée à organiser un hôpital à le construire, à en faire un poste de secours, de vie, de réhabilitation **pour le patient**¹⁵⁹. L'administration qui a été chargée d'opérer cet hôpital pour le patient s'est adjoint des médecins qu'elle a chargés, pour le

patient, de la direction médicale. En 1910, toujours pour le **patient**, l'Administration a confié à des religieuses la régie interne de l'Hôpital¹⁶⁰. »

Le premier rapport annuel¹⁶¹ souligne que «...nous nous sommes appliqués à traiter surtout les tout petits, ceux qui dépendent presque exclusivement de notre œuvre et qui ne peuvent être secourus par d'autres ».

À l'intention des mieux nantis, l'hôpital aura un département privé¹⁶², dont l'existence aide au financement des autres services de l'hôpital. Quelques-unes des chambres de ce département « sont arrangées avec deux lits, un petit et un grand, de sorte que la maman peut, si elle le désire, demeurer à l'Hôpital avec son enfant, et coucher dans la même chambre¹⁶³ ».

Sainte-Justine est « une institution sociale ; elle fait œuvre de charité, nul n'en doute, mais elle fait aussi œuvre de salut public en recueillant et guérissant des enfants, qui bien souvent, faute de soins, augmenteraient le nombre déjà si grand des infirmes qui encombrant notre ville¹⁶⁴ ».

Les enfants y sont parfois « si chaudement et si confortablement installés, souligne le D^r Masson, que les parents pauvres, misérables, font parfois la sourde oreille lorsqu'on les avertit de venir les chercher¹⁶⁵ ». Les conditions de vie des familles ouvrières canadiennes-françaises sont pénibles et la mortalité infantile est encore très élevée, au point d'être perçue comme une plaie sociale. Une décennie plus tard, en 1920, le D^r Masson dira que « Voué à cette œuvre l'hôpital Sainte-Justine est appelé à des destinées que l'avenir seul nous permettra de mesurer¹⁶⁶ ».

Très rapidement, Justine sait qu'il lui faudra sortir son hôpital des maisons, fussent-elles spacieuses, pour l'installer dans un milieu conçu en fonction des soins qu'elle veut voir prodiguer aux enfants. « Il ne s'agit donc pas d'un petit hôpital qui va grandir, mais plutôt d'une importante institution qui

débuta modestement¹⁶⁷. » Elle n'est d'ailleurs pas la seule à voir grand. « Le grand désir de tous c'est d'agrandir, de bâtir afin de pouvoir étendre davantage le bien qui se fait¹⁶⁸. » « Certains jours, la circulation est presque impossible, les malades s'entassaient dans les corridors et les escaliers envahissant parfois les salles...¹⁶⁹ ».

La secrétaire du comité exécutif note à la page 13 du 4^e rapport annuel¹⁷⁰ : « Le rapport de la trésorière donnera l'état financier de l'hôpital. Vous y constaterez que nous nous efforçons de faire des économies en vue de la construction d'un nouvel hôpital. Le local étant tout à fait insuffisant, nous comptons encore sur la sympathie du public pour mener à bonne fin ce projet qui nous permettra de recevoir un plus grand nombre d'enfants.

En 1913, l'hôpital a refusé plus d'enfants qu'il n'en a hospitalisés et, faute d'espace, s'est vu forcé de renvoyer « malgré leur désespoir et leurs larmes de pauvres mères qui nous apportaient leurs enfants et mettaient en nous toute leur espérance¹⁷¹ ».

Pour les soins, il y a l'équipe de médecins du Bureau médical et des bénévoles – mais il faut des gardes-malades. Des cours seront organisés et, en mars 1909, on discute de « l'opportunité de changer de 3 à 2 ans la durée du cours de gardes-malades afin de ne pas le mettre sur un pied d'infériorité avec celui des autres institutions¹⁷² ».

À la fin du même mois, à l'assemblée hebdomadaire du comité exécutif, « la question d'associer une communauté de femmes à notre œuvre est de nouveau mise à l'étude. Le Comité est prié de venir rencontrer les Sœurs de la Sagesse lorsque celles-ci viendront visiter l'Hôpital vers la fin de la semaine. » La qualité du lait préoccupe aussi ces dames et « La question de la vache est à l'étude [...] Il faut d'abord savoir si on peut la placer dans l'écurie¹⁷³.

En mai, le rapport du comité d'économie interne dispose de cette dernière question. « Il a été décidé qu'on se contenterait du lait d'un laitier et que l'achat d'une ou deux vaches serait remis à plus tard. C'est surtout la crainte de compliquer le service qui a fait prendre cette décision¹⁷⁴. » Le lait de vache, à cette époque, n'est pas pasteurisé. Il est souvent la cause de maladies chez les nourrissons et les jeunes enfants.

Ces dames décident de prendre à leur compte l'œuvre de la « Goutte de lait ». « Madame Beaubien et Madame Beaudry sont autorisées à louer une maison avenue de Lorimier au prix de \$15 par mois pour la première année et \$18 par mois pour la seconde année. Cette maison sera employée pour le Service de la Goutte de Lait et les dispensaires¹⁷⁵.

L'Hôpital demande et obtiendra de la Ville de Montréal une allocation de 1 500 \$ pour poursuivre l'œuvre de la « Goutte de lait » comme « complément nécessaire d'un hôpital pour les enfants¹⁷⁶ » et « ce sont surtout les enfants du peuple qui sont appelés à bénéficier dans la plus large mesure de cette œuvre si intéressante et si humanitaire », dont le but « est de venir en aide aux mères qui pour des raisons que nous croyons bonnes ne peuvent allaiter leurs enfants¹⁷⁷ ».

Ainsi, tous les matins, la quantité de lait prescrite pour 24 heures est livrée à domicile pour chaque enfant enregistré à la « Goutte de lait ». Ce lait, « modifié selon l'ordonnance des médecins et soumis ensuite à une stérilisation complète [...] est divisé en autant de biberons que l'enfant doit faire de repas¹⁷⁸ ».

À cette œuvre est attachée la consultation des nourrissons où les médecins prodiguent conseils aux mères tout autant que soins nécessaires aux enfants. Certains médecins de l'époque, dont le D^r Sévérin Lachapelle, tiennent l'ignorance des mères comme cause principale de la mortalité infantile¹⁷⁹. Tout un volet d'éducation populaire (des mères) sera développé. Des cours et des conférences seront donnés par les

médecins de l'Hôpital – « tantôt à l'hôpital, à l'École Ménagère, tantôt à l'occasion des activités bénévoles des dames patronnesses¹⁸⁰ ».

À partir des années 1910, Justine profite de ses voyages pour visiter des dispensaires et des hôpitaux et rencontrer des spécialistes des soins pour enfants et des concepteurs ou des manufacturiers d'équipement.

Au printemps de 1912, Justine est en Europe pour trois mois. Elle écrit à sa mère : « J'ai couru toute la semaine les différents dépôts de goutte de lait. Je saurai maintenant beaucoup mieux me tirer d'affaire et où prendre tous mes renseignements¹⁸¹. »

Mais elle n'est pas seule à courir les renseignements. À l'hôtel Athénée où elle est descendue avec son mari, elle écrit : « Le dr Sévérin Lachapelle vient de me faire visite. J'en étais toute surprise mais il avait appris que j'avais fait une grande tournée des gouttes de lait alors il voulait que je lui donne mes adresses. Cela m'a un peu amusée car nous ne travaillons pas du tout de la même manière¹⁸². » Puis l'automne de cette même année : « Je fais encore le tour de plusieurs hôpitaux et gouttes de lait seulement avec les fondateurs ou les directeurs de ces institutions. Je suis donc beaucoup mieux renseignée et j'aurai cette fois les statistiques que je n'ai pu obtenir jusqu'ici¹⁸³. »

En juin 1912, à Toronto, « Nous avons été aussi avec Justine visiter un hôpital d'enfants, bâti en 1899 et très prospère. Ma chère Justine ne se lasse pas de visiter les hôpitaux d'enfants afin de voir s'il est possible d'améliorer le sien¹⁸⁴. »

Peu avant, à Paris, « ...je dois aller chez les fournisseurs de tout le matériel de l'installation. Cela me sera d'un grand secours lors de notre construction nouvelle et même dès aujourd'hui. Je veux améliorer certaines classes. Enfin avec de

la persévérance je crois arriver j'espère à faire une provision de très fructueux renseignements.

Un dr [mot illisible] est très aimable pour moi à ce sujet. Il est le fondateur de deux services d'enfants dans deux hôpitaux ici. Demain, je retournerai chez lui voir des plans d'hôpitaux¹⁸⁵. »

Mais elle ne fait pas que visiter les hôpitaux. « Tous les soirs, écrit-elle à sa mère, il faut s'habiller en grande toilette et même jeudi nous avons eu un grand bal. Tu connais mes goûts et je manque ma grande liberté¹⁸⁶. » Elle voit le Pape – le trouvant « beaucoup vieilli depuis 2 ans. [...] j'ai aussi fait bénir deux Saint-Christophe pour les autos. C'est-tu drôle que Rome n'ait pas un aussi grand nombre d'autos que Montréal. Loin de là¹⁸⁷. »

LA RÉGIE INTERNE

Justine quitte Montréal pour l'Europe le 18 mars 1909. Elle y passera quelques mois à visiter, son mari y entretenant des relations d'affaires qui lui permettront plus tard d'établir des succursales de la Maison L.G. Beaubien et Cie limitée à Paris et à Bruxelles.

Au cours de ce voyage, Justine souhaite se rendre en Vendée, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, rencontrer la Supérieure des Filles de la Sagesse¹⁸⁸. « Depuis longtemps, les dames du comité exécutif, connaissant les qualités d'ordre et d'économie de la religieuse et son dévouement auprès de l'être qui souffre, désiraient confier à une communauté l'administration interne de l'hôpital¹⁸⁹. »

Elle se fait annoncer par une amie de Nantes, M^{me} J. Panneton qui, dans une correspondance à la Supérieure, écrit :

« Voici 2 ans un hôpital d'enfants a été fondé à Montréal (Canada) par plusieurs femmes de la meilleure société

canadienne-française dont quelques unes sont filles de Lord Lacoste ou femmes de directeur de journaux catholiques conservateurs. [...] ¹⁹⁰ ».

Justine n'est pas aussitôt embarquée sur le « steamer » La *Provence* que sa mère reçoit « un téléphone de M^{gr} Bruchési [lui] disant que 2 religieuses de Montfort viendraient [la] voir pour causer de l'Hôpital Sainte-Justine ». Passant l'après-midi chez Jeanne, une de ses filles, elle revient chez elle, y fait venir Thaïs et « Mile Rolland puis [...] nous eûmes une petite conférence. Pour conclusion, [les religieuses] viendront la semaine prochaine pour aller visiter l'hôpital afin de méditer le projet à exécuter ¹⁹¹. »

Dans la même semaine, sœur Marie-Arsène fait rapport de son entrevue avec M^{gr} Bruchési.

Puis, M^{gr} nous a parlé d'un Hôpital d'enfants, fondé à Montréal par le dévouement de plusieurs Dames riches de la Ville. Cet Hôpital a été établi, il y a dix-huit mois, pour combler une lacune des grands hôpitaux de Montréal, où les enfants se trouvent mélangés dans les salles de vieillards.

Ces Dames désireraient confier la surveillance de leur petit Hôpital à des religieuses, tout en conservant le maniement des affaires. Ce sont elles qui fournissent des fonds pour subvenir à toutes les dépenses ¹⁹².

Le 29 avril, le comité exécutif charge la secrétaire

[...] d'écrire à la Sœur Provinciale des Filles de la Sagesse lui disant ceci : Nous désirons avoir 6 religieuses à \$5 par mois par religieuse dont 1 supérieure, 2 diplômées, 1 cuisinière, 1 blanchisseuse, 1 pour le ménage. Les religieuses auront l'administration interne de notre hôpital, comprenant les soins à donner aux enfants, la formation des gardes et des aides maternelles, le dispensaire, la tenue des livres, l'achat des provisions et l'entretien de la maison. Elles auront 6 gardes à former et 1 serviteur sous leurs ordres. Elles relèveront directement du Comité

exécutif ; quant à ce qui regarde le côté médical, elles recevront leurs instructions du Bureau médical.

Le contrat sera signé pour 10 ans pouvant être rompu de part et d'autre, après 3 mois d'avis. Notre désir est de signer le contrat le plus tôt possible¹⁹³.

En juillet, les médecins sont convoqués à une « assemblée spéciale [...] pour étudier les conditions d'engagement des religieuses [...] ce qui concerne le bureau médical et pour régler d'une manière définitive le cours de gardes-malades¹⁹⁴ ». Il s'ensuivra que deux religieuses des Filles de la Sagesse se verront accorder « la direction médicale de l'hôpital. Toutefois, ces religieuses devront subir un examen et continuer leurs études à l'hôpital pour obtenir le certificat de l'institution¹⁹⁵. » Il en était encore ainsi à la fin des années cinquante de telle sorte qu'« on pouvait avoir une religieuse, étudiante en 3^e année qui était chef de service¹⁹⁶ ». « Même une sœur auxiliaire en nursing pouvait être chef mais pas une laïque avec la même formation. Et ça, jusqu'à la grève de 1963¹⁹⁷. »

Ce n'est pas que ces dames n'aient pas tout tenté pour qu'il en fût autrement, mais elles n'ont pas la main haute sur la « régie interne » de la congrégation des Filles de la Sagesse.

Plusieurs fois, la Provinciale a déplacé des religieuses, juste au moment où elles devenaient enfin prêtes à assumer les fonctions que l'Hôpital leur réservait.

Justine s'en plaint chaque fois et il arrive que ce soit sur un ton qui ne prête à aucune équivoque.

Depuis à peine deux ans vous nous avez pris Sœur Sosthène, Sœur Mathilde, Mère Ambroise et aujourd'hui Sœur Marguerite du Carmel sans nous avoir donné des remplaçantes de compétence équivalente.

La tâche est considérable et très lourde de responsabilité à Sainte-Justine et tout en donnant à de jeunes sœurs l'avantage d'une formation hospitalière, nous ne pouvons

admettre que les directrices de services soient des personnes inexpérimentées. De jeunes religieuses dévouées, mais pas encore qualifiées ne peuvent être mises en charge de services par le seul fait qu'elles sont religieuses. La surveillance morale serait sauve, mais il nous faut en plus répondre aux exigences médicales et scientifiques des hôpitaux modernes.

[...]

C'est non seulement une question d'affaires, une question de charité, mais une affaire de conscience pour nous de laisser un département quel qu'il soit, et surtout celui de la radiologie, sans qu'une religieuse parfaitement qualifiée en soit chargée.

Cette qualification ne peut certainement pas s'obtenir dans le cas qui nous intéresse actuellement sans une pratique d'au moins six mois¹⁹⁸.

L'aventure avec les religieuses avait commencé difficilement et a failli tourner court à plusieurs reprises. C'est que Justine sait ce qu'elle veut et qu'elle n'entend pas accéder à toutes les demandes qu'on lui soumet, viennent-elles de la supérieure générale ou de M^{gr} Bruchési. En tous les cas, quand, elle y accède, c'est à son heure et généralement à ses conditions.

Pour accepter de venir à Sainte-Justine les religieuses exigent une chapelle et des « quartiers assez privés pour mener, entre elles, une existence de communauté¹⁹⁹ ». Justine promet et, le 15 août 1909, sœur Cécile de la Croix annonce l'acceptation de sa communauté.

À cinq heures, le samedi 26 février 1910, elles sont reçues chez Justine et le mardi 1^{er} mars, les six jeunes Filles de la Sagesse, accompagnée de leur Provinciale, se rendent prendre charge de la maison de la rue De Lorimier. Mais leurs chambres ne sont pas prêtes ! Elles ont beau être accueillies par les médecins, quelques prêtres et ces dames qui leur serviront le dîner, puis recevoir la bénédiction de Sa Grandeur, elles sont

en sandales dans la neige²⁰⁰ et la maison privée qui tient lieu d'hôpital n'est pas ce à quoi elles s'attendaient.

Dans le journal qu'elles tiennent, elles décrivent ainsi l'hôpital :

Au rez-de-chaussée, deux grandes pièces, séparées par le corridor d'entrée, contiennent, l'une onze lits, l'autre douze. Près de l'une des salles se trouve le réfectoire destiné aux religieuses et aux gardes-malades ; c'est dans cet appartement que se servent les repas des enfants, qu'on lave leur vaisselle et que se fait la préparation et la stérilisation du lait. C'était l'ancienne cuisine. La dépense, qui faisait suite, est aménagée comme cuisine : c'est un étroit passage où il n'y a pas d'espace libre. Cinq portes donnent dans le réfectoire... la cinquième ouvre sur la remise, c'est par là que passent les fournisseurs, ce qui procure de fréquentes visites plus ou moins agréables pendant les repas de la communauté.

Au premier étage... Cela rappelle aux religieuses la pauvreté de la crèche. On a bien de la peine à se défaire des insectes qui viennent nous réveiller la nuit. Les gardes-malades couchent dans l'appartement voisin. Elles ne sont pas mieux logées que nous, une simple cloison sépare les deux dortoirs, elles n'ont que leur table de nuit et leur malle pour ameublement. Nous devons traverser ce dortoir pour entrer dans le nôtre. Pendant l'été, ces dortoirs sont de vraies fournaies les gardes-malades portent leur matelas sur le toit de la rallonge afin de pouvoir se reposer un peu²⁰¹.

[...] le Supérieur des Montfortains n'hésite pas à classer l'hôpital de la rue De Lorimier comme une mission des moins désirables et des moins aptes à voir se réaliser le projet trop idéaliste des promoteurs de cette entreprise²⁰².

Mais il n'y a pas que les lieux qui font problème. Les communautés religieuses ont l'habitude de diriger *elles-mêmes* les institutions hospitalières auxquelles elles prêtent leur concours. Dans le cas de Sainte-Justine, il faut composer avec des laïques qui ne se contentent pas de ramasser des fonds. Ces dames sont quotidiennement dans l'hôpital, en supervi-

sont le fonctionnement, admettent des malades et donnent des ordres, même à la Supérieure !

La Supérieure provinciale écrit à Justine :

1. J'admets très bien que le Comité puisse présenter les enfants ; mais ils ne seront acceptés qu'avec l'agrément de la Supérieure et l'autorisation des médecins. Ceux-ci, en effet, ont à contrôler l'état maladif des enfants, et la Supérieure, au point de vue de la gestion de l'hôpital, par exemple de la disponibilité des lits, a le droit d'admettre ou de refuser.

2. Nous admettons très bien que ces dames puissent venir visiter l'hôpital parce qu'elles se désintéresseraient de l'œuvre si elles ne la voyaient pas ; mais ces visites doivent être comme celles des parents et amis : pour distribuer aux enfants quelques douceurs ou amusements. Elles ne doivent point être une inspection et les dames n'y donneront aucun ordre ni remarque à la Supérieure ou aux Sœurs. De plus, il faudrait bien que les visites ne fussent pas quotidiennes.

3. L'économe, étant en rapport avec la Supérieure pour la comptabilité, peut très bien voir si quelque chose est défectueux dans la gestion de l'hôpital et en parler à la Supérieure, en son nom et au nom du Comité²⁰³.

La Supérieure provinciale voulait voir ces questions réglées dans le traité²⁰⁴. Elle ajoutait...

quelques remarques qui visant un état provisoire ne peuvent faire partie du traité mais que nous tenons à voir se réaliser sans retard :

a) la réunion des dames pour la couture pourra se faire comme par le passé mais nous excluons celle des enfants qui ne fait que mettre le désordre. Elle n'est point à sa place dans un hôpital ;

b) la Sœur veilleuse reposera, le jour, dans la chambre d'isolement et non pas au dortoir où il est impossible qu'elle repose l'après-midi

c) après examen, le ventilateur, qui sera placé au printemps, devrait être sur le toit et en réalité, il en faudrait

deux, à moins, (ce qui serait désirable), que les nurses soient placées ailleurs et que les Sœurs aient tout le dortoir.

Pour détendre les relations, « Justine pourvoit elle-même à l'aménagement d'une chapelle [...] que l'hôpital ne peut assumer²⁰⁵ ». Elle sera inaugurée le mercredi 19 octobre 1910, par Sa Grandeur M^{gr} Bruchési.

Le 14 février 1911, Justine part pour l'Europe avec son mari, les parents de Louis et Marguerite, la sœur de ce dernier. Elle en revient le 23 juin. De Paris, elle demande audience à la Supérieure générale des Filles de la Sagesse qu'elle rencontre en mai « et je ne sais que penser. Je serai tout de même rassurée de mes projets avant mon départ.

« Je ne sais si c'est encore une épreuve qu'il nous est envoyée ou si c'est encore une [mot illisible] simplement qu'il faut traverser pour arriver au succès définitif²⁰⁶. »

Durant ce temps, à Montréal, ces dames se réunissent sous la direction de Mme Bruneau. Lors de la réunion du comité exécutif du 5 juin, « la secrétaire donne lecture d'une lettre de M^{gr} Bruchési conseillant aux dames de l'hôpital de s'entendre si possible avec les Sœurs de la Sagesse parce que²⁰⁷ » [...] « si l'entente dont je parle n'est pas possible, les Filles de la Sagesse quitteront votre hôpital [...]. C'est dans l'espoir que vous pourrez éviter une rupture qui aura, je le crains, des conséquences fâcheuses...²⁰⁸ ».

La Supérieure générale écrivait à Sa Grandeur, depuis Saint-Laurent-sur-Sèvre, quelques jours avant la visite de Justine :

Depuis que les Sœurs de la Sagesse ont été appelées par le Comité des Dames Sainte-Justine de Montréal, il y a un an passé, nous avons essayé de remédier aux difficultés que le Comité nous a soumises par un traité, lequel n'est

pas encore observé à l'heure actuelle, alors qu'il devrait être mis en vigueur depuis le 8 décembre 1910.

Pour éviter les récriminations des Dames, la responsabilité d'une œuvre que nous ne gérons pas, et n'ayant aucun espoir de voir s'améliorer la situation, nous venons demander à Votre Grandeur s'il ne serait pas plus sage de retirer les Sœurs²⁰⁹ ?

Justine avait dû se faire convaincante, puisque le comité exécutif est assuré « que les religieuses demeureront à l'hôpital, aux conditions déjà acceptées par la Communauté et le Comité d'administration, jusqu'à la visite de la Supérieure générale en mai prochain²¹⁰ ». Il s'agit d'un sursis.

Mais les choses ont dû s'arranger, puisqu'au printemps suivant, de Paris, Justine écrit à sa mère : « J'arrive de rendre visite à la Supérieure des Filles de la Sagesse. J'ai été très satisfaite de constater que nous pourrons très certainement compter sur elles maintenant. Il nous a fallu bien du temps pour la conviction mais enfin nous espérons que nous avons réussi. Il vaut encore mieux continuer avec elles une œuvre commencée avec elles que de changer maintenant²¹¹. »

Il reste qu'il faudra encore quelques années avant que le traité soit signé. « Ci-joint donc, Madame, le dit traité, écrit à la main. Je vous avoue que nous ne pouvons nous résoudre à mettre dans nos archives, ces actes écrits à la machine. Nous sommes de la vieille France et les manuscrits y sont tenus en honneur²¹². »

Ce n'est pas que Justine ne veuille pas leur faire plaisir. Elle s'y emploie, mais ne peut répondre à toutes leurs demandes. « Nous ne savons pas encore ce que nous placerons définitivement à la place du service médico-social. Les religieuses, avec raison, réclament à grands cris des parloirs. [...] Sœur Gérard se montre sceptique sur la décision que nous avons prise de la placer dans les anciens dispensaires de médecine²¹³. »

De temps à autre, Justine prend des religieuses en auto pour des visites ou de simples promenades. À l'automne 1913, par exemple, elle prend sa mère, la Supérieure et trois autres religieuses et se rend à Longueuil leur faire visiter la chapelle du couvent des sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie où elles se recueillent devant la châsse contenant les reliques de la petite sainte Justine. Durant ce temps, Lady Lacoste et sa fille rendent visite à leur parente, sœur Marie-Thaïs, qui réside à ce couvent²¹⁴.

L'été, Justine les reçoit chez elle, à dîner sur la terrasse ou dans les jardins. « Une photographie du temps nous montre les religieuses – M^{me} Beaubien en tête – égrenant leur chapelet autour de la roseraie et dans les allées bordées de glaïeuls, de mufliers et de dahlias géants, pendant que sur la terrasse les domestiques s'affairent à préparer un délicieux buffet²¹⁵. »

Très tôt, Justine envoie des religieuses assister à des congrès, auxquels elle assiste souvent elle-même. Ainsi, en 1919, « Mère Supérieure, M^{me} Beaubien et Sœur Aimé de Jésus sont allées à Chicago, au mois de mars dernier pour assister à la convention du "Catholic Hospital Association". Elles sont revenues très satisfaites de leur voyage et résolues à appliquer au système de l'Hôpital les améliorations suggérées à la convention qui sont la réorganisation des dossiers et du laboratoire²¹⁶.

Durant les années trente, Justine envoie les religieuses en Europe et aux États-Unis. « Nous avons été heureuses de prendre ce voyage à nos frais, sachant que Sœur Valérie de la Sagesse bénéficierait de cet échange avec d'autres groupements infirmiers, et qu'elle serait vivement intéressée par les écoles et les hôpitaux qu'elle visiterait au cours de son séjour en France et en Belgique. Nous avons voulu ainsi donner à la chère sœur une marque de l'appréciation que nous faisons de son dévouement envers nos élèves²¹⁷.

Lors d'un congrès des gardes-malades canadiennes à Calgary, les religieuses profitent « d'une excursion en auto... à Banff... un imprévu des plus agréables que nos sœurs ont beaucoup apprécié²¹⁸ ».

Une fois les premières années d'ajustement passées, un *modus vivendi* s'est installé et, au fil du développement de l'œuvre et des constructions successives, les religieuses sont devenues d'inappréciables collaboratrices dont Justine aimait à souligner les mérites.

« Nous avons bien compris par la suite le mérite de ces bonnes sœurs... [qui] par leur expérience, nous permirent de donner plus d'expansion à notre maison des enfants malades. Elles ne craignirent pas d'ajouter des dispensaires, une goutte de lait, et d'ouvrir notre première École d'Infirmières²¹⁹. » En fait, Justine oublie que de 1908 jusqu'à l'arrivée des religieuses en 1910, les médecins tenteront de former des gardes-malades.

D'abord improvisée, cette école est à la fois lieu de formation et réservoir de main-d'œuvre à bon marché. Elle formera plus de 1400 infirmières et près de 4000 élèves des écoles affiliées viendront y compléter leurs études en pédiatrie. Elle connaît pourtant des problèmes, au départ.

« Créée trop tôt, l'école des gardes-malades a du mal à s'imposer. Et alors que l'Hôpital Sainte-Justine recherchait des candidates, l'Hôpital Notre-Dame en refusait²²⁰. » C'est d'ailleurs l'Hôpital Notre-Dame qui, le premier, avait offert un cours d'infirmières en français pour des laïques, en 1897.

Après avoir soupesé les mérites d'un cours de deux ans plutôt que de trois, ces dames opteront finalement pour trois ans et tenteront d'obtenir que leurs étudiantes acquièrent une formation plus large au moyen de stages. Elles chargent donc messieurs les docteurs Lachapelle et Masson de démarches auprès des Sœurs de la Miséricorde « pour obtenir que nos

gardes-malades puissent aller faire un stage de quelques mois dans les salles de l'hôpital de la Maternité²²¹ ». Et le printemps suivant, « des gardes seront admises aux cliniques de la maternité et à vingt accouchements après avoir eu leur diplôme²²² ».

Aux termes des Règlements de l'École des gardes-malades l'aspirante doit avoir au moins 18 ans et pas plus de 35. Elle doit posséder une bonne instruction, avoir des notions élémentaires d'arithmétique, pouvoir lire et écrire correctement la langue française²²³ ».

Des années plus tard, « la présidente revient sur la nécessité de faire donner des cours d'anglais et de diction aux infirmières²²⁴ ».

La postulante (on se croirait au monastère !) doit se soumettre à une période de probation de trois mois. Si elle satisfait aux exigences de l'École, elle doit alors porter l'uniforme. Elle est sous « la dépendance immédiate de la Supérieure, pour tout ce qui regarde les devoirs de sa charge et la discipline intérieure de l'hôpital ; mais toute infraction grave aux règlements doit être rapportée au bureau d'administration pour enquête²²⁵ ».

L'élève signe un contrat « par lequel elle s'engage à demeurer à l'hôpital pendant deux ans et à se conformer aux règlements de l'institution sous peine de renvoi²²⁶ ». Elle reçoit 5 \$ par mois pour ses dépenses personnelles. En cas de maladie elle est soignée gratuitement à l'hôpital, mais se voit privée de son indemnité mensuelle et doit reprendre le temps perdu. Elle ne peut s'absenter sans une permission de la Supérieure.

« L'enseignement médical est donné par les médecins de l'hôpital et par la Supérieure ou son assistante. Chaque élève doit, durant le cours de ses deux ans à l'hôpital, faire au moins quatre mois de services de nuit lorsqu'elle en est requise par la Supérieure²²⁷. »



COURS DONNÉ AUX INFIRMIÈRES (GARDES-MALADES), DANS LES ANNÉES CINQUANTE.
(ARCHIVES DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE)

Le Conseil de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal reconnaît l'École des gardes-malades, le 31 mai 1923, et les diplômées de Sainte-Justine se verront décerner un titre universitaire à compter de cette date. Ce titre est aussi reconnu par l'Association des gardes-malades de la province de Québec. De plus, « les différentes écoles reconnues par la Faculté interchangeront un certain nombre d'élèves finissants pour leur permettre d'acquérir une expérience tant spéciale que générale dans les différents hôpitaux²²⁸ ». À partir de 1933, l'Hôpital offrira à ses gardes-malades graduées un cours post scolaire leur permettant de se mettre au courant des nouvelles techniques.

En 1928, ces dames ouvrent un département d'obstétrique. Ainsi, les gardes-malades formées à Sainte-Justine pourront trouver sur place « toutes les leçons que comporte le programme universitaire²²⁹ ».

Il leur faudra toutefois obtenir une modification à la loi constituante qui n'autorise ces dames à soigner que des enfants. Comme si elles craignaient que ce geste soit inter-

prété comme un changement de mission, elles s'empresment de promettre que « l'Hôpital [...] restera toujours un hôpital d'enfants, respectant en cela son idéal, et n'ouvrant un département d'obstétrique ou autre service au besoin, que pour le plus grand avantage de nos gardes-malades...²³⁰ ».

En 1939, le cours de gardes-malades est toujours de trois ans, bien qu'un cours post scolaire d'un an soit donné aux graduées de l'école de l'hôpital aussi bien qu'aux graduées des écoles affiliées²³¹. Les religieuses en charge de l'école assurent l'enseignement théorique et pratique, secondées par des médecins.

La régie interne comprenait « tout, tout, tout, dira le D^r Royer : les achats, la comptabilité, les cuisines, la formation des infirmières, des puéricultrices, le nursing proprement dit... tout ce qui était le soin des malades. Et sans doute que c'était une autre sœur qui s'occupait des laveurs de planchers. Les sœurs en couvraient large²³². »

Mais il le fallait. La régie d'un hôpital d'enfants en voie de spécialisation et passant de quelques dizaines de lits à près de 200, puis de 500 à près du double en 1957 eût été impossible par le seul travail de ces dames. Malgré toute la bonne volonté qu'elles y mettaient, malgré les habiletés de chacune et la charge de travail qu'elles abattaient quotidiennement, il leur manquait les connaissances pour former le personnel soignant et veiller à l'administration des soins.

Les religieuses, ainsi qu'il est stipulé à l'article 2 de leur traité, « se chargeront des soins à donner aux enfants, de la formation des gardes et des aides maternelles, du dispensaire... » Ce traité sera révisé de temps à autre, s'adaptant à l'évolution de l'hôpital, la Supérieure demeurant toujours chargée de l'administration interne de l'institution.

Ces dames ont tenu dès l'origine à promouvoir l'éducation des mères et la formation du personnel soignant. Justine dira



VISITE DES MAMANS À LA CLINIQUE, 1919.
(ARCHIVES DE L'HÔPITAL STEIN-JUSTINE)

d'ailleurs de l'hôpital que « c'est en plus une école professionnelle et une source inépuisable d'enseignement pratique pour tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont ou auront une responsabilité quelconque dans la famille ou ailleurs²³³ ».

Elle s'occupera elle-même de formation à l'occasion. Ainsi, elle écrit à sa mère : « Au dispensaire j'avais à faire l'école là aussi. Nous avons une directrice nouvelle mais j'espère que tout ira bien. Il faut de la patience un peu partout pour arriver à son but²³⁴. » Et un mois plus tard, « J'attends encore une nouvelle personne demain au dispensaire. Espérons que ce sera enfin une solution au grand problème de cet été. Tout de même, je ne me plains pas de ma besogne car je l'aime beaucoup et m'y intéresse tous les jours davantage. Cela me force à sortir un peu de moi-même car dans ma vie mes obligations ne sont pas trop lourdes²³⁵. »

Au cours de l'un de ses nombreux voyages en Europe, Justine écrit à sa sœur Marie au sujet d'une « loi française en force depuis 2 ans par laquelle les patrons doivent donner pendant deux ans 2 heures par jour de formation à leurs apprentis, elle paraît être une loi des plus justes et des plus profitables du point de vue rendement tant pour le patron que pour le pays. Nous en causerons...²³⁶ ». Rien ne nous indique toutefois que cette façon de faire ait été appliquée à Sainte-Justine.

Au « moment d'installer l'hôpital dans les locaux permanents de la rue Saint-Denis, les administratrices affirment clairement qu'elles n'entendent pas partager le pouvoir décisionnel qu'elles détiennent ; elles délègueront tout au plus des fonctions essentielles aux médecins et aux religieuses se réservant toujours la décision finale²³⁷. »

Religieuses et médecins se sont disputé la première place auprès de ces dames pour tenter d'en venir à diriger l'hôpital – chaque groupe prétendant être le mieux en mesure de ce faire. Ni l'un ni l'autre n'y parviendra. Il faudra le gouvernement, au début des années soixante, pour forcer ces dames à partager leur pouvoir – à leur corps défendant.

L'ORGANISATION DES SOINS

En 1908, un premier bureau médical²³⁸ est formé sous la présidence du D^r Boucher²³⁹. Plusieurs rencontres ont lieu avec ces dames pour discuter de l'organisation des divers services de l'hôpital. Le secrétaire de ce bureau est le D^r Raoul Masson dont l'épouse est parmi les bénévoles de la première heure. Il assurera la direction médicale.

Dans cette maison de la rue Saint-Denis, qui tient lieu d'hôpital, les D^{ts} Jean-Charles Bourgoïn et Zéphirin Rhéaume sont les premiers à offrir des services de médecine et de

chirurgie avec quelque constance. Ils suivront, rue De Lorimier, la petite équipe en voie de formation.

Dans les conditions pénibles du début, avec trop de malades et peu de moyens, ils jetteront les bases de la médecine infantile qui fait aujourd'hui la renommée de Sainte-Justine.

Mais les années d'apprentissage sont difficiles. Les médecins ont maille à partir avec ces dames à plusieurs reprises et sur de nombreux sujets. La question des consultations payantes aux dispensaires a été l'objet de litiges dès le début. Dans une lettre adressée au secrétaire du Bureau médical, le comité exécutif fait savoir à messieurs les médecins qu'il « a décidé qu'il valait mieux pour remplir le but de la fondation de l'hôpital qui est avant tout de soigner les pauvres, qu'à l'avenir les consultations soient gratuites²⁴⁰ ».

Cette question mettra des années à se régler à la satisfaction des parties et provoquera souvent l'indignation des médecins qui accuseront ces dames : « On dirait que le bureau d'administration les veut punir... Cette question qui trop souvent est venue sur le tapis sans avoir pu être réglée par l'étroitesse d'esprit du bureau d'administration, le Bureau médical est décidé de la régler une fois pour toute non pas en demandant des faveurs mais en imposant nos [sic] volontés²⁴¹. » Les médecins se feront constamment rappeler le règlement sur l'admission gratuite des patients.

En 1910, la secrétaire est chargée d'écrire au président du Bureau médical pour lui transmettre les remarques du comité exécutif au sujet de différents services des médecins de l'hôpital²⁴². L'année suivante, ces dames décident d'écrire au « sujet du service de Monsieur le docteur Laurent qui laisse beaucoup à désirer ; de demander de nommer un assistant à Monsieur le docteur Laurent d'ici au vingt et un mai de demander aux médecins plus de régularité aux heures des dispensaires et d'organiser les services du Bureau médical pour la saison d'été²⁴³. »

Plus tard, la secrétaire écrit au président pour s'assurer que les médecins donnent leurs consultations à l'heure indiquée, leur négligence à ce sujet étant jugée cause de désordre. Cette même correspondance porte sur le cas des maladies contagieuses et demande « quel procédé y a-t-il à prendre et comment doivent agir les religieuses en pareilles circonstances²⁴⁴ ».

Dès sa première année d'existence, Sainte-Justine doit composer avec deux épidémies qui forcent l'institution à fermer ses portes. La première, une invasion de coqueluche, empêche de recevoir de nouveaux patients pendant six mois et la seconde, la rougeole, atteint onze des dix-sept enfants alors en traitement.

La contagion et les moyens de l'enrayer seront des sujets constants de préoccupation pour ces dames et pour le corps médical. « Depuis assez longtemps, le problème de la contagion dans notre milieu hospitalier nous a considérablement préoccupés, et bien que notre situation en tant qu'hôpital très actif ne soit pas plus grave qu'ailleurs, nous avons l'ambition de chercher à améliorer la situation. [...] Il n'est pas possible, considérant nos connaissances actuelles, d'éviter la contagion...²⁴⁵ ».

Sainte-Justine jouera un rôle important au moment des épidémies qui séviront au cours des ans. En 1917, la grippe espagnole emportera même son chirurgien, le D^r Romulus Falardeau. L'année suivante, à la demande du D^r Boucher de la Cité de Montréal²⁴⁶, ces dames ouvriront un hôpital d'urgence pour les enfants atteints par la contagion. Sainte-Justine n'ayant pas de département d'isolation, Justine a recours aux Frères de l'instruction chrétienne dont une école avoisine l'hôpital. Elle y installe un hôpital de fortune qui accueille 46 enfants dont un seulement mourra²⁴⁷. Selon Lady Lacoste, « c'est une entreprise qui donne beaucoup à faire. Justine est tout absorbée par son nouvel hôpital. Elle terminait hier soir, l'installation de 50 lits, déjà 40 étaient remplis²⁴⁸ ». Le samedi

9 novembre, « la ville ferme les portes de ses salles (dans l'école des Frères) pour faire la désinfection, car les écoles ouvriront mardi prochain. La grippe est contrôlée, il en reste encore quelques cas isolés. Tout va reprendre son cours²⁴⁹. » Par mesure de précaution, M^{gr} Bruchési avait même suspendu la célébration de la messe, durant l'épidémie.

Et puis la poliomyélite frappera en 1931. Dès qu'elle apprend que le Québec est sérieusement menacé par une épidémie de poliomyélite, Justine réorganise l'hôpital pour pouvoir traiter les cas qui se présentent déjà nombreux. Le département d'isolation ne suffisant plus, « nous avons dû sacrifier un de nos solariums de médecine et y ouvrir un nouveau service pour la poliomyélite²⁵⁰ ».

Elle met à contribution le département d'électrothérapie, puis les laboratoires. Ces derniers serviront non seulement aux analyses pour le dépistage, mais aussi pour la fabrication du sérum que l'on administre aux convalescents. « Ce travail si effectif nous a démontré qu'un hôpital d'enfants comme Sainte-Justine doit être outillé pour parer à toute éventualité : voilà pourquoi nous n'avons pas hésité devant les frais qu'entraînera notre installation au dernier étage de la bâtisse rue Saint-Vallier, et qui sera le complément obligatoire de notre laboratoire²⁵¹. »

En outre, Justine mettra 60 lits à la disposition de la Faculté de médecine pour ouvrir, à l'hôpital, une clinique des maladies contagieuses²⁵².

En août 1942, nouvelle alerte à la poliomyélite. Sainte-Justine prend immédiatement les dispositions nécessaires pour combattre cette infection avec les meilleures thérapeutiques de l'époque. Une session est organisée où un clinicien, un radiologiste et un chirurgien exposent les derniers progrès. Marie Hepworth (masseuse) donne une démonstration de la nouvelle méthode de traitement, dite Sister Kenny, grâce à laquelle les complications sont réduites au minimum.

Le traitement Kenny, dont la valeur semble de plus en plus démontrée, a été utilisé avec beaucoup de succès pour les 30 enfants que nous avons hospitalisés et les résultats que nous avons obtenus sont des plus encourageants pour l'avenir.

Pendant toute la période où les cas de poliomyélite ont été observés à Montréal, Sainte-Justine a contribué pour une large part au traitement de ces malades et nous avons reçu environ 36 et demi % des cas rapportés²⁵³.

En janvier 1943, Justine invite Sister Kenny à venir donner des cours à Sainte-Justine et lui demande ses conditions. Le 11 juin, cette garde-malade australienne, attachée à l'Hôpital général de Minneapolis, visite Sainte-Justine et explique son approche. La technique qu'elle a mise au point est depuis mondialement reconnue dans le traitement des personnes handicapées.

En 1946, la poliomyélite frappe de nouveau. D'après Madeleine des Rivières, du 7 juin au 2 décembre, 516 patients sont admis et soignés à l'hôpital, dont 17 ne survivront pas²⁵⁴. Les solariums prévus pour la convalescence des enfants sont de nouveau réquisitionnés, mais il n'y a pas assez de place pour répondre « à la supplique des parents qui... demandaient de recevoir quand même leurs enfants... nous n'avions plus d'endroits disponibles et... notre personnel – à bout de forces – pouvait à peine se tenir debout²⁵⁵. » En cette occasion, comme lors des autres épidémies, les Filles de la Sagesse ont reçu du renfort de leur maison d'Ottawa.

Justine s'était très tôt assurée qu'un poumon d'acier soit au service des victimes de cette terrible maladie²⁵⁶. D'autant qu'elle s'était prise d'une affection particulière pour Fleur-Ange Franœur, une Abitibienne arrivée mourante en ambulance, le 20 septembre 1946. « Elle était sous la protection de M^{me} Beaubien qui accédait à toutes ses demandes. Il a fallu que toutes les infirmières passent par son service. Elle avait une chambre privée pour elle et son poumon d'acier (on disait

son moulin à laver parce qu'on l'entendait toujours et de loin). Il y avait une présence constante d'une infirmière auprès d'elle²⁵⁷. » Fleur-Ange est décédée le 31 janvier 1960, ayant passé toutes ces années dans son poumon d'acier, aux frais de l'hôpital. Ou de Justine...

Le rôle du Bureau médical s'est transformé au fil des ans. Dans les années trente, ses principales attributions consistent à réviser les dossiers, à discuter les diagnostics et les traitements afin de prévenir les causes de mortalité²⁵⁸. Mais jusque-là il est utilisé à toutes les sauces.

À l'occasion d'une assemblée spéciale avec le Bureau médical, il est décidé que « tous les règlements faits par le Bureau médical doivent être soumis à l'administration et les médecins doivent observer la Charte. M^{me} Beaubien tentera de faire ajouter une clause à l'effet que les médecins se soumettent aux règlements de l'Hôpital, mais messieurs les docteurs refusent de consentir à cette condition²⁵⁹. »

Ces dames prennent des décisions qui ne vont pas sans heurter le corps médical. Ainsi, le Bureau médical écrit que « sans accepter le principe de la séparation des services des dispensaires de ceux des salles et tout en regrettant que le Conseil d'Administration ait adopté une méthode contraire à la pratique générale des hôpitaux [il] consent, pour éviter un conflit qui nuirait au bon fonctionnement de l'Hôpital à se conformer à la décision du Bureau d'administration²⁶⁰ ».

Au début, il n'y a que quelques services et les médecins travaillent bénévolement. Ils assurent aussi la formation des religieuses et des gardes-malades. À l'occasion, ces dames rappellent aux médecins « que les cours donnés aux infirmières sont de plus en plus irréguliers et qu'un tel état de choses risque de compromettre la qualité des soins et d'entacher la bonne réputation de l'école²⁶¹ ».

Rita Desjardins dira qu'« avec le développement des services hospitaliers, l'institution disposait d'un important matériel clinique que les dirigeantes s'empressèrent de mettre au service de la Faculté de médecine. C'est qu'au même moment, la réforme nord-américaine des études médicales mettait l'accent sur l'affiliation universitaire des hôpitaux pour mieux répondre aux besoins de l'enseignement médical. Elles placent ainsi leur institution sur la voie de la modernité²⁶². »

Ces dames négocient durant quelques années l'affiliation de leur hôpital à l'université. Dès mars 1910, Justine offre à l'École de Médecine et Chirurgie de l'Université Laval de Montréal d'admettre ses élèves à Sainte-Justine pour l'observation des maladies de l'enfance.

Le président de cette école, qui devient la Faculté de médecine, est tout disposé à ce projet et lui-même donne une série de cours de puériculture au dispensaire de l'hôpital en mai 1913. Puis il décède sans qu'une entente soit intervenue.

C'est la question du contrôle sur la nomination des médecins qui fait problème. « ...l'Université ne peut s'affilier un hôpital sans une dose de contrôle sur la nomination des médecins²⁶³ ». Et ceux de Sainte-Justine ne veulent pas de l'ingérence universitaire dans leur hôpital. Mais ces dames tiennent à l'affiliation universitaire : cela confère un prestige à l'institution qui en bénéficie. Surtout, cela permet de faire un centre d'études scientifiques contribuant à l'évolution de la médecine infantile.

Robert Rumilly raconte que pour faire aboutir le processus, Euphrosine Rolland, avec l'accord du conseil d'administration, consulte un bureau d'avocats libéraux influents²⁶⁴ pour savoir si Sainte-Justine peut confier la nomination de ses médecins à l'Université Laval, sans le concours des médecins qui composent actuellement le Bureau médical.

Dans son avis du 27 octobre 1914, M^c Thibaudeau Rinfret conclut qu'en vertu de la Charte constituant ces dames en corporation, c'est à elles en tant qu'administrateurs qu'appartient ce pouvoir, mais que rien ne s'oppose « à ce que les administrateurs, possédant le pouvoir exclusif de nommer les médecins, délèguent ce pouvoir à l'Université Laval²⁶⁵ » Le contrat sera signé le 3 novembre 1914. L'article 2 règle le différend : « Lorsqu'il s'agit de nommer des médecins pour les différents services de l'hôpital, le Bureau médical présente les noms des médecins qu'il croit devoir suggérer ; la Faculté fait son choix et le soumet au Bureau d'Administration, qui fait la nomination²⁶⁶. »

Maintenant que l'hôpital doit aussi servir à l'enseignement, le D^r Raoul Masson signale qu'« il faut un laboratoire [où] nous pourrions contrôler nos travaux de clinique par des méthodes scientifiques les plus modernes, et faire des travaux de recherches dont la cause infantile tout entière pourra bénéficier²⁶⁷ ». Les médecins obtiennent l'autorisation de l'organiser, en 1914.

En 1927, l'Université de Montréal confie au Professeur Pierre Masson, de l'Université de Strasbourg, la direction du laboratoire d'anatomie pathologique. Ces dames diront qu'elles ont « vu à ce qu'il soit organisé suivant les données les plus modernes, afin que nos médecins puissent y faire des recherches avantageuses au point de vue scientifique et humanitaire²⁶⁸ ».

C'est que Justine veut faire de Sainte-Justine « non seulement un centre de guérison, mais un milieu scientifique d'études et de recherches, et ce, pour la gloire et le bénéfice de notre race ». Justine est convaincue que les médecins attachés à son hôpital comprennent cet idéal et le partagent. D'ailleurs, « L'articulation des soins médicaux avec l'enseignement médical et la recherche scientifique constitue désormais la

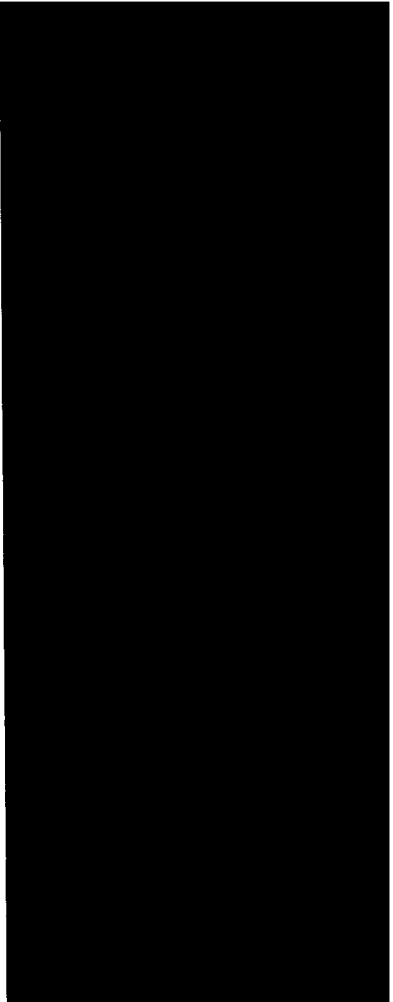
préoccupation majeure des grandes institutions hospitalières en milieu urbain²⁶⁹ » .

Dès l'ajout d'une deuxième aile à Saint-Denis, les administratrices décident de nommer un « surintendant médical qui sera expressément chargé de faire exécuter les décisions du Bureau des médecins et de l'administration²⁷⁰ ». Les règlements seront amendés en conséquence et le D^f J.-C. Bernard entrera en fonction en février 1924. Mais il faudra attendre le début des années trente pour que « la régie médicale » soit officiellement remise aux médecins. « La régie médicale présentant une complexité de problèmes à résoudre par suite de l'augmentation de nos services et du besoin urgent d'en maintenir une parfaite organisation²⁷¹ », le conseil d'administration crée un poste de directeur médical confié au Dr Edmond Dubé – depuis longtemps associé au développement de la médecine infantile à Sainte-Justine.

Le D^f Dubé est de ceux qui croient que, pour réussir, un hôpital doit avoir des médecins qualifiés, mais aussi prendre part au mouvement universitaire et scientifique. Le nouveau directeur est apprécié de ses collègues qui reconnaissent en lui un grand travailleur et un excellent organisateur. Et il a aussi du tact. Ça lui en prendra pour assurer « la gestion médicale » d'un hôpital de 500 lits dans lequel ces dames sont omniprésentes et professent des idées bien arrêtées sur tout. Même sur les soins, l'instrumentation médicale et l'organisation du travail des professionnels.

Rita Desjardins dira qu'il est « raisonnable d'affirmer que les administratrices ont été responsables de l'évolution médicale de l'hôpital, en dépit du fait que la collaboration de ses médecins ne leur ait pas toujours été acquise²⁷² ».

La charge des médecins ne se limite pas à recevoir et traiter des malades. Par exemple, en 1934, outre la formation des gardes-malades et des infirmières bénévoles, les médecins regroupés en conseil médical se sont réunis 22 fois pour



Affranchir
suffisamment

Promotion VIP
Presses de l'Université du Québec
2875, boul. Laurier
Sainte-Foy (Québec) Canada
G1V 2M3

VIP
VOUS INFORMER PERSONNELLEMENT

Remplissez la carte VIP et courez la chance de gagner un crédit de 100 \$ en achat aux Presses de l'Université du Québec, lors de tirages mensuels parmi toutes les cartes reçues. N'oubliez pas de répondre à la question.

Règlements disponibles chez l'éditeur.

TITRE DU VOLUME _____ DATE D'ACHAT _____ PRIX _____

NUMÉRO DE L'ACHAT _____

NOM _____ PRÉNOM _____

PR _____ RUE _____

VILLE _____ PROVINCE _____ PAYS _____ CODE POSTAL _____

OCCUPATION _____ ENTREPRISE OU INSTITUTION _____

ÉLÉPHONE _____ TÉLÉCOPIEUR _____

DRESSE ÉLECTRONIQUE _____

Question: 10 + 5 - 3 x 4 + 2 = _____

Cochez les disciplines pour lesquelles vous désirez obtenir de l'information.

- Administration publique
- Communication
- Comptabilité
- Économie
- Éducation
- Environnement
- Éthique
- Finance
- Formation
- Géographie
- Gestion
- Histoire
- Informatique
- Linguistique
- Loisir
- Management
- Mathématiques
- Philosophie
- Psychologie
- Relations de travail
- Relations publiques
- Ressources humaines
- Santé
- Science politique
- Sciences naturelles
- Sciences pures et appliquées
- Sexologie
- Sociologie
- Tourisme
- Travail social

- In-folio, le bulletin d'information mensuel des Presses de l'Université du Québec
- Le catalogue général des Presses de l'Université du Québec

e désire recevoir

discuter et s'entendre sur la marche de l'hôpital. Quant au Bureau médical, dont l'intérêt est plutôt scientifique, il s'est réuni tous les mois, sauf pendant les vacances.

Les médecins ont aussi publié pour une cinquième année les *Annales Médico-chirurgicales*²⁷³ et organisé quatre réunions d'étude publiques. C'est à l'occasion de ces rencontres que sont communiqués à la communauté médicale les résultats des travaux faits à l'hôpital. Ainsi, c'est à Sainte-Justine « que s'est appliqué pour la première fois chez les Canadiens français le traitement des ostéomyélites par les larves de mouches et c'est dans notre hôpital, dira le D^f Baril, que se prépare pour nos besoins le sérum contre la paralysie infantile²⁷⁴ ». ».

Des réunions d'étude sont aussi organisées de plus en plus fréquemment avec des médecins étrangers. En 1940, notamment, il s'en tiendra trois et en 1947 l'Hôpital présente une série de conférences mensuelles données par des pédiatres étrangers. « Grâce à la générosité de notre présidente », dira le D^f Dubé²⁷⁵. Ces conférences, qui s'étalent sur trois jours, sont données avec la collaboration de la Faculté de médecine et permettent aux médecins de l'hôpital, mais aussi à ceux de l'Université, de s'informer et d'échanger leurs idées sur des sujets d'actualité médicale.

Justine dira plus tard qu'il « arrive heureusement que l'idéal de l'administration et celui de la direction médicale se rencontrent dans toutes les mesures mises en oeuvre pour atteindre le but de notre hôpital²⁷⁶ ». ».

Les années trente nous apparaissent être un tournant à cet effet. L'hôpital commence à développer ses spécialités dans l'édifice de la rue Saint-Denis auquel deux ailes se sont ajoutées en 1918 et en 1923. Les religieuses assument la régie interne, le nombre d'étudiantes gardes-malades augmente et les graduées sont secondées par les infirmières bénévoles. De plus en plus de jeunes médecins viennent à Sainte-Justine.



LE TROISIÈME HÔPITAL, RUE SAINT-DENIS PRÈS DE LA RUE BELLECHASSE, VERS 1925.
(ARCHIVES DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE.)

« Centre d'enseignement en sciences médicales. [...] Pour ce qui est de la médecine infantile, il fallait un aménagement tout particulier afin de répondre aux spécialités si multiples et si variées de chaque âge des enfants²⁷⁷. »

Selon Rumilly, « pour admettre des médecins assistants dans un hôpital affilié dans lequel il se fait de l'enseignement, l'Université exige à cette époque deux ans de stage bénévole, comprenant des travaux de laboratoire et la publication d'au moins deux textes²⁷⁸ ».

En 1907, rien n'existait pour l'enseignement de la pédiatrie. Sainte-Justine a « défriché la route et a toujours pris dans ses frais essentiels ceux que lui causait son enseignement aux étudiants ». Pour Justine, « il fallait que ceux qui auraient la mission et la tâche de soigner l'enfant en aient aussi la préparation. [...] Sainte-Justine a travaillé bien effectivement dans ce sens²⁷⁹ ».

En 1945, ces dames acquiesceront à la demande du conseil médical voulant « qu'un travail scientifique soit exigé du

médecin interne résident chaque année et qu'une clause soit annexée à leur contrat²⁸⁰ ».

Il reste toutefois bien des problèmes à résoudre. Ainsi ces dames interdisent formellement aux gardes-malades bénévoles de prendre des rafraîchissements avec les médecins et les internes dans le bureau médical ou à la pharmacie. Peut-être est-ce pour cela que lors de la même assemblée, elles décident d'acheter des glacières électriques²⁸¹ !

Et le comité des gardes-malades a dû sévir dans le cas de deux gardes « qui ont commis la grave indécatesse d'enlever une clef au trousseau de l'assistante directrice de l'École des gardes-malades. Une sanction pénale leur a été infligée ; le stage actuellement accompli par chacune de ces gardes-malades en sera réduit de 2 mois et elles devront rembourser à l'hôpital le salaire qu'elles ont touché pour ces deux mois de service²⁸².

Rumilly rapporte aussi, citant les religieuses, que « les gardes-malades ayant l'habitude d'agir à leur guise, la mise en vigueur du règlement, surtout en ce qui concerne la rentrée du soir, a fait des mécontentes. Mais avec de la bonté, de la patience, nous en sommes venues à bout²⁸³.

Jusqu'au milieu des années trente, les médecins travaillent bénévolement à Sainte-Justine. En 1935, en dépit d'un budget déjà lourdement grevé, ces dames ont « cru devoir le grever davantage en leur offrant une légère rémunération, basée sur leurs années de service ». Elles sont bien conscientes que cela ne répond pas à leurs attentes, « mais la sagesse seule a guidé notre manière d'agir en la circonstance », écrivent-elles dans le rapport de leur administration, en 1936²⁸⁴.

Cette gratification minimale a été en vigueur dans les dispensaires durant l'année 1935, à titre de projet. Le directeur médical souligne que cela « doit rester un point de départ vers la solution d'un problème actuellement étudié par nos

hôpitaux [...] la juste rémunération des médecins des hôpitaux ne peut être différée plus longtemps... »²⁸⁵

Dès 1910, toutefois, les internes ont commencé à recevoir une allocation pour « payer une partie des frais de pension²⁸⁶ ». En 1914, « les repas de l'interne lui seront servis dans sa chambre par le garçon d'ascenseur ». Ces dames ont décidé aussi « de lui allouer \$2 par mois pour faire faire son blanchissage en dehors²⁸⁷. » Et dans les années quarante, « nous avons pu tout de même obtenir la pension de nos internes pour les trois repas à moins de \$0.90 par jour. Il s'agit maintenant de trouver le meilleur moyen de contrôler le nombre de repas qui seront pris²⁸⁸. »

Au moment de la guerre 1939-1945, avec une partie de son personnel engagé dans l'armée et dont certains servent outre-mer, il arrive que l'hôpital se trouve gêné par la pénurie de personnel médical et doive fermer des départements – d'autant que, comme le souligne le directeur médical, « Sainte-Justine ne rémunère pas ses employés au même taux que les industries et la compétition n'est pas possible. Ce problème, loin de s'améliorer, prend des proportions alarmantes et augmentera sûrement si les autorités compétentes n'aident pas les hôpitaux à y trouver une solution²⁸⁹. »

Justine aura beau dire, comme elle le répétera plus tard, qu'il est impossible « d'évaluer ce qui leur est dû pour leur dévouement constant à nos malades et la valeur du rang qu'ils font tenir à Sainte-Justine, dans la hiérarchie scientifique²⁹⁰ », les médecins, internes et résidents inclus, souhaitent un peu moins d'éloges et un meilleur salaire.

Dès 1938, la direction médicale se préoccupe d'assurer une relève. Elle instaure un système d'internes résidents qui sera plus tard suivi par d'autres hôpitaux. Ce système assure une présence médicale continue à l'hôpital tout en fournissant à ces jeunes médecins une occasion exceptionnelle de poursuivre leur formation médicale postscolaire. « ...quatre jeunes

médecins ont été acceptés pour une période de quatre années. Ces internes auront l'occasion de se préparer d'une façon bien particulière en pédiatrie, en chirurgie infantile et en orthopédie et nous avons la certitude que nous faciliterons ainsi le recrutement de nos médecins pour l'avenir²⁹¹. »

En 1944, il y a quatre candidats et sept l'année suivante. En 1947, « 4 jeunes internes nous ont quittés pour une année additionnelle d'études à l'étranger et nous fondons beaucoup d'espoir sur eux à leur retour. Nous avons la conviction que notre système de préparation spéciale continuera à porter ses fruits²⁹². »

Justine favorisait tout ce qui était utile aux enfants malades. Dans les hôpitaux canadiens, à cette époque, l'internat correspondait à une cinquième année de médecine. À l'Université de Montréal, le premier hôpital à exiger une formation de quatre ans couronnée d'un an à l'étranger, c'est Sainte-Justine. « Même avant McGill. Ce n'est même pas l'Université qui poussait ça. C'est elle. La question de la formation des médecins lui tenait assez à cœur pour que ce soit fait aux frais de l'hôpital et non de l'Université. C'est elle qui m'a rappelé de Boston. Là-bas, on voulait me garder. Un samedi matin, j'ai reçu un téléphone de M^{me} Beaubien. Elle me dit : vous allez revenir ici, on a plus besoin de vous qu'eux²⁹³ ».

Le D^r Albert Royer a été du premier groupe à terminer les quatre années et à devoir aller à l'étranger. « C'était un programme très osé, dans le temps. Je ne sais si c'est elle qui l'avait imposé mais chose certaine, elle l'avait endossé cent milles à l'heure. Elle nous poussait dans le dos. Elle était toujours en contact avec moi. J'étais à Harvard. Elle me faisait de petits messages de ne pas oublier de revenir²⁹⁴. »

Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 2 décembre 1947 rapporte que « le dr A. Royer aurait l'intention, après son stage à Boston, de revenir à Sainte-Justine, à titre de pédiatre sans clientèle et pourrait s'occuper



UNE CLASSE DE MÉDECINS RÉSIDENTS EN FORMATION, DANS LES ANNÉES CINQUANTE.
(ARCHIVES DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE)

de l'enseignement aux internes. Ce projet serait très avantageux pour l'hôpital. »

Durant son stage à Harvard, le D^r Royer écrit à M^{me} Beaubien, le 8 février 1948 :

Au point de vue construction, une chose à copier est le nombre de fenêtres par rapport au nombre de lits. Chaque enfant est à côté d'une fenêtre ; il n'y a pas de coin noir, et l'aération est permise par d'autres fenêtres qui ne sont pas à côté des lits. De plus, chaque salle de 8 à 10 lits a son solarium au bout. Chaque lit est isolé de ses voisins par des cloisons vitrées.

Il y a des chambres à vapeur froide pour le traitement des maladies pulmonaires et infectieuses aiguës des voies respiratoires. C'est une amélioration dont nous avons grand besoin. La vapeur froide n'est pas produite par l'ébullition de l'eau, mais par sa vaporisation à froid par un embout spécial.

Pour les quatre salles, il y a une salle avec un appareil de fluoroscopie, qui serait à imiter [...]

La prochaine fois, je vous parlerai [...] des dispensaires, qui sont épatants²⁹⁵ ...

Au milieu des années quarante, ces dames institueront un « prix de l'internat », décerné annuellement à la suite d'un concours parmi les internes et, en 1950, un fonds annuel de 10 000 \$ est créé pour allouer quatre bourses d'études de 2 500 \$ chacune.

Dès lors que l'on sait que Sainte-Justine sera bientôt logé dans un immeuble plus approprié pour répondre à la demande de soins toujours grandissante, la direction médicale énonce « l'idée qu'il nous faut maintenant songer à la possibilité de compter sur l'engagement complet d'au moins une partie de notre personnel²⁹⁶ ».

LE BÉNÉVOLAT

Dans son allocution à l'ouverture de l'assemblée générale de 1949, Justine rappelle que si l'hôpital n'avait pas tous ces bénévoles, le déficit serait encore bien plus grand. « On ne se rend pas assez compte dans le public, dit-elle, que le bénévolat est essentiel dans des oeuvres qui, comme la nôtre, lui doivent l'existence et la survie...²⁹⁷ »

De tout temps et dans tous les pays, les femmes ont fait du bénévolat – s'occupant des pauvres, des malades, des oeuvres d'Église – et les fondatrices de Sainte-Justine n'y font pas exception. Elles viennent d'un milieu où la charité est un devoir qui s'exerce visiblement, souvent aux heures de loisirs, et dont on parle dans les gazettes et les salons.

Au début du siècle, « compte tenu de la présence de domestiques dans la plupart des maisons, les jeunes filles, une fois leurs études terminées, se retrouvaient le plus souvent oisives. La classe bourgeoise et la classe moyenne supérieure étaient imbues de préjugés qui s'opposaient à ce que le père, par exemple, permît à sa fille de postuler un emploi rémunéré, quel qu'il fût²⁹⁸. »

Le rapport annuel de 1911 présente l'Hôpital comme une « œuvre offrant un beau champ d'action à toute femme voulant employer ses loisirs d'une façon sérieuse, utile et intéressante²⁹⁹ ».

Rumilly écrira que « le bénévolat à Sainte-Justine fait partie des devoirs mondains et peut faciliter une invitation à la garden-party annuelle de M^{me} Beaubien dont rêvent les jeunes Montréalaises³⁰⁰ ».

Les femmes, certes, n'ont pas le monopole du bénévolat, bien qu'elles soient passées maîtres dans l'organisation des collectes de fonds – encouragées en cela par des maris soulagés de savoir leurs femmes occupées à des œuvres pies et dépensant leurs sous lors d'événements dont le succès rejaillit sur leurs affaires.

Les femmes sont aussi très engagées dans des activités bénévoles moins flamboyantes. Elles soignent les malades, placent des enfants orphelins ou dont les parents ne peuvent s'occuper, forment du personnel domestique, font de la couture dans les ouvroirs, enseignent à de jeunes mères les soins aux nourrissons et bien d'autres choses encore.

Ces formes de bénévolat se retrouvent à Sainte-Justine et y subsistent encore avec quelques variantes.

D'autres hôpitaux avaient aussi recours aux bénévoles. Ainsi, en « 1929, une association de gardes-malades bénévoles composée de jeunes filles des meilleures familles de Montréal venaient à l'Hôpital Notre-Dame tous les matins et prêtaient leur concours aux employées de l'hôpital³⁰¹ ».

Au tournant du siècle, 31 hôpitaux au Québec vivaient essentiellement de la charité et du bénévolat. L'Église, par l'intermédiaire des communautés religieuses qui les dirigeaient, avaient la main haute sur ces institutions.

Mais Sainte-Justine fait figure d'exception avec son administration féminine, laïque et bénévole jusqu'à l'instauration de l'assurance-hospitalisation.

Dès ses premiers jours, l'Hôpital Sainte-Justine fonctionne avec la formule des comités formés de bénévoles. « ...le bénévolat est carrément intégré aux structures de Sainte-Justine dans leur ensemble³⁰² ». D'abord les « fondatrices³⁰³ » sont regroupées dans un comité honoraire qui est convoqué lors des assemblées annuelles. Puis un comité exécutif, issu des fondatrices, se réunit toutes les semaines et fait office de comité de direction. Il est présidé par Justine Lacoste-Beaubien³⁰⁴ et composé de M^{me} Raoul Masson, 1^{re} vice-présidente, Mme Jules Hamel, 2^e vice-présidente, M^{lle} Euphrosine Rolland, trésorière, Thaïs Lacoste, secrétaire. S'ajoutent à cela des sous-comités. Les procès-verbaux nous livrent les rapports de ces sous-comités habituellement présidés par une membre du Bureau d'administration, qui est un comité exécutif élargi.

Au début, cela donne « une structure administrative imposante pour un hôpital de quelques dizaines de lits mais les administratrices sont jeunes et entrevoient leur engagement à long terme ; leur ambition est à la mesure de leur confiance dans l'avenir. Les objectifs sont fixés, elles se donnent les moyens de les réaliser³⁰⁵. »

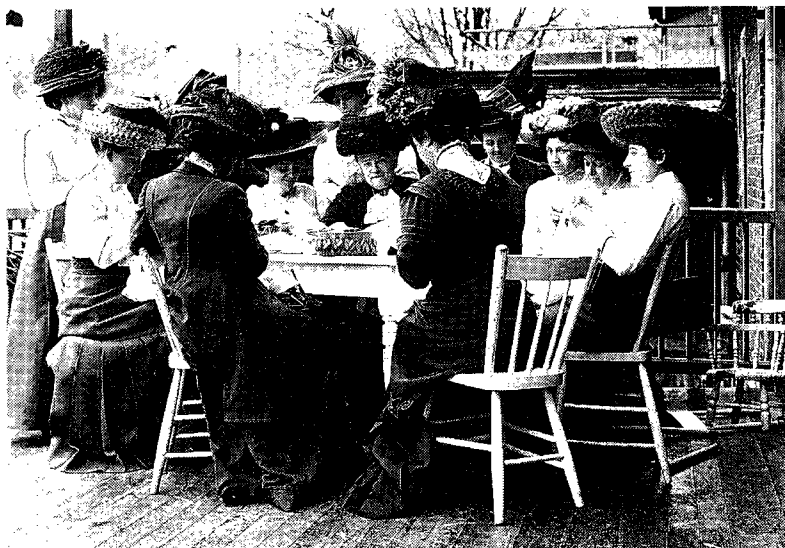
Il ne semble pas y avoir de lien entre ces comités de sorte que chacun fonctionne indépendamment des autres. Ils paraissent toutefois très structurés, avec un exécutif et des membres à la base.

La coordination se fait au Bureau d'administration au moyen de rapports. « M^{me} Beaubien propose que la secrétaire écrive aux présidentes et secrétaires des sous-comités pour leur rappeler l'obligation qu'il y a pour elles d'assister aux assemblées mensuelles ou de s'y faire représenter quand elles sont dans l'impossibilité de s'y rendre elles-mêmes³⁰⁶. »

Ces comités ne seront regroupés qu'en 1957 au moment d'une réorganisation du bénévolat. Selon Aline Charles, il est de la nature d'une *entreprise périlleuse* de tenter d'estimer le nombre de personnes qui, à titre régulier ou à titre occasionnel, ont donné de leur temps à l'institution avant cette date. Elle dit toutefois que « sur un total de 40 comités retracés dans les archives, 10 comités ont eu en moyenne entre 5 et 10 membres, 16 entre 15 et 30 membres et 11 réussissent à attirer plus de 50 personnes (jusqu'à 170 femmes)³⁰⁷ ». Elle ajoute plus loin que « ces chiffres ne rendent toutefois pas justice au Comité de couture, important surtout par ses ramifications hors de l'hôpital. [...] en 1957, 24 comités sont encore actifs³⁰⁸ ». En 1962, environ 500 bénévoles assistent le personnel de Sainte-Justine et se dévouent dans les divers services de l'hôpital³⁰⁹.

Mais cela ne rend pas compte de toutes ces femmes qui prêtent leur concours pour l'organisation de kermesses, de *tag day*, de soirées au Monument National, etc. – et encore moins d'une œuvre qui a pris naissance à Sainte-Justine et dont l'instigatrice est M^{me} Théodule (Lucie) Bruneau : l'École des enfants infirmes. Par exemple, de 1926 à 1932, cette école est dirigée par « un exécutif de 10 à 12 personnes, sur lequel se greffent de 6 à 7 sous-comités ayant chacun à leur tête deux directrices. Des comités *ad hoc* supplémentaires rédigent des règlements ou cherchent des sources de financement³¹⁰. »

Le Comité de couture de Sainte-Justine est formé dès le début³¹¹. Il est chargé de fournir toute la lingerie de l'Hôpital et, jusqu'en 1939, il y parviendra grâce à ses nombreux cercles – y compris un comité de couture des enfants dont l'âge varie de 5 à 13 ans. Les Filles de la Sagesse ont, dès leur arrivée, contesté la pertinence de ce comité, initiative de M^{lle} Rolland. Ces fillettes, pour la plupart, deviendront plus tard « stagiaires bénévoles, dames patronnesses, ou membres des nombreux comités de couture à domicile³¹² ».



RENCONTRE DE DAMES AU COMITÉ DE COUTURE DU SERVICE DES BÉNÉVOLES,
VERS 1908.
(ARCHIVES DE M. ANDRE ROBITAILLE)

À l'ère du jetable, on a sans doute peine à imaginer ce que cela signifie que de confectionner le nécessaire au fonctionnement d'un hôpital pour enfants. En 1914, un lit commandait : « 12 draps, 12 taies d'oreillers, 2 couvertures de laine, 2 couvre-pieds de couleur, 12 essuies-mains, 1 couvre-pied blanc, 12 piqués, 24 couches, 6 robes de nuit, 12 bavettes³¹³. » Les couches, à elles seules, ont dû occuper annuellement quelques bénévoles³¹⁴ ! Bien sûr, ces dames qu'étaient aussi. « Tout le monde, à l'exemple de la présidente, y apportait un peu de son cœur³¹⁵. »

La politique de l'Hôpital était de fournir une layette quand l'enfant sortait et que la famille ne pouvait y pourvoir. De même, « le comité de lingerie prépare des vêtements pour l'ensevelissement des petits morts. Quand les parents sont trop pauvres, l'hôpital se charge aussi du cercueil³¹⁶. »

Les infirmières bénévoles côtoient les gardes-malades. Ces dernières suivent un cours de trois ans, comprenant un

stage à la maternité de la Miséricorde, et obtiennent dès 1923 un diplôme universitaire. La première diplômée sera M^{lle} Églantine Clément.

Les infirmières bénévoles, elles, suivent des cours menant à un certificat dont le diplôme exige 300 heures de travail au dispensaire. Plus tard, il faudra 600 heures de rotation dans les différents services pour recevoir *une médaille au mérite* lors d'une cérémonie tout aussi officielle que celle où les graduées reçoivent leur diplôme³¹⁷. Par exemple, le 22 avril 1947, « Madame la présidente fait part à l'assemblée que la collation des certificats aux infirmières bénévoles aura lieu à l'hôpital vendredi, le 25 avril, à 4 heures de l'après-midi, sous la présidence d'honneur de Son Excellence Monseigneur Louis-Joseph Cabana³¹⁸. »

Les infirmières bénévoles apparaissent dès les premiers jours. « Il fut proposé qu'un certain nombre de jeunes filles viennent à l'hôpital pour soigner les malades, une avant-midi par semaine, rendant ainsi un grand service aux gardes tout en apprenant elles-mêmes une science qui leur serait précieuse pour toujours. Vous reconnaissez l'idée première de notre organisation de bénévoles³¹⁹ ? » Elles s'organisent en comité vers 1914 et subsisteront, comme groupe, jusqu'à la syndicalisation en 1963.

Elles aident les religieuses du dispensaire³²⁰, reçoivent les parents qui amènent leur enfant malade et les dirigent vers le service approprié. Elles « enregistrent les enfants, les préparent pour l'examen médical, inscrivent le poids et la température³²¹ ». Elles prennent « soin des malades qui reviennent des salles d'opération [...] Quelques-unes, parmi les plus expérimentées, assistent même le médecin en "petite chirurgie"³²². »

Être bénévole à Sainte-Justine est sûrement une occupation qui jouit d'un statut, puisque la liste d'attente est longue, selon le rapport annuel de 1929. Le travail de ces bénévoles

est jugé efficace au dispensaire où les consultations externes dépassent à ce moment presque quotidiennement la centaine.

Ce ne sont pas des infirmières, mais elles reçoivent des cours donnés par les médecins de l'hôpital, une fois la semaine. Ces cours portent sur les premières notions dans les soins aux enfants, la nature de l'alimentation, le diagnostic des maladies infantiles et la morale. Au fil des ans, ces cours se raffinent et se rapprochent de ceux donnés aux gardes-malades, leurs tâches se confondant parfois avec celles des graduées, au point que vers le milieu des années quarante, elles se retrouvent « en maternité, chez les prématurés, en chirurgie...³²³ ».

D'ailleurs, le chevauchement des tâches entre ces deux groupes de femmes qui s'activent auprès des malades entraîne souvent des conflits et se profile, en filigrane, toute la question de la professionnalisation, d'actes « réservés, de tâches rémunérées remplies par des bénévoles, etc. ».

À la fin des années quarante, le problème fait l'objet de l'attention du conseil d'administration : « Discussion du problème des services bénévoles dans l'hôpital et de l'opportunité de suppléer par des bénévoles au manque de gardes-malades durant les vacances³²⁴ ».

En janvier 1960, à la suite d'une mésentente entre les bénévoles, les auxiliaires et les dames patronnesses, ces dames ont une « longue discussion au sujet de l'abolition du Comité central des Bénévoles [...] »³²⁵. Elles décident d'en prolonger l'existence pour une période de trois mois.

Par ailleurs, dès 1917, des gardes-malades font des visites à domicile où elles prodiguent des soins postopératoires. Elles visitent aussi les enfants en attente d'un lit. « Des travailleuses bénévoles recrutées principalement chez les membres des fédérations paroissiales de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste secondent le travail des infirmières³²⁶ ».

Mais il faut attendre 1921 pour un service vraiment organisé. « Mademoiselle Marie Gérin-Lajoie³²⁷ est venue s'entendre avec le Bureau d'administration au sujet du Service Social de l'Hôpital qu'il s'agit d'organiser de façon à lui faire rendre tous les services qu'on est en droit d'attendre³²⁸. »

C'est Euphrosine Rolland qui avait eu l'idée de ce service « intermédiaire entre l'enfant malade et l'Hôpital qui le soigne³²⁹ » et qui le présidera. En 1922, plus de 2 000 visites seront faites par les infirmières et les bénévoles et en 1930, alors que la crise financière sévit, c'est près de 4 500 visites qui seront effectuées.

« L'année précédente, sur recommandation de ce service, des malades ont été accueillis à l'Hôpital du Sacré-Cœur, l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital Notre-Dame, l'Hôpital Général, le Children's Memorial, l'Institut Bruchési et l'Asile Saint-Jean de Dieu, ou secourus par la Société de Protection et Renseignements, et les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul³³⁰. »

Le bénévolat à Sainte-Justine, c'est aussi la quête de fonds. Aline Charles définit quatre stratégies principales pour parer au manque d'argent chronique de Sainte-Justine : les souscriptions, les fêtes bénéfiques, les collectes annuelles, les collectes spéciales³³¹.

Les deux premières seront constamment utilisées jusque vers le milieu des années vingt. Elles nécessiteront une armée de bénévoles. « Une fête de charité comme celle de 1914... affiche un exécutif, un comité de publicité et 23 comités correspondant aux kiosques de vente et aux différentes activités. Chacun se dote d'une présidente flanquée de ses assistantes³³². » Et pour l'organisation du *tag day* du 12 mai 1925, « quarante-huit chefs d'équipes prennent la ville d'assaut sous la direction de M^{me} Théodule Bruneau. À la nuit tombante et, tout compte tiré, il en a coûté \$253.59 pour réaliser \$11,209.42³³³ ».

En 1914, Justine mettra sa famille à contribution pour un bazar et une fête de charité qui se tiendront en avril. Jeanne, Yvonne et Berthe y travaillent assidûment pendant quelques jours.

De même, elle les réquisitionne pour son exposition de poupées. En novembre, sa mère la trouve « entourée de dames travaillant toutes à habiller ses nombreuses poupées pour une vente au profit de son hôpital. Elle les costume en françaises, anglaises, belges. Elle en a 500, c'est une grande entreprise. Dans la soirée, nous avons tous fait notre part³³⁴. » En décembre, Justine place des poupées dans divers magasins qui acceptent de les vendre au bénéfice de Sainte-Justine.

Une quantité de poupées en toile, dont la direction de La Presse fit cadeau à notre Institution, furent costumées aux couleurs des nations alliées, et en infirmières de la Croix-Rouge, et mises en vente au temps des fêtes de Noël, dans les maisons de commerce amies de l'Œuvre. Elles nous rapportèrent le montant de \$467.88³³⁵.

Durant toute l'année 1915, les sœurs et belles-sœurs de Justine et leurs amies continuent d'habiller des poupées en vue de l'exposition qui sera inaugurée le 18 novembre. C'est la guerre et il faut beaucoup d'ingéniosité pour trouver du financement. « Nos œuvres comme tu le dis seront entravées bien que nous plus que jamais il faudra marcher. Ce n'est pas au moment de la misère que l'on peut fermer les hôpitaux. Il va nous falloir et travailler et prier deux fois plus. Nous n'avons pas encore conclu notre emprunt. Vu le mauvais état des affaires on nous demande des conditions fort onéreuses³³⁶.

Lors de la fête de la Sainte-Justine, en 1956 : « À nos bénévoles, nous devons reconnaître un mérite et une valeur qui ne sont pas toujours assez compris, qui sont même souvent méconnus. Sainte-Justine fut, à son origine, une œuvre des travailleuses volontaires ; il garde encore et gardera toujours j'espère ce caractère profondément catholique et huma-

nitaire. L'action bénévole faite en toute liberté, avec un but bien déterminé de répondre à l'idéal de bonté et de justice, en prodiguant sa personne au service des autres, est un des plus grands hommages rendus à la compréhension de la conscience humaine³³⁷. »

Sans le travail bénévole, qui caractérise l'Hôpital Sainte-Justine, cette institution n'aurait jamais pu rester « laïque et féminine » aussi longtemps. Ces dames en étaient d'ailleurs fort conscientes et Justine ne manquait jamais une occasion de rappeler le travail de ses bénévoles.

Sans le travail bénévole [...] les dépenses annuelles auraient été fortement majorées.

La régie interne est confiée à une communauté religieuse, les Filles de la Sagesse. Soixante-huit d'entre elles se dévouent à son œuvre hospitalière. Le coût d'opération est, de ce fait, ramené à un niveau dont l'Hôpital ne saurait bénéficier s'il était contraint d'attacher exclusivement à son service des gardes-malades et un autre personnel rémunéré à plein tarif, tel que le fait existe dans bien d'autres hôpitaux.

En plus, le coût d'opération est réduit du fait que

a) son service d'infirmières bénévoles s'emploie généreusement et régulièrement soit au dispensaire, soit au service social, soit auprès des malades ;

b) son comité de dames auxiliaires accomplit chaque semaine, depuis le début de l'hôpital, une tâche considérable en confectionnant une partie de la lingerie de l'hôpital³³⁸.

Et l'on doit ajouter ces dames elles-mêmes. Justine aimait à rappeler qu'il « n'y avait pas de hiérarchie qui pût exempter les membres de l'Administration de manier le marteau ou de se servir d'un pinceau³³⁹ ». Non plus que de procéder au nettoyage des planchers ou au rafraîchissement des meubles usagés. Elle-même « s'occupe à tailler de la lingerie pour son hôpital³⁴⁰ ».

Elle ne manquait jamais une occasion de souligner la continuité d'intérêt et de collaboration de ses compagnes du conseil d'administration, ce qui permet, disait-elle « la réalisation de notre vaste programme comportant de si lourdes responsabilités³⁴¹ ».

D'aucunes, faut-il le rappeler, y venaient tous les jours. Il semble que M^{lle} Rolland et M^{me} Castonguay aient été des trésorières qui surveillaient les achats, tenaient les livres, signaient les chèques et contrôlaient vraiment les fonds.

M^{me} Théodule (Lucie) Bruneau, secrétaire et publiciste, était aussi presque toujours là. Elle laissa sa charge pour se consacrer à l'École des enfants infirmes qu'elle fonda à l'intérieur de Sainte-Justine. Cette femme aux talents divers – avec une aptitude spéciale pour les réparations, dira Justine – fut remplacée par d'autres secrétaires, dont Alice Saint-Jacques D'Artois. Dans les années trente, M^{me} D'Artois envoi à Justine de véritables épîtres pour la tenir au courant de l'évolution de l'hôpital en son absence.

Par comparaison, le conseil d'administration de l'Hôpital Notre-Dame est composé d'hommes. Les femmes, « enfermées au sein de l'Association des Dames patronnesses, semblent travailler en périphérie de la vie quotidienne hospitalière même si leurs activités sont similaires à bien des égards³⁴² ».

Quand, en 1934, Justine perdra tour à tour ses deux fidèles bras droits, elle dira que le départ de M^{me} Bruneau

marque plus spécialement le Conseil d'administration parce que cette dernière est une des fondatrices, qu'en maintes circonstances elle a assumé la direction générale de l'hôpital... avec la compétence et l'esprit de devoir qui la caractérisent, que la sympathie de Mme Bruneau envers les enfants malades lui a fait concevoir l'organisation de l'École des Enfants infirmes, du camp « Le Grillon » et de l'École pour les Enfants Épileptiques ; ces deux dernières



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE, LE 9 NOVEMBRE 1961.
 DE GAUCHE À DROITE : LA SECRÉTAIRE, M^{ME} ROGER LACOSTE ; LA PRÉSIDENTE, M^{ME}
 L. DE G. BEAUBIEN ; LA VICE-PRÉSIDENTE, M^{ME} DE GASPÉ BEAUBIEN ; LA TRÉSORIÈRE,
 M^{ME} ANNE O. CASTONGUAY.
 DEUXIÈME RANGÉE : LA SECRÉTAIRE ADJOINTE, M^{ME} ADÉLARD
 BEAUCHEMIN ; LA TRÉSORIÈRE ADJOINTE, M^{ME} GABRIEL LORD ; LA
 TRÉSORIÈRE ADJOINTE, M^{ME} DELIGNY LABBÉ ; LA CONSEILLÈRE, M^{ME}
 GILLES COUVRETTE ET LA TRÉSORIÈRE ADJOINTE, M^{ME} GÉRARD PARIZEAU.
 (ARCHIVES DE M. ANDRÉ ROBITAILLE)

organisations réclamant presque exclusivement l'attention et le dévouement de M^{me} Bruneau, le conseil d'administration, bien à regret, accepte sa démission³⁴³.

Dans le cas de M^{lle} Rolland, le départ est plus cruel. Lors d'une assemblée spéciale du conseil d'administration, convoquée le 17 mars 1934 à l'occasion du décès de celle qui fut trésorière de l'hôpital jusqu'à ces dernières années, Justine rend hommage au dévouement et à la générosité d'une ouvrière de la première heure. Elle souligne « son grand sens des affaires, son esprit méthodique et pratique, son expérience [qui] permirent à l'hôpital d'endosser des responsabilités auxquelles elle sut faire face dans des circonstances parfois critiques. Elle rappelle que celle qui consacra plus de vingt-cinq ans de sa vie à l'hôpital fut une des plus ardentes

organisatrices des souscriptions et que son amour des enfants lui a inspiré l'idée de la fondation du Service social de Sainte-Justine³⁴⁴. »

Pour Justine et ces dames, il semble normal que les employés fassent aussi leur part. Les médecins travailleront longtemps pour rien ou presque. « Quand on a créé mon service, il a fallu augmenter le salaire du directeur médical pour qu'il égale le mien. C'est un chirurgien qui était là depuis longtemps. Il n'était pas payé, dans le fond³⁴⁵. »

La secrétaire particulière de Justine, Flo Richard, dira que le salaire n'était pas élevé et qu'elle a mis des années avant d'en parler à M^{me} Beaubien. « J'ai été augmentée un peu mais elle savait que même si elle ne m'avait pas augmentée je ne serais pas partie³⁴⁶. »

Les relations qu'entretenait Justine avec chacun faisaient de cet hôpital l'affaire de tout le monde. « On était impliquées. C'est ça qui a fait qu'on a fait tant d'heures. On n'était pas assez nombreuses mais on était importantes. Mais de ne pas pouvoir obtenir 5 cennes de plus...³⁴⁷ ».

Justine pensait et disait que chacun de ceux qui travaillent dans un hôpital a « le mérite d'une collaboration à une œuvre humanitaire vitale³⁴⁸ ». En conséquence, sans doute en déduisait-elle que l'œuvre commandait qu'on laisse un peu de sa rémunération. « ...à Sainte-Justine, nous avons l'illusion de croire que la satisfaction d'avoir fait un peu de bien est encore la meilleure des récompenses³⁴⁹. »

Sauf que tous n'avaient pas les moyens de M^{me} Beaubien et certains allaient le lui rappeler : « si on avait des moyens comme vous en avez, peut-être qu'on en ferait du bénévolat, mais on n'a pas vos revenus³⁵⁰ ». »

L'Hôpital Sainte-Justine, c'était Justine. Elle peut bien faire tous les discours qu'elle veut sur le rôle de ses collègues du conseil d'administration, personne n'est dupe.

Étudiante [infirmière], je me faisais dire souvent : « M^{me} Beaubien ne veut pas ceci, M^{me} Beaubien ne veut pas cela. » C'était connu que c'était elle qui décidait de tout en dernier recours. On ne nous présentait jamais ça comme venant du conseil d'administration. J'ai compris qu'elle savait s'entourer de personnes loyales, capables de faire l'ouvrage. C'est pour ça qu'elle pouvait tout contrôler. En fait, il n'y avait pas un sou qu'elle ne contrôlait pas via ces personnes. Il nous arrivait aussi de dire en parlant d'elle « tiens, la rue Saint-Jacques vient de parler »³⁵¹.

Elle était au courant de tout et c'est ce qui « fait la différence, selon le D^r Royer. Elle ne s'est pas contentée d'être présidente du conseil *in absentia*. Elle était partout et c'était même des fois un petit peu agaçant. Je pense qu'elle connaissait tous les membres du personnel par leur prénom dans le vieil hôpital. On était 640³⁵². » « À toutes sortes d'heures, on la voyait passer avec sa voiturette et elle venait nous saluer³⁵³. » Elle avait beaucoup d'attention pour tout le monde, « nous faisons partie de la famille. Quand elle nous parlait, elle allait même jusqu'à nous toucher physiquement. Elle disait *ma petite fille*³⁵⁴. »

LE DÉVELOPPEMENT

On l'a vu, Justine aura fait construire deux hôpitaux, celui de la rue Saint-Denis et celui du chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Pour cela, il lui faudra trouver des fonds.

Au début, ces dames bénéficient du soutien de leurs proches, mais leur œuvre n'emporte pas l'adhésion des autorités politiques et religieuses. Selon Rita Desjardins, « ... M^{gr} Bruchési n'entend pas faire bénéficier cet hôpital pour enfants de la quête destinée à soutenir les hôpitaux généraux ; il autorisera tout au plus ces dames insistantes à quêter discrètement dans les paroisses où elles auront reçu l'autorisation de Messieurs les curés, lors la 1^{re} campagne de souscription³⁵⁵. »

Sa Grandeur n'est pourtant pas sans connaître l'engagement de Lady Lacoste dans les œuvres chères à l'Église, mais peut-être se méfie-t-il un peu de ce que les filles Lacoste peuvent organiser. L'aînée, Marie, ne fait-elle pas la promotion d'une certaine émancipation des femmes qui pourrait mener au vote de ces dernières et la benjamine, Thaïs, dans le premier rapport de la corporation de cet hôpital, n'affirmait-elle pas que les femmes sont sorties victorieuses d'une petite lutte engagée avec Messieurs les hommes ? Peut-il faire vraiment confiance à ces dames qui, sous la direction d'une autre Lacoste, croient pouvoir à elles seules ériger et administrer un hôpital, fût-il pour enfants ?

Les démarches auprès des autorités civiles de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec donnent des résultats plutôt minces. Peut-être est-ce pour cela qu'en 1911 Joseph Beaubien et Louis de Gaspé Beaubien donneront « un terrain situé sur les rues Saint-Dominique et Casgrain pour la construction de l'Hôpital³⁵⁶ » Ces terrains seront mis en vente et le produit servira pour l'achat « d'un terrain situé rue Saint-Denis au prix de \$16,200 pour la construction de l'Hôpital³⁵⁷ ».

Ces dames se dotent d'un comité aviseur composé de l'honorable J.D. Rolland, de MM. Jos. Beaudry et Jos. Beaubien, des docteurs Ostiguy et Boucher³⁵⁸, et un « sous-comité de construction est formé qui s'occupera spécialement de la quête pour la construction de l'hôpital³⁵⁹ ».

Comme toujours, ces dames se partagent le travail. M^{me} Arthur Berthiaume préside la « quête » pour la construction, M^{me} Beaudry « est autorisée de s'entendre avec l'architecte au sujet des plans de l'Hôpital³⁶⁰ » et, comme toujours, M^r Bruneau « remplira la fonction de Madame Beaubien pendant son absence³⁶¹ ».

L'organisation se met en branle et en peu de temps « la ville entière est prise d'assaut. [...] La Fédération Saint-Jean-

Baptiste organise un *tag day* (journée spéciale au cours de laquelle on vend des macarons), des quêtes ont lieu à la porte des églises, enfin 6 000 circulaires françaises et anglaises sont distribuées à travers la métropole³⁶². »

Des soirées de gala sont aussi organisées, dont une au Théâtre national. « La salle est comble, les toilettes, élégantes. On y joue admirablement bien *Le monde où l'on s'ennuie*. Puis le profit est superbe, \$386³⁶³. » Le gouvernement du Québec versera 5 000 \$, mais à la fin de 1913 il faudra encore trouver 45 000 \$.

En 1914, Justine organise une grande fête de charité pour son hôpital. Pendant une dizaine de jours, de multiples activités retiennent l'attention des Montréalais qui s'y rendent nombreux et font preuve de générosité. Cette fête, nommée Fête des Berceaux, rapportera 6 669,29 \$³⁶⁴.

La tombola d'ouverture se tient le 18 avril « dans la grande salle de l'École des hautes études commerciales [...] où de gentilles vendeuses, en costume d'infirmière offraient au passant des briques... de cartons [...]. “Un cinq sous s'il vous plaît, pour poser une brique à l'Hôpital Sainte-Justine”³⁶⁵ » Le jeudi 27, « c'est la dernière journée du bazar. Justine s'y tient avec une ardeur incroyable³⁶⁶. »

Mais rien de tout cela ne suffira et Justine devra se contenter de faire ériger le corps principal de son hôpital. Il s'agit tout de même d'un édifice de 100 pieds de façade sur 40 pieds de profondeur, avec trois étages, un sous-sol et un rez-de-chaussée. Situé au 1879 de la rue Saint-Denis, l'hôpital a une capacité de 60 lits. C'est une construction moderne née des plans de l'architecte Joseph Sawyer et de l'entrepreneur Damien Boileau.

Ces deux hommes donneront corps aux rêves les plus audacieux de Justine dans les constructions qu'elle entreprendra. Non sans peine, d'ailleurs, par moments. Elle connaissait les

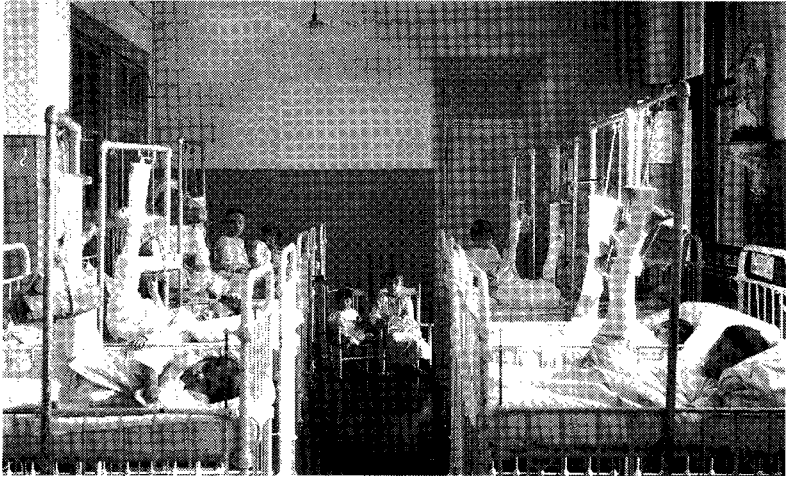
plans pour les avoir étudiés avec ses beaux-frères Duchastel et Beaubien, et personne n'allait déplacer une cloison, de la tuyauterie ou le système de chauffage sans qu'elle s'en aperçoive.

Madeleine des Rivières raconte que lors de la construction d'une des ailes de Saint-Denis, un neveu qui prenait ses repas chez tante Justine, au 448 du chemin de la Côte-Sainte-Catherine, se « souvient des interminables téléphones entre sa tante et l'entrepreneur Boileau où il n'était question que d'armoires, de tablettes ou de l'empiétement d'un bureau sur une salle de petits malades. "Trois pouces, c'est trois pouces, Monsieur Boileau, il faut tout simplement déplacer le mur, vous savez combien les enfants ont besoin d'air..."³⁶⁷. »

Le corps principal de l'hôpital prévoyait, attenantes à chacune des salles, « une cuisine, une salle à manger et une salle de bain. Pour répondre adéquatement au traitement des maladies pulmonaires pour lesquelles l'air frais et le soleil sont particulièrement recommandés, des solariums sont prévus à chaque étage pour recevoir les enfants en toutes saisons³⁶⁸. »

La pierre angulaire de l'hôpital de la rue Saint-Denis sera bénie, le 27 septembre 1913 en après-midi, par M^{gr} Bruchési. « Dans le haut de la rue Saint-Denis, écrira Lady Lacoste, il y a une estrade décorée de rose et de blanc. C'est là que se trouve Sa Grandeur avec bon nombre de prêtres, les orateurs : le Ministre Jérémie Décary, le D^r Guérin et Monsieur Henri Bourassa. [...] Une foule immense encombra la rue. [...] Après les discours, chacun se fit un devoir d'aller frapper la pierre avec un petit marteau, déposant une offrande dans un petit berceau rose et blanc dont une garde-malade prenait soin. Le résultat fut au-delà de nos espérances : la somme de 1 000 piastres fut recueillie³⁶⁹. » Deux jours plus tard Justine et Louis partent pour l'Europe.

Vers la fin d'avril 1914, l'hôpital quitte l'ancienne maison³⁷⁰, mais ce n'est qu'en septembre que toutes les salles sont ouvertes au public dans le nouvel hôpital où un médecin interne est



UNE SALLE DE PETITS MALADES DANS L'HÔPITAL DE LA RUE SAINT-DENIS.
(ARCHIVES DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE)

attaché en permanence. Et les malades affluent. Tellement qu'à peine trois ans plus tard, on est de nouveau à l'étroit. Et ces dames recommencent leurs quêtes !

Mais c'est la guerre. « La rareté de l'argent et les forts intérêts imposés [obligent ces dames] à faire un emprunt de \$30,000 au lieu des \$40,000³⁷¹ » qui seraient nécessaires pour respecter les obligations contractées au moment de la construction.

En 1916, la Législature de Québec débat d'un amendement à la Charte de la Ville de Montréal relativement à la distribution du « Sou du Pauvre ». Il s'agit d'une taxe d'amusement perçue par la Province. D'abord d'un sou, elle est devenue progressive, le gouvernement remettant un sou à la Ville et conservant le reste. En 1918, chaque hôpital de première catégorie touche sa quote-part pour chaque patient public, c'est-à-dire pour chaque patient payant moins de 1,50 \$ par jour d'hospitalisation. En 1919, le gouvernement versera toute la taxe à la Ville qui à son tour la remettra en entier aux hôpitaux.

Selon Rumilly, « les Filles de la Sagesse froncent les sourcils devant cet argent impur : Chaque personne fréquentant les théâtres, cinémas, etc., doit donner un sou de taxe, ce qui malheureusement monte à des milliers de dollars au bout de quelques mois. Ce qui démontre que ces lieux de mauvais amusements sont trop fréquentés³⁷². »

Mais Sainte-Justine tenait à ces fonds et il a fallu que ces dames se battent. La Ville refusait à l'hôpital le statut d'hôpital général (première catégorie) sous prétexte qu'une institution pour les enfants ne fait pas face aux mêmes niveaux de dépenses qu'un établissement pour adultes. Ce refus avait pour effet de priver l'hôpital de montants dont il avait désespérément besoin.

Justine alors réquisitionne les services de son frère Paul, avocat, pour débattre des amendements. Parallèlement, elle fait faire une analyse des frais engagés par les hôpitaux ontariens qui prouve « que le coût d'un patient à l'Hôpital Général de Toronto se chiffre à \$2.05 par jour, tandis qu'à l'hôpital des enfants, il est évalué à \$2.35³⁷³ ». Elle se sert de comparaisons entre Toronto et Montréal, dans ses négociations, et elle obtient gain de cause : dorénavant, l'Hôpital Sainte-Justine aura le statut d'hôpital général aux fins de la distribution du « Sou du Pauvre ».

En 1922, Justine se joindra à d'autres hôpitaux pour faire modifier la Loi de l'Assistance publique qui traite de l'hospitalisation des malades indigents, des procédés d'admission à l'hôpital, de même que de la compensation que reçoit chaque institution. Par exemple, en 1924, la répartition du coût d'hospitalisation par jour (1,91 \$) est la suivante : le gouvernement provincial 0,67 \$, la municipalité d'origine du patient 0,67 \$³⁷⁴ et l'hôpital, la différence, soit 0,57 \$.

L'argent a toujours fait cruellement défaut. Déjà, en 1916, Justine s'était adressée aux Messieurs de Saint-Sulpice pour obtenir quelque soulagement aux pressions financières exercées

par ses constructions et la demande croissante de soins. Les révérends Messieurs avaient versé 3 500 \$ pour diminuer la dette occasionnée par la construction.

Mais il faut bien davantage, « ... les subventions payées par la Ville, le Gouvernement et la taxe dite du « Sou du Pauvre » ne représentent pas même une cinquième partie du total requis pour l'entretien de l'hôpital, et chaque année il nous faut trouver la somme de \$10,000 en plus du montant provenant des souscriptions régulières des gouverneurs et des dames patronnesses de l'institution³⁷⁵ ».

En janvier 1917, Justine « part pour un voyage de 2 à 3 mois avec son mari, Madame Beaubien mère et sa petite-fille Laurette Beaubien³⁷⁶ ». Comme c'est encore la guerre, ils se rendent en Californie où les Beaubien ont de la famille et des amis. Ils reviendront par Victoria, Vancouver, Winnipeg...

Mais, avant de partir, Justine signe son rapport en tant que présidente du comité des fêtes. Elle veut que cet hôpital d'enfants se développe et devienne un hôpital moderne. Ainsi, « Montréal sera au premier rang si vous le voulez et laissons la modestie se pratiquer par chacune de nous en particulier pour être fières toutes ensemble de notre œuvre et de nous-mêmes : c'est un devoir national en ce moment³⁷⁷. »

En 1920, une large souscription est organisée qui semble apporter suffisamment d'argent pour envisager l'agrandissement de l'hôpital. Il faut souligner que M. Louis de Gaspé Beaubien et le Séminaire de Saint-Sulpice versent chacun 10 000 \$³⁷⁸.

Dans leur rapport, les membres du comité de souscription écrivent : « ...si nous envisageons le besoin qui s'impose d'agrandir cet hôpital et de réorganiser certains départements, nous nous demandons où serait la sagesse : de construire avec des plans « quasi-miniature » de ceux que l'on avait rêvés et, de ce fait, ne pas être en mesure de répondre aux demandes



JUSTINE ET LOUIS DE GASPÉ REAUBIEN À UNE ÉPOQUE INDÉTERMINÉE
MAIS SANS DOUTE AU DÉBUT DES ANNÉES TRENTE.
(ARCHIVES DE M. ANDRÉ ROBITAILLE)

d'hospitalisation, ou, escomptant la générosité d'un chacun, ouvrir toutes grandes deux ailes, où les petits seraient heureux de venir se réfugier³⁷⁹. »

Ces dames optent pour l'ajout de deux ailes, mais elles doivent vite se raviser : « Il va falloir nous contenter de monter une aile seulement, jusqu'à ce que, convaincue de la véritable nécessité où nous sommes d'avoir un hôpital complet pour les enfants, la charité publique nous vienne de nouveau en aide pour terminer notre construction³⁸⁰. » Il

faudra encore attendre pour « Cette nouvelle construction [qui], dira Justine, sera conforme aux plans les plus perfectionnés pour un hôpital point de luxe : il serait hors de place à Sainte-Justine, mais notre hôpital se doit de se maintenir au premier rang pour son installation et son aménagement³⁸¹. »

Le coût de la nouvelle construction dépassera de beaucoup les 300 000 \$ auxquels il faut ajouter les frais d'aménagement. Ces dames sont conscientes des « responsabilités financières que représente pareille situation. [Aussi] ... après mûre réflexion, il a été décidé de ne terminer au complet que les premiers étages de la bâtisse, bien que la charpente en compte huit. [...] c'est à regret que nous écoutons les conseils dictés par la sagesse, car nous songeons à nos différents services, que nous aurions voulu installer plus confortablement, et aussi à ces petits malades à qui nous serons forcés de refuser admission...³⁸² ».

Et le comité de souscription reprend ses activités pour ne plus les cesser. De 1922 à 1951, l'hôpital de la rue Saint-Denis sera agrandi cinq fois. Mais ce n'est pas encore l'hôpital dont rêve Justine.

Les locaux deviennent vite exigus. Le directeur médical, le D^r Edmond Dubé, répète d'année en année que la situation devient intenable et que l'hospitalisation est sans cesse refusée à des malades.

Il faut signaler que, dans tout Montréal, il n'y a que très peu de lits pour les enfants comparativement à ceux disponibles pour les adultes et que Sainte-Justine, même avec ses 500 lits, ne peut plus améliorer ses services ni se développer sans s'agrandir. Mais « malgré les difficultés du moment, dira le D^r Dubé, nous espérons qu'il sera possible d'assister à la réalisation d'un grand centre universitaire où la Faculté de médecine jouera le rôle que toute Faculté de médecine doit réaliser dans une université et où Sainte-Justine, contigu à

l'hôpital universitaire, qui nécessairement sera complété, contribuera au développement de la médecine chez nous³⁸³. »

Justine porte un rêve.

Elle voit un hôpital immense, près de l'Université de Montréal, et de telle sorte érige' que le soleil y entre de tous les côtés, que le rire s'y dispute l'espace avec les pleurs et la souffrance. Elle veut un hôpital qui soit un hymne à la vie, où la science fera les miracles que l'on attend d'elle, aidée par sainte Justine, saint Joseph et des dizaines de rosaires.

Pour elle, un hôpital « est un ensemble d'organisations qui doivent atteindre autant que possible la perfection d'un foyer, d'un hôtel, d'un centre de science et de recherche, d'une maison d'éducation et d'enseignement, d'une industrie commerciale... et tout cela, exploité sans profit, si ce n'est pour le bien et le confort personnel du malade³⁸⁴. »

Mais pour l'organiser ainsi, il lui faut de l'argent. Beaucoup d'argent. Et il lui faut régler la question de l'hôpital universitaire. Alors Justine acquiert des terrains à deux pas de l'Université de Montréal sur ce chemin de la Côte-Sainte-Catherine, vers l'ouest. Près de cinq fois la grandeur de l'espace sur lequel s'élève Saint-Denis.

Dès mai 1931, elle commence ses activités immobilières, mais c'est en août 1938 que le projet prend officiellement forme.

Lecture est donnée d'un projet présenté à l'Université de Montréal pour l'obtention d'un terrain réservé à l'Hôpital Sainte-Justine, près de l'hôpital universitaire. a) Il serait extrêmement avantageux pour l'hôpital d'être placé éventuellement près de l'Université ; b) Il serait également avantageux et pour l'hôpital et pour l'Université que la nouvelle école des enfants infirmes fût construite près de l'Université. De son côté, l'hôpital, tout en ne pouvant pas considérer une construction immédiate, désire s'assurer dès maintenant d'un terrain d'environ cent mille pieds de superficie, et en fait instamment la demande à l'Université. L'acquiescement à cette requête serait un pas

marqué dans la réalisation du grand tout universitaire tant rêvé par ceux qui s'intéressent à cette cause si vitale au point de vue canadien-français. L'efficacité d'un tel ensemble est amplement prouvée par les universités de Toronto, de Harvard et de Columbia pour ne citer que nos plus proches voisins³⁸⁵.

C'est loin d'être chose faite. Il y a de l'opposition chez certains médecins qui voient d'un mauvais œil l'hôpital quitter un quartier où l'accès aux consultations est facile pour la population moins favorisée de l'est de Montréal. Par ailleurs, le ministre de la Santé, le D^r Albini Paquette, dit qu'il lui est impossible d'engager davantage son ministère. « Il me faudra donc remettre à plus tard la discussion de tout projet visant l'agrandissement de l'hôpital Sainte-Justine ou sa reconstruction sur un autre site³⁸⁶. »

Et puis, selon Rumilly, « les familles de haute bourgeoisie qui ont, à l'exemple des Beaubien, établi leur résidence à Outremont pour y trouver le bon air et la tranquillité, cultivent avec amour de ces jardins qui valent à une de leurs avenues le nom de Bloomfield. Elles ne laisseront pas Montréal déverser chez elle ses contagieux, en période d'épidémie³⁸⁷. »

Justine sait cela mieux que quiconque, mais elle a déjà son idée et rien ni personne ne l'empêchera « de donner une base concrète à l'ultime folie de ses vieux jours : *un grand hôpital pour enfants, un centre prestigieux d'enseignement de la pédiatrie, à l'ombre d'une grande université*. Rien de moins³⁸⁸. »

Nous sommes très touchées du fait que, dans le Nord de la ville, quelques personnes ne voudraient pas voir s'éloigner Sainte-Justine, dira-t-elle dans son Rapport annuel, pourtant, notre hôpital pour enfants ne peut être un hôpital de quartier. C'est un centre de traitements et de soins pour les enfants ; c'est un centre d'enseignement en pédiatrie et dans toutes les branches de la médecine infantile. C'est donc pour tous les enfants qu'il existe³⁸⁹.

Elle charge son neveu, René Landry, de rencontrer le Provincial des Jésuites, le père Yvan d'Orsonnens, pour « sonder le terrain » (!). Voisin de l'Université, aux frontières d'Outremont mais sur le territoire de Montréal, ce terrain permettrait à Justine de construire un hôpital hors campus, préservant ainsi son indépendance, mais lui offrant les avantages de l'hôpital universitaire. Enfin, presque.

Elle commence par acquérir des terrains voisins des lots convoités et, à l'occasion de legs d'immeubles faits à l'hôpital par de généreux donateurs, vend ou loue ceux qui ne sont pas dans l'espace qui l'intéresse et installe sur les autres des dispensaires.

Outre une lisière de terrain de cent pieds de profondeur, dont il a été parlé à une assemblée précédente, il est aussi question d'un autre terrain voisin que l'hôpital pourrait acquérir. Il est proposé d'acheter le plus de terrain possible, car nous projetons de construire, en dehors de l'hôpital, la maison des gardes-malades et le pavillon d'isolement ; une lisière de terrain pour le stationnement des automobiles serait aussi nécessaire³⁹⁰.

En novembre 1946, une option est prise sur les lots 52 et 53, propriété des Jésuites³⁹¹. Cet ancien club de chasse à courre a front sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et c'est là qu'elle veut y bâtir son grand œuvre. Mais la petite histoire veut que les Jésuites ne l'entendent pas de la même oreille. Les négociations traînent et sans l'intervention de saint Joseph, qui sait qui de nos jours aurait pignon sur rue en ce lieu...

Selon M^{gr} Lacoste, Justine avait une foi en saint Joseph qui lui venait de sa mère. « Saint Joseph, c'était son financier. Elle lui disait : moi, je donne ma vie sans prendre un sou de salaire, alors, tâche de me régler ça. Donc, quand elle a voulu avoir le terrain des Jésuites, elle est allée planter des médailles de saint Joseph dans le terrain et effectivement les Jésuites lui ont vendu le terrain³⁹². »

Justine, elle, lors du décès du père d'Orsonnens, dit de ce dernier qu'il a « su accueillir notre requête pour l'achat du terrain sur lequel nous avons bâti, chemin Sainte-Catherine, [...] dans des conditions si avantageuses pour notre Hôpital, que nous nous demandons encore si Saint-Joseph ne se servit pas de lui pour orienter nos premiers pas vers notre futur emplacement³⁹³. »

Au printemps de 1947,

Il est unanimement résolu que la Corporation achète le dit immeuble de la Corporation du Collège Jean-de-Brébeuf, pour le prix de quatre-vingt-douze mille dollars (\$92,000) payable comptant à la signature du contrat, sujet à toutes les charges, clauses et conditions y insérées et notamment aux lignes homologuées pour l'ouverture de rues et à toutes servitudes actives et passives, apparentes et occultes attachées au dit immeuble, le tout tel qu'énoncé au long dans le dit projet³⁹⁴.

Comme si les Jésuites avaient regretté leur geste, un an plus tard « une lettre du révérend P. Léon Pouliot, S.J. demande de racheter une partie du terrain que les Pères Jésuites ont vendu sur le chemin Sainte-Catherine³⁹⁵ ». Cette question s'est réglée le 29 novembre 1949 par la cession d'une bordure de terrain de 50 pieds qui restera sans construction. Ces dames obtiennent, de plus, la propriété d'une maison « à l'angle de [leur] terrain que... les Jésuites s'étaient réservée et devaient transporter³⁹⁶ ». En outre, elles obtiennent une option sur la propriété voisine du futur hôpital où est située la Maison provinciale des Pères Jésuites.

Mais elles ne se font pas d'illusions sur les difficultés auxquelles elles devront faire face. Le gouvernement provincial ne veut pas s'engager à financer cet hôpital qu'elles veulent « voir s'élever beau et grand, pourvu de toutes les améliorations modernes et pouvant répondre aux besoins multiples de notre Cité³⁹⁷ ».

Louis, « son compagnon, son clairvoyant conseiller³⁹⁸ », décède le 14 novembre 1939. Il n'était pas bien depuis quelque temps. « La fin de janvier a ramené mon oncle et tante Beaubien. Je vous ai dit qu'ils étaient en Europe. Mon oncle n'est pas bien du tout. Il a 70 ans et doit momentanément prendre un grand repos, conséquence je quitte le 448 chemin Sainte-Catherine, non sans regrets³⁹⁹. »

C'est à cette époque que Justine embauche une secrétaire particulière, Florestine (Flo) Richard : « Le mari de Madame Beaubien était malade et elle passait beaucoup de temps avec lui à la maison. Je ne la voyais donc pas souvent au début. Mais après sa mort « elle travaillait fort et c'était nécessaire pour combler le vide⁴⁰⁰ ». Dès le 5 décembre, Justine sera de nouveau à pied d'œuvre.

Louis n'allait plus venir la cueillir à l'hôpital à la fin de la journée, pour prendre avec elle le repas du soir. Il n'allait plus lui reprocher de peiner trop tard, le soir, sur certains dossiers ou la surprendre à la fin de ses prières quand elle ne sait plus à quel saint quêmander les dizaines de milliers de dollars qu'il lui faut pour hier.

Selon Madeleine des Rivières, « Quand, certains soirs, après la récitation du chapelet, elle s'attarde plus qu'à l'habitude sur son prie-Dieu, Louis s'approche discrètement dans la pénombre de la chambre, lui caresse doucement les cheveux et, réprimant un sourire : Justine, dis-moi, chère, combien te faut-il ?⁴⁰¹ ».

Il n'allait plus la rejoindre à la Feuilleraie quand elle prenait quelques jours de grand air au lac Lacoste ni non plus marcher avec elle dans les sentiers autour du lac Nomingue.

« Justine ma mignonne, je vous adore », lui avait-il écrit quelques semaines avant leur mariage. Et ça lui avait fait tout drôle de se promener seule avec lui dans les rues de Washington, durant leur voyage de noces. Ce voyage était le premier d'une longue série qui les a menés sur trois continents, plusieurs mois par année. Son Louis, sur le pont du « steamer »

La Provence, chez le Pape, à Londres, à Buenos Aires, dans les Alpes pris dans la neige, à Nice, à Bruxelles, à Los Angeles, à Victoria...

Son Louis courtier, banquier, président de la Bourse de Montréal, gouverneur de l'Université de Montréal.

En novembre 1939, Justine prend le deuil comme on prend le voile. Mais même les robes sombres, les lourds souliers, le strict rang de perles et les cheveux tirés n'arrivent pas à la rendre sévère. Elle garde l'œil taquin derrière ses lunettes rondes et la bouche, rieuse. Son esprit est vif et son sens de la répartie étonne. Elle aime se moquer, jouer des tours, discuter.

Elle se lance à corps perdu dans son projet de grand œuvre et n'aura maintenant de cesse que Montréal ne soit doté de cet hôpital qui prend forme dans sa tête. Elle le voit un peu mieux chaque jour et commence d'y intéresser ses réseaux d'amis et de conseillers.

En 1936, Justine « avait demandé à la supérieure générale des Filles de la Sagesse, en France, de lui fournir, à titre de trait d'union entre la régie interne de l'hôpital et le conseil d'administration, une de ses Filles qu'elle voulait jeune, dynamique et bilingue⁴⁰² » dont elle voulait faire son assistante.

Sœur Noémi de Montfort est une Américaine brillante qui, après quelques semaines à suivre Madame la présidente dans son hôpital, lui signifie que ce poste ne lui convient pas, qu'elle ne se sent pas utile et qu'elle désire réintégrer ses anciennes fonctions. Justine lui conseille de patienter, convaincue que la religieuse y prendra goût. Quelques mois plus tard, la religieuse demande l'autorisation de suivre son cours d'infirmière. Justine est ravie de cette demande à laquelle elle acquiesce et envoie ensuite la religieuse suivre des cours en administration hospitalière. Sœur Noémi, très active dans les associations d'administrateurs d'hôpitaux, sera Fellow de

l'American College of Hospital Administrators de Chicago, et Supérieure de sa communauté, à Sainte-Justine.

C'est vers cette religieuse que Justine se tourne au début des années quarante pour établir les besoins de l'hôpital moderne qu'elle veut offrir aux enfants malades du Québec. Et c'est à elle qu'elle confie la surveillance des travaux, au moment de la construction. Elle lui avait d'ailleurs permis d'assister aux réunions du conseil d'administration dès l'été 1937, alors que les médecins ont toujours dû se contenter d'attendre dans le corridor que soit appelé à l'ordre du jour le point qui les concernait.

Justine dira d'elle, en 1952, « que la Providence l'a gratifiée d'un goût et d'un talent bien spécial pour interpréter ce que signifie, sur le papier, le bon fonctionnement d'un hôpital général pour enfants⁴⁰³ ».

Par ailleurs, Justine cherche quelqu'un pour monter le financement du nouvel hôpital. En 1944, Gaspard Massue lui est recommandé. Elle rencontre cet analyste financier et l'enrôle. « J'ai travaillé bénévolement cinq ans et quand elles sont venues pour commencer la construction, les dames du conseil d'administration m'ont dit : c'est vous qui connaissez le mieux notre hôpital, pourquoi ne venez-vous pas avec nous⁴⁰⁴. » Son patron, M. Sawyer, l'un des fondateurs de SNC, lui avait dit : « Madame Beaubien n'est pas une personne facile, mais puisque vous aimez le travail, c'est peut-être une bonne place pour vous⁴⁰⁵. »

C'est ainsi que M. Massue « devint le premier homme salarié à occuper une fonction permanente non rattachée aux soins, à Sainte-Justine. Il faudra près de 20 ans avant que ces dames acceptent de lui décerner le titre qui convient aux fonctions qu'il occupe. En juin 1949, on retient ses services comme statisticien⁴⁰⁶. »

On ne disait pas non à Justine. « Elle avait le tour d'aller chercher des gens qui pouvaient l'aider, des gens différents qui venaient de différents milieux, des gens puissants, avec des opinions politiques pas comme les siennes et qui pouvaient lui ouvrir des portes ou lui être utiles dans son travail. Elle formait des comités aviseurs qu'elle ne réunissait à peu près jamais mais ça paraissait bien dans son organisation⁴⁰⁷. »

Durant l'année 1945, ces dames avaient commencé de parler du déménagement de l'hôpital

sur un nouveau site, possédant tous les avantages jugés nécessaires par les experts en la matière. [...] il semble que le site idéal d'un hôpital d'enfants soit dans le voisinage immédiat du centre médical projeté de l'Université de Montréal. Un tel site serait très avantageux par sa salubrité et, vu le grand nombre de patients à charge du public, permettrait à l'Université de nous donner son aide et, en même temps, de développer son cours de pédiatrie à un degré qu'il est difficile d'atteindre, dans les conditions actuelles. [...] la vraie solution, pour l'avenir de l'Hôpital Sainte-Justine, est une construction nouvelle de 800 lits, à proximité de l'Université, laquelle construction pourrait se faire, dans des conditions spécialement économiques⁴⁰⁸.

En novembre 1946, « Madame la Présidente expose les grandes lignes du projet concernant l'agrandissement et le déménagement de l'hôpital, dans un endroit plus favorable. Il faudrait pour la réalisation de ce projet une somme de \$5,000,000⁴⁰⁹ » que ces dames pensent obtenir comme suit : 2 millions du gouvernement, autant de la vente d'immeubles appartement à la Corporation de l'hôpital et un million par une souscription auprès du public.

Le mois précédent, on avait décidé « d'écrire à la Société d'Administration de l'Université de Montréal, afin d'obtenir une réponse à la demande, en date du 8 janvier 1946, pour la concession d'un terrain à proximité des immeubles de l'université⁴¹⁰ ». La réponse vient en novembre : « ...décision

de ne pas admettre l'Hôpital Sainte-Justine au futur centre universitaire⁴¹¹ ».

Ces dames ne se laissent pas abattre. À leur réunion du 14 janvier 1947, à la suite d'une « discussion sur l'opportunité d'acquérir les services d'un consultant en vue de la construction d'un futur hôpital, il est proposé et approuvé d'écrire au docteur Malcolm T. Mc Eachern, American College of Surgeons, Chicago, afin de lui demander son opinion personnelle sur le sujet.⁴¹² » Le D^r Mc Eachern « avait pour unique objet le patient et il ne cessait de répéter une chose que nous devons toujours nous rappeler ; c'est que la seule raison d'être d'un hôpital, c'est le patient⁴¹³ » . Cet expert en aménagement d'hôpitaux assistera sœur Noémi qui agit comme intermédiaire de l'administration auprès des architectes et des consultants. Des experts en construction, Neergaard, Craig, Agnew et Westerman de New York et Agnew, Craig et Peckham de Toronto, assisteront le Conseil.

Et comme pour conjurer le sort, « avec deux autres complices, dira Madeleine des Rivières, Justine ira planter un immense panneau où était inscrit en toutes lettres : EMPLACEMENT OÙ S'ÉLÈVERA LE NOUVEL ÉDIFICE DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE⁴¹⁴ ».

Il lui fallait employer « les grands moyens, entre autres la construction à ses frais d'une clinique sur les terrains du chemin Sainte-Catherine où elle a installé quelques bureaux administratifs de l'hôpital de la rue Saint-Denis [...] j'y suis, j'y reste⁴¹⁵ ».

Modeste, Justine dira en 1949 « qu'une clinique de psychiatrie infantile sera bientôt ouverte chemin Sainte-Catherine, dans un local provisoire qu'un don particulier a permis d'ériger⁴¹⁶ ». L'année suivante, la secrétaire de l'administration dans son rapport annuel dit que c'est « grâce à un legs de \$50,000 de M. Louis de Gaspé Beaubien [que] l'Hôpital Sainte-Justine a fait élever, chemin Sainte-Catherine, l'édifice

qu'on y voit actuellement, d'après les plans et devis de M. Joseph Sawyer, architecte, pour y installer une clinique de psychiatrie infantile [qui sera] subventionnée par le Ministère Fédéral de la Santé⁴¹⁷ ».

Déjà, en 1947, le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 mars rapporte qu'« il est proposé et approuvé d'adresser des remerciements à la Maison Louis de Gaspé Beaubien et Cie re : un don de \$45,000 obtenu par l'entremise de cette maison⁴¹⁸ ».

Maintenant que la décision de construire est prise et que l'on dispose de terrains, il faut ramasser des fonds. Beaucoup de fonds. « Il fallait quêter, dira M. Massue. Elle avait \$16,000 au compte : elle réunit M^{me} Castonguay, qui était la trésorière qui a succédé à M^{lle} Rolland, son neveu Marc Lacoste et moi. Elle discute avec nous pour voir si on allait les prendre, les \$16,000, pour engager quelqu'un pour faire une étude sur la possibilité de faire une campagne. On a dit oui⁴¹⁹. »

À partir de là, M. Massue prépare des dossiers pour ces dames, établissant les coûts de fonctionnement du nouvel hôpital et, dès janvier 1950, il est d'abord occupé par la campagne qui s'amorce. Un comité d'études préliminaires est en place et, en septembre, ces dames retiennent les services de John Price Jones (Canada) Ltd. concernant une grande campagne de construction. En octobre, cette compagnie suggère :

- 1°.- de former, d'ici quelques semaines, un comité honoraire, sous la présidence conjointe de Mgr l'Archevêque de Montréal, du Premier Ministre de la Province et du Maire de la Cité de Montréal ;
- 2°.- d'avoir comme présidents actifs de la campagne, un président et une présidente ;
- 3°.- d'entreprendre immédiatement les travaux de creusage ;

4°.- de garder la date de janvier, qui a été assignée à l'hôpital, afin de parer à toute éventualité ;

5°.- de commencer immédiatement un travail d'approche auprès des grandes corporations

6°.- enfin, que le Conseil d'administration soit toujours représenté dans le comité exécutif de la campagne de construction⁴²⁰.

M^{gr} Paul-Émile Léger accepte la présidence d'honneur du Fonds de construction de l'hôpital et « Madame la présidente informe l'assemblée que, devant l'urgence de commencer la construction du nouvel hôpital, elle a pris l'initiative de communiquer avec Monsieur Joseph Sawyer dans le but de faire entreprendre immédiatement les travaux d'excavation. Madame la présidente est d'avis que cette mesure serait de nature à favoriser [la] campagne de construction⁴²¹. »

Le 29 novembre, les foreuses commencent l'éventrement de ce roc sur lequel elle assoira l'Hôpital Sainte-Justine. « Ce jour-là, [dans la chapelle de Saint-Denis], les membres du conseil d'administration, plusieurs médecins et nombre d'amis de l'Hôpital, assistèrent à une messe solennelle⁴²². »

Ce n'est plus maintenant qu'une question de temps pour que d'autres cliniques s'ajoutent à celle de psychiatrie infantile et que finalement tout Sainte-Justine s'étale sur ce chemin Sainte-Catherine où vient se perdre le mont Royal.

La pierre angulaire sera posée le 3 juin 1951, bénie par M^{gr} Paul-Émile Léger, qui commence « par la récitation du chapelet en plein air, sur le merveilleux emplacement du futur hôpital, devant une foule de plus de dix mille personnes très recueillie et très émue⁴²³. »

La première campagne du Fonds de construction, en 1951, rapporte 3 millions. Elle est présidée par Gérald Ryan, président de la Maison Louis de Gaspé Beaubien et Cie Ltée. C'est dans les bureaux de cette maison, sur la rue Saint-



BÉNÉDICTION DE LA PIERRE ANGULAIRE DU FUTUR HÔPITAL, LE 3 JUIN 1951.
 DE GAUCHE À DROITE : M. LE MAIRE CAMILIEU HOUDE, M^{GR} PAUL-ÉMILE LÉGER,
 M^{ME} JUSTINE LACOSTE-BEAUBIEN, L'HON. MAURICE DUPLESSIS, L'HON. PAUL MARTIN,
 LE D^R EDMOND DUBÉ, DIRECTEUR MÉDICAL DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE.
 (ARCHIVES DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE)

Jacques, que la firme américaine installe ses quartiers généraux pour la durée de la campagne. M. Massue y travaillera, comme directeur adjoint de la campagne, secondé par Andrew Beaubien, un neveu de Justine.

Dans le temps, il n'y avait pas d'expert, ici pour les levées de fonds. Jones, c'était une grosse firme, une excellente firme. On l'a pris pour la première campagne et les autres, on les a faites nous-mêmes. Madame Beaubien prenait des noms prestigieux pour présider et elle se tenait au courant. Elle les rencontrait souvent, suivait très bien son affaire, mais elle n'allait pas pour dire quoi faire⁴²⁴.

Comme la campagne doit s'étaler sur plusieurs années un comité de fidéicommissaires est formé, de même qu'un comité de construction⁴²⁵ qui se réunit « toutes les semaines, pendant sept ans et huit mois, dans la baraque de l'entrepreneur ; Madame Beaubien insiste pour que les départements intéressés, du bloc opératoire à la buanderie, des laboratoires à l'incinérateur, soient consultés⁴²⁶. »



UNE RÉCEPTION DANS LES JARDINS DE JUSTINE, LE 14 JUILLET 1960.
(ARCHIVES DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE)

À partir du moment où Justine pense installer son hôpital près de l'Université, les moyens utilisés ne sont plus les mêmes. Bien sûr, il y a encore ventes d'objets au profit de l'hôpital de même les donateurs peuvent encore léguer des sommes d'argent ou des propriétés, mais le grand public et le monde des affaires sont approchés autrement. La collecte de fonds se « professionnalise ». Un plan de campagne est élaboré avec un objectif à atteindre, basé sur des analyses de marché. Et tous les réseaux de Justine sont utilisés. Elle reçoit intensément chez elle, faisant se côtoyer les inconditionnels de Sainte-Justine et les « amis » à convertir.

Le premier qu'elle convainc, c'est Maurice Duplessis. Mais il lui aura fallu quelques heures à faire le pied de grue à Québec, plusieurs conversations téléphoniques avec quelques ministres, une volumineuse correspondance et un arrêt à

Trois-Rivières chez M^{me} Bureau, la sœur du premier ministre, pour y arriver.

Selon Rumilly⁴²⁷, Justine réclamait 225 000 \$, prix du terrain acquis... avant d'avoir l'argent.

En 1947, elle aurait écrit au D^f Paquette, ministre de la Santé, pour s'enquérir de la façon de faire.

« Croyez-vous qu'il soit sage qu'une délégation de l'Hôpital Sainte-Justine se présente à vous pour que vous la conduisiez à l'Honorable Premier Ministre ? »

Et le Ministre lui aurait répondu :

« Organisez toutes les délégations que vous voudrez mais je vous préviens loyalement de l'opinion que j'émettrai, à savoir que le problème de l'hospitalisation dans la Province doit être pris et réglé dans son ensemble. »

Le 3 juin 1948, le gouvernement du Québec accorde, par arrêté ministériel, 100 000 \$ à Sainte-Justine et la même somme, le 29 juin 1949, mais payable en trois ans, pour éponger une partie du déficit de fonctionnement.

Parce qu'il y a aussi le quotidien avec lequel Justine se débat. Elle a beau puiser dans ses fonds propres et chercher des façons originales de remplacer les quêtes traditionnelles, le déficit de fonctionnement ne cesse d'augmenter⁴²⁸. Dans son allocution d'ouverture, à l'assemblée annuelle de 1948, Justine rend publiques les questions avec lesquelles elle jongle avant de s'endormir :

Au strict point de vue affaires, en face d'un déficit tel [...], il semble ne pas y avoir d'hésitation possible : réduire le nombre des lits et, de ce fait, l'admission des malades ; se limiter peut-être aux enfants de Montréal ; augmenter les taux d'hospitalisation ; ne plus fournir aux patients les médicaments trop coûteux ; calculer si tel ou tel malade nécessite des traitements dispendieux, si tel ou tel service est trop onéreux pour notre budget. Tout cela est tellement logique, si rationnel !

Mais quel est le but de l'hôpital ? Quel est l'objet de son existence ? A-t-il été créé pour qu'une sélection soit faite des cas les moins coûteux ou appartenant à telle ou telle région ? Peut-il être comparé à des maisons commerciales, à des comptoirs de prêts qui n'avancent l'argent que sur des garanties données et approuvées⁴²⁹ ?

Elle ne peut davantage comprimer les dépenses. La George S. May Company, qui vient de procéder à une vérification de l'administration, en arrive à la conclusion que « du point de vue financier... le Conseil d'administration et la Régie interne ont toujours administré l'hôpital à un taux en bas de ce que l'on peut considérer la normale⁴³⁰ ».

Mais, en cet après-guerre, les fonds vont d'abord à la construction d'hôpitaux militaires, de même qu'aux traitements et à la réhabilitation de ceux qui ont participé aux combats outre-mer et en sont revenus lourdement handicapés. Justine ne veut rien enlever à ceux-là, d'autant que de son personnel, un beau-frère et des neveux sont allés combattre aux côtés des Britanniques lors des derniers grands conflits, mais cela ne devrait pas pour autant priver les enfants de ce dont ils ont besoin.

À jamais optimiste, Justine profite de cette assemblée annuelle de 1948 pour dévoiler la maquette, préparée par Joseph Sawyer, de ce qu'elle appelle la vaste maison de Sainte-Justine, parce que « Tant que la charité elle-même n'est pas en déficit, dit-elle, il y a espoir et confiance dans l'avenir⁴³¹ ».

Justine relance alors le ministre de la Santé. Le gouvernement est en train de semer des hôpitaux dans plusieurs villes du Québec et cela ne laisse plus d'argent pour son projet d'hôpital pour enfants. Comme Sainte-Justine dessert toute la province, il lui apparaît injuste que l'on n'en tienne pas compte à Québec.

On a coutume de parler de ses voyages à Québec comme de pèlerinages. Duplessis a mis du temps à la recevoir. « Quelquefois, le siège durait trois jours. Elle arrivait le jeudi et attendait, revenait le vendredi et attendait. Le lundi, M. Duplessis entrouvrait la porte et s'informait si la *vieille dame* (le langage était moins châtié, dit-on) était toujours là...⁴³² ». Il finissait par la recevoir, « *pour avoir la paix*. Et la paix lui coûtait cher⁴³³ » Justine ne revenait jamais les mains vides.

Le 12 octobre 1950, un arrêté ministériel accorde les 3 millions demandés pour la nouvelle construction. Ils seront versés en annuités de 600 000 \$.

« Monsieur le Premier Ministre, écrira Justine, je voudrais que vous entendiez, jointe à la mienne, la voix reconnaissante de nos enfants qui, par vous, reçoivent un si grand bienfait⁴³⁴. »

Duplessis sera dès lors un fervent de l'œuvre. Rumilly raconte qu'il « a fait la conquête de John Mc Connell propriétaire du *Star* ... [qui] donne \$300,000⁴³⁵ » à l'hôpital.

Le 4 décembre 1951, le gouvernement du Québec vote la *Loi pour faciliter le succès de la souscription en faveur de l'Hôpital Sainte-Justine*. Cette loi autorise les municipalités à non seulement utiliser leurs fonds généraux, mais aussi à emprunter pour souscrire au Fonds de construction de l'Hôpital Sainte-Justine et ce, sans affecter leurs pouvoirs généraux d'emprunt⁴³⁶.

Mais ce dont se souviennent encore certaines personnes, c'est le *Marathon de la Charité*, à l'automne de 1951. Camilien Houde, alors maire de Montréal, s'engage à tenir le micro pendant huit heures, du samedi 6 octobre à 8 heures en soirée, au dimanche 7 octobre à 5 heures du matin, avec pour partenaire Jacques Normand. Et Justine, M^{me} Yvonne Letellier de Saint-Just et M^{me} Walter Clerk passent la nuit sur les lieux à répondre au téléphone⁴³⁷.

Issu du quartier populaire Saint-Henri, Houde ne pouvait pas ne pas être sensible à l'œuvre de Justine, d'autant que ses neuf frères et sœurs seront emportés avant d'avoir atteint l'âge de deux ans.

Un immense public suit ce marathon à la radio de Radio-Canada et envoie des dons totalisant 25 000 \$. Mais aussi, « des dizaines, des centaines de personnalités, de l'Église au sport en passant par la politique et par la radio, défilent devant Houde qui les salue d'un mot approprié, [...] rappelle une anecdote à leurs propos⁴³⁸ ».

Justine n'a pas dormi, mais quelle nuit ! Et comme elle est reconnaissante pour la générosité dont ont fait preuve les auditeurs !

In the early hours of Sunday morning the three women paraded with the mayor through Montreal's deserted streets to mass in a nearby church. « Most of the other worshippers at that hour were late Saturday night revellers », one of the women recalled later, « and at our ages we looked a bit out of place. I expect they thought we were entering our second childhood »⁴³⁹.

Justine ne manque pas une journée sur le chantier. Enfin, presque pas une. À la fin de 1951, les pavillons de la rue Ellendale, destinés à recevoir les infirmières, les religieuses et le personnel, atteignent pratiquement la hauteur prévue. « Les fondations de la partie du chemin Sainte-Catherine, qui est la partie hôpital proprement dit, laissent voir déjà quelques planchers des sous-sols. La chaufferie est montée au toit...⁴⁴⁰ ».

Avec sœur Noémi, Joseph Sawyer et Damien Boileau, elle discute de changements, d'améliorations qu'elle veut apporter à l'hôpital. L'entrepreneur lui rétorque qu'il en coûtera plus cher, que l'on ne peut se permettre de délais ou, argument suprême, que c'est impossible. Depuis le temps qu'il la connaît, M. Boileau devrait pourtant savoir qu'*impossible* n'est pas

au dictionnaire de Justine. Le système de chauffage sera comme elle en a décidé

À l'occasion d'une de ses tournées aux États-Unis avec sœur Noémi, elle s'est fait expliquer un système de « chauffage par panneaux radiants, au plafond, essayé avec succès dans une cathédrale en Angleterre et dans un hôpital en Suisse⁴⁴¹ ». C'est ce qu'elle veut plutôt que le classique radiateur à eau chaude. Mais ce « système nécessite à lui seul un réseau de plus de deux cents kilomètres de tuyaux installés dans les plafonds⁴⁴² ». Et, sauf l'ingénieur, tout le monde s'y oppose.

Elle invite donc une partie du comité de construction chez elle et, après le plat principal, elle vante les mérites du chauffage radiant : la chaleur descendant du plafond vers le plancher protège les enfants qui sont portés à se découvrir ; le système ne transporte ni poussière ni microbes, ce qui est d'un grand intérêt dans un hôpital et l'absence de radiateurs dans les pièces élimine des accidents potentiels. Les coûts de construction augmentent, elle le sait, mais ce n'est pas ce qui va l'empêcher d'aller de l'avant si cela doit être bénéfique pour les enfants malades. Ses invités s'inclinent.

Elle avait une vision, stimulée par les soins dont les enfants avaient besoin. Elle était très progressive. Des fois, aux séances du comité de construction, ça créait des problèmes parce qu'elle voulait faire quelque chose qu'elle avait vu ailleurs et l'architecte ou l'entrepreneur ne voulaient pas changer les plans. Elle se tournait vers le D^r Dubé ou vers moi et disait : « N'est-ce pas, docteur, que c'est nécessaire pour les enfants ? On bâtit pas juste pour demain on bâtit pour l'avenir. » Puis elle se tournait vers l'architecte ou autre et disait : « Messieurs, vous allez faire ce qu'on vous demande. Je trouverai l'argent. » Et elle trouvait⁴⁴³.

Au fond, cet hôpital, elle le construit dans sa tête depuis des décennies. Elle en connaît tous les plans et peut en expliquer toutes les particularités.

Elle peut « vous conduire à travers les longs corridors, vous faire voir les 17 salles d'opération, les laboratoires, le local de l'électroradiologie, appareillé selon des données des derniers progrès scientifiques, les salles d'urgence où tout [est] organisé en vue de l'efficacité et de la rapidité ; le service de physiothérapie [...] doté de tout ce qui peut améliorer certaines conditions physiques chez l'enfant, les cuisines, la buanderie, les locaux du personnel ; la chaufferie qui est un modèle du genre ; les cafétérias... l'installation des nourrissons, des prématurés...⁴⁴⁴ ».

Elle l'a voulu vaste, à la fine pointe de ce qui se faisait dans le monde, envisageant même « de grands espaces vides “en trop” pour loger l'avenir⁴⁴⁵ ».

En 1952, elle dit que « Ce serait un cas de conscience et de bien mauvaise administration de ne pas ajouter, dans un hôpital construit de nos jours, ce qui peut assurer la meilleure garantie de guérison aux malades, non seulement pour aujourd'hui, mais pour de nombreuses années à venir. Ce ne serait pas de l'économie raisonnée, même pas de l'économie tout court⁴⁴⁶. » Et elle en profite pour se justifier face à ceux qui se plaignent de la voir constamment revoir les plans : « À notre époque où [...] les inventions nouvelles [...] surgissent tous les jours, il est difficile [...] de ne pas modifier bien souvent les plans déjà présentés et acceptés⁴⁴⁷. »

Ce qui n'empêchera pas la Maison Damien Boileau Ltée de recevoir le conseil d'administration, pour marquer son entrée dans les blocs 3 et 3A. « En plus d'un excellent goûter, l'entrepreneur général [offrit] une voiturette électrique [rose] destinée aux enfants de l'Hôpital et aux personnes qui font la visite des travaux du chantier⁴⁴⁸. » Justine ne se déplacera plus que conduite par Flo Richard, dans cette voiture de golf que les étudiantes infirmières s'amusaient à lui subtiliser. « C'était notre *fun*. On allait faire un tour et on revenait stationner devant sa porte, au 2^e⁴⁴⁹. »

Le coût du nouvel hôpital avait été fixé d'après les premiers plans élaborés en 1945, à partir du travail « préparé par

madame la trésorière, établissant les revenus et le coût du maintien de notre futur hôpital. Cette étude est basée sur le rendement de 250 lits privés, au minimum, et de 550 lits dans les salles, ce nombre étant indispensable pour assurer un revenu suffisant⁴⁵⁰. » Bien que révisées plusieurs fois depuis, et parfois de façon très marquée, les estimations du coût de la construction étaient restées publiquement les mêmes.

En 1953, au moment de préparer la prochaine campagne de souscription, les conseillers John Price Jones (Canada) Ltd. font plusieurs suggestions à ces dames, notamment d'expliquer clairement comment il se fait que l'hôpital coûte 8 000 000 \$ de plus que les estimations préliminaires, *sans additions de nouveaux lits*, et ils recommandent de montrer que les changements sont essentiels, voire indispensables.

Le rapport signale en outre que, dans certains milieux d'affaires, le projet est perçu comme trop ambitieux, basé sur des conceptions trop idéalistes. De plus, les milieux médicaux montréalais se demandent jusqu'à quel point, une fois la construction terminée, l'hôpital disposera du personnel spécialisé nécessaire au fonctionnement de tous les nouveaux services⁴⁵¹.

La deuxième campagne du Fonds de construction s'annonce difficile, mais Justine ne désarme pas. Elle profite de l'assemblée annuelle pour secouer l'ardeur de ses troupes.

Lors des assemblées annuelles des grandes corporations, leurs présidents sont heureux de faire ressortir la valeur des acquisitions nouvelles de leurs compagnies et le merveilleux rendement de leurs organisations. Comme eux, je suis fière de vous dire aujourd'hui que nous voyons tous les jours grandir l'intérêt du public dans le développement de son hôpital pour les enfants. Le taux des dividendes que paiera cette valeur nouvelle n'est pas encore établi mais il sera sûrement en rapport avec les versements de capital que la charité lui aura procurés⁴⁵².

Ses réseaux sont de nouveaux mis à contribution pour s'assurer que le gouvernement du Québec annonce sa participation à l'effort de construction et, à la cérémonie d'ouverture de la campagne, l'honorable Albini Paquette, ministre de la Santé, promet « un octroi substantiel de \$2,500,000⁴⁵³ ».

Le 22 juin 1955, le gouvernement du Québec verse deux autres millions de dollars à l'Hôpital Sainte-Justine et s'engage à acquérir, au prix de 3 000 000 \$, l'ancien hôpital de la rue Saint-Denis où il entend installer des bureaux. Ce montant « sera employé à constituer un fonds de roulement et à faire face à toute éventualité⁴⁵⁴ ».

Justine aura su bien manœuvrer.

La petite histoire veut qu'elle ait reçu plusieurs fois chez elle le premier ministre Duplessis. La première fois, elle l'avait invité à visiter l'hôpital. Après, ils avaient parlé du temps où son frère Paul faisait campagne avec le père de Maurice. Et sans doute de bien d'autres choses encore. Ce vieux garçon marié avec la province de Québec, comme il se plaisait à se décrire lui-même, « cédait devant un sourire ou des larmes d'enfant⁴⁵⁵ ».

Madeleine des Rivières dira qu'à l'heure de l'apéritif, installé confortablement dans le salon du 448, chemin de la Côte Sainte-Catherine, quelle n'était pas la surprise du premier ministre de voir arriver sa propre sœur que M^{me} Beaubien avait invitée à son insu, en priant son chauffeur d'aller la chercher à Trois-Rivières⁴⁵⁶. »

C'est sous le court règne de son successeur, Paul Sauvé, « qu'une subvention extraordinaire, spéciale et finale, porte à dix millions la contribution de l'État provincial à la construction du nouveau Sainte-Justine⁴⁵⁷. »

Lors de la grève de 1963, les médias remettront en question la pertinence de l'acquisition par le gouvernement de l'édifice de la rue Saint-Denis.

À la fin de 1955, le coût de la construction, y compris le coût d'acquisition des terrains et les dépenses afférentes à la construction proprement dite, s'élève à 16 107 947 \$. « Notre nouvelle construction nous a coûté, en plus de pièces sonnantes, des soucis nombreux et un laborieux travail. Nous oublierons tout quand nous y aurons des enfants à soigner. Il sera alors mieux compris de tous que cette grande entreprise a été dictée uniquement par l'amour des enfants et le désir de leur conserver la vie⁴⁵⁸. »

La troisième campagne se tient en 1957, année du déménagement. Comme elle s'annonce « longue et ardue », l'organisation fait de grands efforts pour inciter le public à visiter le nouvel immeuble presque terminé⁴⁵⁹. Le recrutement des sollicitateurs est difficile et ce n'est qu'en novembre que l'organisation est achevée : « cinq mille auxiliaires, quelque 35 000 cartes de souscriptions réparties dans 6 sections, le tout sous la direction de l'exécutif de la Campagne⁴⁶⁰ ».

La cérémonie de lancement se tient dans l'hôpital en construction parce que, dit Justine, « si vous n'aviez pas vu à ciel ouvert la tuyauterie du chauffage radiant, de l'oxygène, de la succion, de l'électricité, de la plomberie, de la ventilation, de l'intercommunication, etc., avant que les enduits les recouvrent de leurs couches discrètes et uniformes, vous vous seriez peut-être moins rendu compte de la justification du coût de la construction ».

Mais toute cette organisation n'entraîne pas les résultats attendus. Il faut dire que le public montréalais est sollicité par 89 bonnes causes cette année-là. Ces dames allongent la campagne jusqu'à la fin de 1958.

Dans son allocution d'ouverture, à l'occasion de l'assemblée annuelle de 1958, Justine rappelle que « le Gouvernement fédéral a reconnu, par l'octroi de sa subvention de 1951, qu'il approuvait le programme de Sainte-Justine⁴⁶¹ ». Pourtant, rien n'est venu depuis. Elle poursuit en disant : « Je ne

puis cacher avec quelle impatience nous attendons encore la part de la Cité de Montréal [...] on se demande quelles peuvent être les raisons qui empêchent une réponse de la Ville de se rendre jusqu'à nous...⁴⁶² ». Par suite de l'adoption de la Loi pour faciliter le succès de la souscription en faveur de l'Hôpital Sainte-Justine, la Ville de Montréal s'était engagée à verser 1 900 000 \$ sur vingt ans.

Selon des informations publiées au moment de la grève des infirmières, le coût total du nouvel hôpital, « y compris les terrains, les bâtisses, l'équipement, le mobilier et les dépenses inhérentes à la construction, s'est élevé à \$39,155,158⁴⁶³ ».

21 mai 1957.

Justine reçoit à déjeuner dans le nouvel hôpital. Les réunions du conseil s'y tiennent depuis un bon moment déjà, mais aujourd'hui elle tient à souligner les mérites des ouvrières de la première heure. « Le cardinal Léger remet à madame Beaubien une bénédiction spéciale du Souverain Pontife, en reconnaissance de l'œuvre humanitaire qu'elle poursuit auprès des enfants malades. Il remet aussi la médaille *Pro Ecclesia et Pontifici* à madame Octave Castonguay, trésorière de l'hôpital, et à Sœur Noémi de Montfort⁴⁶⁴. »

À quelques mois près, voilà 50 ans déjà qu'une poignée de jeunes femmes se sont lancées dans cette aventure sans aucun plan défini...

Mais des plans, Justine en a tiré, depuis, et de toutes sortes et de toutes les façons. Cherchant à faire valoir partout et toujours son hôpital, elle utilise largement les médias. Dès qu'elle apprend qu'il se pourrait qu'une personnalité « médiatique » soit à Montréal, elle remue mer et monde pour la recevoir à l'hôpital – profitant ainsi de la couverture de presse.

Par exemple, elle écrit à son neveu, le sénateur Louis P. Beaubien, à propos « de notre désir de recevoir à l'Hôpital



CÉRÉMONIES DU CINQUANTENAIRE DE FONDATION
DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE, LE 21 MAI 1957.
DE GAUCHE À DROITE : L'HON. THIBODEAU RINFRET,
M^{ME} JUSTINE LACOSTE-BEAUBIEN, LE CARDINAL PAUL-ÉMILE LÉGER,
M^{ME} ALFRED THIBAudeau ET LE D^R EDMOND DUBÉ.
(ARCHIVES DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE)

Sainte-Justine le président des États-Unis et madame Kennedy, ainsi que leur gentille fillette Carolyne, lors de leur passage au Canada, au début de mai.

« Je sais qu'à bien des titres tu es près de monsieur Diefenbaker....

« Merci à l'avance, mon cher Louis ; [...] cela me fait penser au temps de ton cher papa...⁴⁶⁵ ».

Le président Kennedy avait visité l'hôpital de la rue Saint-Denis, alors qu'il était sénateur, en décembre 1953. Justine en avait profité pour amener ses visiteurs jeter un oeil sur l'hôpital en construction, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Les journalistes, bien sûr, avaient suivi.

Elle recevra les grands de ce monde et, fidèle à elle-même, fera comme elle en a décidé. Ainsi, le 25 juin 1959, le proto-



VISITE DE SA MAJESTÉ LA REINE ÉLISABETH, LE 25 JUIN 1959.
DE G. À D. JUSTINE, SARTO FOURNIER, MAIRE DE MONTRÉAL,
SA MAJESTÉ ET LE DUC D'ÉDIMBOURG.
(ARCHIVES DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE)

cole prévoyait que la reine Élisabeth et le prince Philippe seraient accueillis par madame la présidente dans le hall d'entrée de l'hôpital. Il s'agissait d'une courte visite. Justine devait rapidement présenter les membres de son conseil d'administration et les membres du Bureau médical, à la suite de quoi une jeune malade offrirait des roses à la reine. Aucun discours n'était prévu.

Mais c'était compter sans Justine qui, coiffée d'un chapeau de paille à fleurs « sortit, on ne sait de quel repli mystérieux de sa manche, un petit feuillet. [...]

Majesté,

« Soyez la bienvenue parmi les enfants que vous aimez tant et qui nous procurent ces quelques minutes de votre présence [...].

« Veuillez accepter, Majesté, ainsi que le Prince Philip, la reconnaissance de l'Hôpital Sainte-Justine pour l'insigne honneur que vous lui faites aujourd'hui⁴⁶⁶. »

Le chef du protocole est indigné, mais elle n'en a que faire. Il y a longtemps que plus personne ne lui dit quoi faire chez elle. Et l'hôpital, c'est chez elle. Et puis, toute reine qu'elle soit, Élisabeth a des enfants. C'est maintenant vers les enfants qu'elle la dirige avec son prince de mari. Leurs Majestés s'adressent en français aux petits malades qui gardent de cette visite un souvenir impérissable.

Le 11 mai 1958, à Saint-Narcisse près de Trois-Rivières, une voiture frappe une fillette de 7 ans. Au cours de la nuit son état inspire de graves inquiétudes à l'infirmière qui la veille. On craint une commotion cérébrale. Le lendemain, vers 2 heures de l'après-midi, le médecin traitant téléphone à Sainte-Justine pour demander que l'enfant y soit transportée par hélicoptère dans les plus brefs délais.

« Le docteur Chicoine reçoit l'appel.

- Vous avez un hélicoptère dans la région ? demande-t-il.
- Pas du tout, répond son collègue, mais si vous avez un héliport [sic] à l'hôpital, n'avez-vous pas aussi des hélicoptères⁴⁶⁷ ? »

Sainte-Justine a bien un héliport, mais pas d'hélicoptères. Le D^r Chicoine rejoint madame la présidente et lui expose le problème.

- « Faites le nécessaire [...] et tenez-moi au courant, je paierai personnellement la note⁴⁶⁸. »

Et la note ne sera pas négligeable : 1 000 \$ environ. Aucun hélicoptère n'étant disponible au Québec, il a fallu en réquisitionner un de la base militaire de Brockville, en Ontario.

À 7 heures 15 du soir, l'hélicoptère se pose sur l'aire d'atterrissage installée sur le toit de l'hôpital où l'attendent « M^{me} Beaubien [...] avec le personnel d'urgence, une civière, trois journalistes et trois photographes⁴⁶⁹ » !

En septembre 1959, Justine perd son ami : *Duplessis meurt subitement à Shefferville. « On était au 9^e, c'était la journée de ma graduation. Une dame patronnesse vient dire quelque chose à M^{me} Beaubien qui se lève, fait lever le Cardinal qui présidait la cérémonie, et tout le monde à genoux pour une prière à Maurice ! Duplessis venait de décéder. Fini le party⁴⁷⁰. »*

LE DÉMÉNAGEMENT

Lorsqu'elles entreprirent la montée magnifique qui conduit aujourd'hui vers la colline du Mont-Royal, chemin Sainte-Catherine, les fondatrices de cet hôpital ne savaient pas où elles se rendraient mais elles savaient que toutes les entreprises nouvelles sont exposées à être méconnues, critiquées qu'elles paieraient cher les moindres succès. Il en est toujours ainsi et elles acceptèrent cette rançon de leur dévouement, de leur esprit d'initiative, de leur sens civique, de leur charité chrétienne. Tout s'accomplit tel que prévu, dirait la petite histoire, et le bon résultat fait oublier les fatigues et les peines⁴⁷¹.

Dimanche matin, 6 h 30.

La dernière messe commence dans la chapelle du vieil hôpital et c'est avec une certaine tristesse qu'y assistent quelques religieuses et des membres du personnel. On ne se recueille pas durant de nombreuses années dans un lieu sans qu'au moment de le quitter ne nous vienne quelque nostalgie.

Déjà, dans la rue, des autobus et des ambulances s'alignent.

Tout le personnel est en devoir, sans exception, et les infirmières se déploient – voile et cape flottant sur leur passage. Les médecins internes seniors et juniors s'assurent

que les patients de leur service sont dirigés vers le bon véhicule et dans les meilleures conditions possibles.

Les consignes doivent être rigoureusement suivies pour que l'opération se déroule sans problèmes. Chaque infirmière a sa fiche, chaque patient a, fixée sur lui ou sur son lit, une carte d'identité dont les différentes couleurs indiquent le service d'où il provient ; chaque patient déplacé est accompagné d'au moins une étudiante infirmière ou d'un interne junior et partira en ambulance ou en autobus ou en limousine, selon le cas. Certains bébés sont emmaillotés et portés dans les bras, d'autres enfants sont placés sur des civières. Les prématurés sont confiés aux infirmières.

Lorsque le dernier patient d'une salle est déménagé, le médecin en charge de cette salle se rend au nouvel hôpital où il s'assure que ses patients seront installés au bon endroit.

Le premier départ s'effectue vers neuf heures, sous un soleil magnifique, et c'est le début d'une longue procession de 32 véhicules qui empruntent la rue Saint-Denis (près de Bellechasse) jusqu'à Laurier pour rejoindre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine jusqu'au 3175.

Il faudra environ 30 minutes pour arriver au nouvel hôpital où des journalistes se sont postés. Tout le long du parcours, de nombreux curieux s'entassent. La Cité de Montréal a fourni six agents de police en motocyclette, pour la circulation, et le service d'ordre est assuré par « les corps de police de Montréal et d'Outremont et cent militaires postés à l'extérieur des deux hôpitaux⁴⁷² ».

Les malades entrent par la porte principale. Ils y sont accueillis par ces dames de l'administration et sœur Noémi⁴⁷³ Ils sont dès lors pris en charge par les D^{rs} Labrecque, Chicoine et Royer. Avec les infirmières sur place et des bénévoles⁴⁷⁴, ils sont montés aux étages où du personnel soignant les attend. « Tout le monde était en service et une fois rendus sur les



LE DÉMÉNAGEMENT DES MALADES DANS LE NOUVEL HÔPITAL,
LE DIMANCHE 20 OCTOBRE 1957.
(ARCHIVES DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE)

départements, il y avait plus de personnel que de patients. C'était couvert au maximum⁴⁷⁵. »

« Il était prévu que les ambulances vides [s'avanceraient] vers l'entrée des services externes dès que les malades [auraient] été descendus et [recueilleraient] les civières qui [devaient] servir aux prochains transports⁴⁷⁶ », mais tous les malades ont été déménagés en un seul convoi tellement il y avait d'équipement et de personnel disponibles. Tous les malades, sauf, selon la consigne, « les mourants, les accouchées du jour et les cas critiques qui ne peuvent être dérangés⁴⁷⁷ ».

À la salle d'accouchement du nouvel hôpital, le personnel était en devoir : « La toute petite qui est née ce jour-là s'est appelée Justine et M^{me} Beaubien en a été la marraine. Ça été une fête au service d'obstétrique⁴⁷⁸. »

Les admissions avaient été considérablement réduites dans les dernières semaines, passant de 540 à près de 250, en

prévision de ce déménagement d'abord prévu pour le 7 septembre. Le 20 octobre, il y avait encore 223 enfants hospitalisés rue Saint-Denis. Dans les 15 derniers jours, seuls les cas d'obstétrique et les urgences ont été acceptés.

Tout avait été soigneusement organisé par le D^r Yvan Dion. Un plan général puis un plan détaillé du déménagement ont été soumis à ces dames, de même qu'un plan de « publicité ». Justine ne manquait jamais une occasion de faire valoir son hôpital. Mais au-delà de la publicité autour de l'événement, il fallait s'assurer de pouvoir circuler librement. Le poste de radio C.K.A.C., les vendredi, samedi et dimanche, demanda à la population de ne pas encombrer les rues où allaient passer les véhicules et les journaux du samedi ont publié le parcours qu'allait emprunter le convoi.

La Présidente traduit les sentiments de tous les membres présents à l'assemblée, en ce qui concerne le transfert des patients qui s'est effectué dans un ordre parfait de 8 h 45 du matin à midi, le dimanche 20 octobre. Les 223 patients ont été transportés au nouvel hôpital dans 32 véhicules dont 10 ambulances de Georges Godin, 3 ambulances de l'Armée, 6 ambulances, 2 autobus et 1 *station wagon* de la Société de Secours aux Enfants Infirmes, 2 ambulances Saint-Jean, 5 camionnettes de Clermont Motors Ltd. et 3 *stations wagons* privés. [...] ; les ambulanciers Saint-Jean ont également prêté un concours effectif, tant sur la rue Saint-Denis qu'au chemin Sainte-Catherine. Avec l'Administration et un contingent de bénévoles, tout le personnel de l'Hôpital, médecins, religieuses, infirmières, employés se sont dépensés sans compter pour faire un succès de cet événement⁴⁷⁹.

Le déménagement, bien sûr, ne tient pas dans cette seule journée du dimanche 20 octobre 1957. Dès à partir de 1950, avec l'ouverture de la clinique de psychiatrie infantile, l'Hôpital Sainte-Justine s'installe chemin Sainte-Catherine, à proximité de l'Université de Montréal. « La construction de la clinique du chemin Sainte-Catherine a été de tout temps

dans l'esprit et la volonté de madame la présidente de l'Hôpital Sainte-Justine et de son conseil d'administration, le point de départ du grand Hôpital Sainte-Justine... Nous comprîmes tous, lorsque s'ouvrirent les portes de la clinique, qu'une étape était franchie⁴⁸⁰. »

En mars 1955, l'administration de l'hôpital installait une partie de ses bureaux dans le pavillon de la nouvelle École des infirmières. « Cette première étape de notre grand déménagement nous a remplies de joie. Nous déménagerons par étape, avait annoncé Justine, et, chaque fois, nous ajouterons au grand bonheur de voir nos malades et notre personnel dans un local où l'air et l'espace ne seront plus mesurés au compte-gouttes⁴⁸¹. »

Le 5 juillet 1956, le conseil d'administration prenait possession de ses locaux, au 2^e étage du bloc n° 3, et tenait sa première réunion dans le nouvel hôpital. De même, à partir de cette date, il y siègera toute les semaines « de 3 à 5 heures p.m. avec le Comité de construction, pour étudier les diverses soumissions et résoudre les nombreux problèmes que présentait la construction du nouvel hôpital⁴⁸² ».

En septembre, l'École des infirmières s'installe dans le bloc n° 6, rue Ellendale, et les cliniques de psychiatrie et d'orthophonie, elles, dans le bloc n° 5.

Au fur et à mesure de la progression des travaux, les cliniques emménagent dans leurs nouveaux locaux. Une clientèle de plus en plus nombreuse s'y rend chaque jour, empruntant l'autobus « Boulevard Mont-Royal » que la Compagnie des Tramways a finalement mis en service.

C'est la fin de l'après-midi, dans le nouvel hôpital. Justine, des religieuses et des membres du personnel assistent à la messe après laquelle un magnificat sera chanté.

À 7 heures, les parents peuvent visiter leurs petits malades dans cet hôpital dont le dernier étage n'est pas encore terminé⁴⁸³.

Après la messe, Flo Richard attend M^{me} Beaubien près de la porte de la chapelle pour la conduire à l'ascenseur dans cette voiturette électrique rose dont le contracteur Damien Boileau lui a fait cadeau, le 9 août 1956.

Une fois au rez-de-chaussée, M^{me} Beaubien se dirige vers sa Cadillac noire. Avant de rentrer chez elle, Justine voudra revoir Saint-Denis.

De sa démarche dodelinante, ralentie par les ans, elle fera le tour des étages vides – poussant une porte ici, en refermant une là. Qui sait ce qui se bouscule dans sa tête ? Ces couloirs ont entendu tellement de choses : des pleurs, des rires, des chuchotements, des pas espiègles, des courses effrénées, des bruissements de jupes, des tintements de clés...

« 360 000 malades ont été hospitalisés [...]. Il est arrivé aux médecins d'y traiter des enfants dont les parents avaient été soignés dans les mêmes salles⁴⁸⁴. »

Justine se revoit « à la porte du numéro 644 de la rue Saint-Denis, en 1907, sans aucun plan défini, sans penser que nos idées n'étaient peut-être pas réalisables, guidées seulement par le souci d'aider les enfants malades⁴⁸⁵ ».

De celles qui ont tenté l'aventure avec elle, il reste M^{me} Alfred Thibaudeau, M^{me} Arthur Berthiaume et M^{me} Thaïs Lacoste-Frémont.

Thaïs.

C'est vers elle, maintenant, qu'elle se rend – autour de qui la famille et les amis sont réunis dans le deuil qui la frappe.

Quand la recette ne fonctionne plus

Depuis le départ de Duplessis, Sainte-Justine n'avait plus aussi facilement ses entrées.

En 1960, l'*équipe du tonnerre* s'installe à Québec. Sous la houlette de Jean Lesage, le gouvernement libéral introduira une série de réformes qui, modifiant fondamentalement les institutions, changeront le visage du Québec en quelques années.

On a qualifié cette époque de révolution tranquille. Elle coïncide avec la naissance d'un néo-nationalisme et d'un interventionnisme de l'État qui mène à la prise en charge par l'État de plusieurs secteurs d'activité et, entre autres, des secteurs de l'éducation, des affaires sociales et de la santé.

« Au moment où les libéraux prennent le pouvoir, en 1960, le Québec est aux prises avec la stagnation économique

qui a commencé avec la crise de 1957 et qui a provoqué une hausse rapide du chômage⁴⁸⁶. »

LE RÉGIME D'ASSURANCE-HOSPITALISATION

La mise en place du régime d'assurance-hospitalisation, au Canada, a été précédée d'études et d'enquêtes durant les années 1940 et 1950. Il s'agit d'un régime universel subventionné en parts égales entre le fédéral et les provinces qui y souscrivent et proposé dès 1943. Mais les premiers ministres s'y opposent. Maurice Duplessis, alors premier ministre du Québec, invoquera l'autonomie provinciale au soutien de son refus.

Dans le monde de la santé, on n'ignore pas que ce régime s'inspire du comité Beveridge, en Angleterre. On en discute d'ailleurs lors de réunions d'association médicales et même à l'Hôpital Sainte-Justine.

Le rapport annuel de 1942 rapporte qu'« À titre de membre du Conseil des Hôpitaux de Montréal Inc., nous avons cru devoir donner notre adhésion, pour un an d'abord, au mouvement préconisant l'Assurance-Hospitalisation qui semble recevoir l'approbation du public. Cette organisation est cependant trop récente pour en apprécier les résultats, mais nous croyons qu'elle aura de nombreux avantages⁴⁸⁷. »

En 1943, le directeur médical fait un long plaidoyer pour que les réformes à venir n'ignorent pas complètement le médecin et encore moins ne le ravalent « au rang du fonctionnaire désabusé ». Selon lui, « la meilleure forme d'assurance-maladie [...] est sûrement celle qui serait sous le contrôle presque complet d'un bureau de médecins [...] qui assurerait la qualité des services à rendre à tous les malades, garantirait la liberté dans les recherches médicales et l'enseignement et protégerait la profession médicale dans ses rapports avec la clientèle et les administrations⁴⁸⁸ ».

En 1947, le D^r Dubé rappelle le premier principe de la médecine : « *Primo non nocere*⁴⁸⁹ », et il poursuit en disant que « le médecin a des raisons sérieuses de voir apparaître avec suspicion tous les intermédiaires qui tentent de s'interposer entre lui et son patient. C'est la voie par où passent les adeptes de l'étatisation. »

L'administration n'est plus guère bavarde sur ce sujet, sauf en 1956. Dans son allocution d'ouverture à l'assemblée annuelle, Justine rappelle que « si nous voulons dans nos entreprises nationales, l'initiative privée... admettons que si, à cause de l'insuffisance des ressources, les revenus d'un hôpital ne peuvent répondre aux exigences des salaires et du coût de la vie, l'étatisation s'imposera forcément⁴⁹⁰ ».

L'année suivante, dans le rapport qu'il présente à l'assemblée annuelle, le D^r Pacifique Gauthier dit que « l'assurance-maladie et particulièrement l'assurance-hospitalisation a été un sujet de discussion au cours de plusieurs réunions. Tous les médecins reconnaissent le principe de l'assurance-hospitalisation et la nécessité de protéger le public ; les médecins appuieront toutes les mesures qui assureront le bonheur de la société tout en respectant les droits et les libertés des médecins⁴⁹¹. »

Dans une allocution aux infirmières, alors qu'elle fait l'historique de l'hôpital, Justine affirme que l'« Un des grands dangers qui peuvent atteindre le but de l'Hôpital dans ses principes est déjà à l'horizon : l'étatisation, appréhendée par les uns et désirée par les autres.

« Est-il juste d'assimiler les hôpitaux aux entreprises à rendement ? Leur commercialisation nous apparaît comme une chose odieuse contre laquelle il est urgent d'étudier des moyens de protection et de défense. Si on ne peut réussir à éclaircir cette situation et à faire le partage des obligations

entre les gouvernements et les autorités hospitalières, le public aura beaucoup à en souffrir⁴⁹². »

C'est peu dire que tout le milieu hospitalier est conscient des effets que l'instauration de ce nouveau régime entraînera sur le fonctionnement d'un hôpital.

Le premier ministre Jean Lesage adhère au régime peu de temps après son arrivée au pouvoir, en 1960. Le ministre de la Santé dans son cabinet, le D^r Alphonse Couturier, écrit alors à la Supérieure pour l'informer de l'instauration de ce régime dès le 1^{er} janvier 1961. Il ajoute : « Je vous invite donc à signer la formule incluse et à la retourner sans délai au Bureau Fédéral de la Statistique...⁴⁹³ ».

La secrétaire de l'hôpital, M^e Marcelle Hémond-Lacoste, lui répond : « Votre lettre... nous a été référée pour réponse. Conformément à votre demande... Vous nous obligeriez en adressant à l'avenir toute communication à la Présidente du Conseil d'administration de notre hôpital, M^{me} Louis de Gaspé Beaubien⁴⁹⁴. »

Le régime d'assurance-hospitalisation a imposé un mode de gestion. Du jour au lendemain, toutes les institutions couvertes par la législation devaient se plier aux mêmes normes : « Un directeur général, un conseil d'administration comme ceci, beaucoup de paperasse et trop de niveaux administratifs. C'était assez rigide⁴⁹⁵. »

Justine, selon son habitude, tentera de mettre de son côté les nouveaux maîtres à Québec. Elle fera donc présider ses assemblées annuelles de 1960 et 1961 par le D^r Alphonse Couturier et le D^r Jacques Gélinas, respectivement ministre de la Santé et directeur de l'assurance-hospitalisation.

Le premier, en discours d'ouverture à l'assemblée annuelle, « félicite l'Administration de l'ordre et de la propreté qui règnent dans l'Hôpital... et souligne l'aide apportée aux hôpitaux par le plan d'assurance-hospitalisation...⁴⁹⁶ ».

Le second rend hommage « à la grandeur de vision, au travail incessant du Conseil d'administration ». Et il poursuit en disant : « L'application à notre Province des grandes lignes d'une législation déjà en usage dans les autres provinces, mais modifiée selon nos besoins n'a pas été sans remuer profondément notre système hospitalier. Cette décision du gouvernement est venue à son heure car le malade ne peut supporter le fardeau économique de la maladie. Le rapatriement à la collectivité du fardeau économique que devait porter seul l'individu malade, avant l'assurance-hospitalisation, est donc devenu une nécessité sociale⁴⁹⁷.

Il s'agit d'une révolution qui ébranlera les fondements mêmes de Sainte-Justine. Par exemple, les services spécialisés et départements sont découpés en « fonctions » un nombre d'heures de soins est attribué par « fonction » un budget est ensuite déterminé sur la base duquel le gouvernement rembourse l'institution hospitalière. Ce n'est pas là la recette préférée de ces dames !

Que nos hôpitaux appartiennent au Gouvernement ou à des corporations privées, ils doivent servir les malades et leurs règlements généraux doivent être conçus pour les différentes catégories de patients plutôt que pour assurer un système de centralisation ou un mode d'administration⁴⁹⁸.

Le public, qui depuis toujours accompagne de ses dons le développement de l'hôpital, ne voit plus l'intérêt de souscrire *puisque le gouvernement paie*. « Les traditionnelles notions de charité et d'assistance publiques sont bientôt remplacées par les concepts de justice sociale et de droit à l'accessibilité au soin⁴⁹⁹. »

Sur le plan de la gestion, pour que la Corporation de l'Hôpital Sainte-Justine puisse disposer comme bon lui semble des quelques fonds qui lui rapportent encore – comme la Boutique du cadeau –, il faudra une incorporation, que la

Boutique soit tenue par des bénévoles, qu'elle tienne une comptabilité séparée, qu'elle verse un loyer à l'hôpital. Autrement, les fonds seront inclus dans les budgets de fonctionnement de l'hôpital.

« La Croisade des Enfants malades, c'est-à-dire la souscription publique en faveur de Sainte-Justine, ne recueille cette année-là que \$72,000, moins de la moitié de la souscription de 1960⁵⁰⁰. »

Jusqu'aux religieuses qui prévoient, lors de la signature de leur traité, le 14 novembre 1960, une clause leur permettant de le modifier advenant la mise en force d'une loi d'assurance-hospitalisation. Le 10 juillet 1961, la Supérieure écrit à la présidente du conseil d'administration :

Par la Régie interne, la Congrégation assume les responsabilités qui sont déterminées par ententes avec le Conseil d'administration et dont la dernière date du 14 novembre 1960. Les services fournis par les religieuses depuis 1910 ont été une contribution de charité à l'œuvre de l'Hôpital Sainte-Justine et j'estime que le personnel actuel de 60 religieuses contribue annuellement environ \$130 de services bénévoles à l'hôpital. Avec l'avènement de l'assurance-hospitalisation, la charité prend une autre forme et la Congrégation ne s'est pas engagée à faire la charité au gouvernement⁵⁰¹.

Et elle poursuit : « ...le gouvernement a laissé entendre que le salaire des religieuses serait le même que celui des laïques. Il est donc possible que les religieuses reçoivent un salaire d'après les postes qu'elles occupent dans l'hôpital au lieu de la rémunération actuelle de \$65 par mois⁵⁰². »

En même temps que Justine plaide en faveur de l'hôpital privé, elle appelle de tous ses vœux un soutien gouvernemental pour éponger un déficit de fonctionnement qui ne cesse de croître depuis 1958.

Pour elle, l'hôpital est un

[...] organisme fondamental dans notre société moderne. Ce n'est pas une entreprise commerciale qui peut être comparée à l'industrie mais plutôt une œuvre où la science et la recherche trouvent un champ unique d'observation pour le plus grand intérêt des adultes en devenir que sont les enfants. L'État veut se charger de tout cela, mais il ne faut pas détruire la part de responsabilité que chacun de nous doit avoir en lui-même vis-à-vis de ses frères, ses concitoyens, et l'obligation qui lui incombe d'y répondre, quoi qu'il en coûte⁵⁰³.

Mais Jean Lesage n'est pas Maurice Duplessis, et la vieille dame et ses patronnesses ne l'émeuvent guère.

Le conseil d'administration dépêche à Toronto le directeur des services administratifs, M. Massue, pour recueillir des informations au sujet du plan d'assurance-hospitalisation canadien en vigueur en Ontario et voir comment réagissent les hôpitaux et la population.

Dans un rapport de 16 pages, M. Massue analyse les effets du régime sur l'administration des soins dans les hôpitaux pour enfants et l'attitude de la Commission d'assurance-hospitalisation. Il en conclut qu'il y a satisfaction et du public et des hôpitaux, ces derniers se retrouvant dans une meilleure situation financière, quoique le problème particulier aux hôpitaux pour enfants – des dépenses supplémentaires dans les services de nursing et d'entretien ménager – ne soit pas pris en considération par la Commission.

Cette dernière exige une justification des modes de fonctionnement et des dépenses à faire et n'entend pas couvrir, pour le moment, les services externes, la dépréciation des immeubles et le service de la dette.

M. Massue conclut en recommandant entre autres choses à ces dames que l'Hôpital Sainte-Justine fasse « tout son possible pour que les hôpitaux de la province s'unissent et

présentent un front commun, au moins sur les principes de base⁵⁰⁴. »

LA GRÈVE DES INFIRMIÈRES

À cause de la grève des infirmières de l'Hôpital Sainte-Justine, déclarée officiellement le 16 octobre 1963, l'assemblée du Conseil d'administration a dû être remise au mardi 22 octobre 1963⁵⁰⁵. »

Pas un mot de plus sur l'événement. Et pourtant, les infirmières ont quitté leur poste de travail depuis cinq jours en quête d'une reconnaissance d'un statut professionnel. Les étudiantes, les religieuses et les bénévoles ont pris la relève et les médecins ont cessé d'admettre des enfants malades. Quelques jours plus tard, « le Directeur médical propose, qu'au point de vue psychologique, on fasse une admission de temps à autre à l'Hôpital⁵⁰⁶ ».

Il y a longtemps eu à Sainte-Justine une grande participation des bénévoles, même sur le plan des soins. Les infirmières bénévoles, la plupart du temps filles de bonne famille, portent d'ailleurs l'uniforme blanc, le voile marqué d'un « B » rouge, et peu de signes extérieurs les distinguent des gardes-malades graduées, sinon la formation rigoureuse que celles-ci reçoivent sur trois ans sous la tutelle des religieuses.

Ces jeunes filles de 17-18 ans venaient de partout au Québec chercher une formation scientifique menant à un diplôme universitaire. Une fois diplômées, elles ont fini par être agacées de voir les bénévoles, qui n'avaient que des connaissances minimales et pas de technique, recevoir autant de considération de ces dames de l'administration. « Il y avait un peu de tension, de rivalité entre les infirmières et les infirmières bénévoles au dispensaire. On prenait ni plus ni moins la place des infirmières [...] on sentait qu'il y avait

quelque chose... comme si nous n'étions pas assez connaisseuses en médecine⁵⁰⁷. »

La semaine de travail était de six jours durant lesquels une graduée pouvait faire des quarts de jour, de soir et de nuit. Par exemple, « terminer un quart à 3 h 30 et revenir à 11 h 30 pour le service de nuit ou terminer son quart à 4 heures et la sœur arriver et dire : là, j'ai personne. C'est toi qui rentres. Tu rentrais et ça finissait là⁵⁰⁸. »

Ces filles ne discutaient pas. Même insatisfaites des conditions, elles étaient au poste. Au fond, elles avaient la vocation, comme disent certaines d'entre elles⁵⁰⁹. Et puis, les petits ne pouvaient être laissés sans soins. Alors, elles travaillaient fort. Comme elles l'avaient fait tout au long de leurs études d'infirmière.

Les sœurs étaient très exigeantes, mais elles donnaient une bonne formation. « On finissait notre nuit de service et on avait des cours. On finissait à 8 heures le matin et de midi à trois, on avait des cours. Puis, notre uniforme devait être impeccable et il ne fallait pas qu'un poil retrace⁵¹⁰. »

Avec le nouvel hôpital, la vie de tout le monde avait changé. C'était beaucoup plus gros et il devenait impossible de fonctionner au cas par cas, département par département.

Dans ce nouvel hôpital à la fine pointe de la technologie, avec de plus en plus de spécialités et 1000 lits toujours tous occupés, les infirmières ont senti le besoin d'avoir du soutien et de l'encadrement professionnel. Parce qu'elles étaient diplômées de Sainte-Justine, plusieurs d'entre elles se sont retrouvées enseignantes ou en situation de supervision, sans formation préalable. « On avait beaucoup d'étudiantes qu'on ne pouvait pas arriver à superviser et on nous rendait responsables de tout⁵¹¹. »

Il n'y avait pas de définitions de tâches ni de classification des emplois. Il n'y avait que du travail à faire. De plus en plus de travail à faire par les étudiantes et les graduées. « Et les bénévoles... parce que les parents n'étaient pas là, mais elles n'avaient pas la technique qu'on avait. Les religieuses, elles, elles laissaient là leur ouvrage et allaient faire leurs prières, patients pas patients⁵¹². »

Il y avait un malaise dû à l'organisation du travail, mais surtout « il n'y avait pas assez d'infirmières, c'était épouvantable. Et puis, personne ne voulait faire du temps supplémentaire. Il y avait 125 infirmières sur les départements. Il en restait 125 pour 30 blocs sur les trois chiffres [sic]. C'était ça, la situation. Pourtant, quand « ces dames » ont construit l'hôpital, elles nous avaient dit : ça sera un hôpital extraordinaire avec une infirmière pour quatre patients et là, il y en avait 46 par infirmière⁵¹³. »

Cette question de la pénurie d'infirmières était connue de la direction qui tentait d'y remédier. Lors de la réunion du conseil d'administration du 21 mai 1963, une lettre du directeur du personnel est déposée « au sujet des difficultés à recruter des infirmières et propose comme solution de tenir compte, lors de l'engagement, des années d'expérience et de leur payer un salaire supérieur au deuxième échelon⁵¹⁴ ».

Elles n'étaient en effet pas tellement payées et la rémunération pouvait varier d'une infirmière à l'autre. Il semble qu'il y ait eu un curieux système de rémunération. « Des gens qui avaient été engagés par les sœurs étaient payés un certain salaire et ceux qui étaient engagés par les laïques étaient payés plus que les autres⁵¹⁵. » « On savait très bien, les infirmières qui restaient à Sainte-Justine à la fin de notre cours, qu'on n'avait pas toutes le même salaire. Quand on travaillait avec tel docteur et que c'était une spécialité que M^{me} Beaubien aimait, ça se développait plus. On se sentait victime de passe-droit. On n'avait pas assez de considération comme groupe⁵¹⁶. »

Malgré le décret qui fixait à 66 \$ par semaine le salaire d'une infirmière, Sainte-Justine en versait cinq de moins⁵¹⁷. Les infirmières des hôpitaux des Sœurs de la Providence étaient syndiquées et un vote de grève avait été pris en 1962 à l'Hôtel-Dieu, mais la CSN n'a pas voulu que les infirmières fassent la grève. Elles ont réglé en obtenant un comité de nursing, mais sans recours à l'extérieur de l'hôpital.

La question des salaires faisait l'objet de longues discussions depuis un certain temps au conseil d'administration. Ces dames avaient fini par décider :

de mettre en vigueur, pour les infirmières, à compter du 30 décembre 1962, l'échelle de salaire mentionnée aux tableaux qui sont produits. Ces nouveaux salaires seront payés rétroactivement au 30 décembre 1962. Cette rétroactivité sera payée aux infirmières, par chèque séparé, le 22 février 1963 et s'élèvera à \$3,438.24, pour la période du 30 décembre 1962 au 16 février 1963, inclusivement. Pour l'année entière 1963, ce rajustement de salaires coûtera à l'Hôpital \$29,798.08
APPROUVÉ.

Il est aussi approuvé de payer, à compter du 30 décembre 1962, les augmentations de salaire aux infirmières qui y ont droit, vu leurs années de service. Ces augmentations représentent, pour la période du 30 décembre 1962 au 16 février 1963 inclusivement, la somme de \$1,627.80. Pour l'année 1963, le total de ces augmentations représentera pour l'Hôpital un déboursé additionnel de \$14,107.80. APPROUVÉ⁵¹⁸.

À la réunion suivante, il avait aussi été décidé :

d'accorder aux infirmières en service régulier, qui remplacent les hospitalières, une rémunération supplémentaire d'un dollar par jour complet de travail. Cette prime ne sera payée cependant qu'à toute infirmière en service général régulier ayant remplacé une hospitalière pendant deux jours consécutifs. Toute demande, concernant le paiement de cette prime à une infirmière remplaçante qui n'a pas travaillé ce minimum de deux jours consécutifs,

devra être soumise à l'approbation de la Directrice du Nursing.

Il est entendu que le paiement du temps supplémentaire d'une infirmière en service général régulier, remplaçant une hospitalière, sera calculé au taux versé à une infirmière en service régulier, pour temps supplémentaire, plus la prime d'un dollar par jour complet de travail⁵¹⁹.

Dans le cadre de l'assurance-hospitalisation, le salaire annuel maximum payé à une infirmière en service général ne pouvait dépasser en moyenne 4 060 \$ selon le comité des taux.

Mais le 11 mars 1963, une requête en reconnaissance syndicale est déposée auprès de la Commission de relations ouvrières de la Province de Québec qui délivre une accréditation le 12 juin suivant. L'Alliance des infirmières de Montréal est alors représentant collectif de : « Toutes les infirmières diplômées, licenciées ou non, tous les infirmiers ayant un diplôme après des études de trois ans, à l'exception des étudiants et des autres personnes automatiquement exclues par la loi.

Les négociations commencent en juillet. En septembre, l'Alliance fait connaître ses exigences :

- « a) la rétroactivité des salaires au le 1^{er} février 1963
- b) la classification des tâches
- c) le maintien des avantages supérieurs à ceux accordés par la convention collective⁵²⁰. »

Le conseiller juridique, M^e Gilles Filion, étant « absent de Montréal jusqu'à la fin de septembre », il est répondu à l'Alliance que « dès son retour l'hôpital fera connaître sa réponse aux trois item plus haut⁵²¹ ».

La semaine suivante, la secrétaire de l'hôpital, M^e Marcelle Hémond-Lacoste, rend compte au conseil d'administration de

l'entrevue qu'elle a eue avec le Comité de l'Alliance des Infirmières et mentionne qu'en plus du Comité, il y avait à cette réunion une infirmière étrangère à l'Hôpital qui agissait comme agent négociateur de l'Alliance. En réponse à M^{me} Lacoste qui l'informait qu'elle n'était pas autorisée à donner aucune réponse officielle en l'absence du conseiller juridique, M^e Gilles Filion, M^e Bruno Meloche a mentionné que la situation actuelle des infirmières était intenable à Sainte-Justine, qu'il en informerait l'assemblée générale du syndicat et que l'Hôpital devrait supporter les conséquences du retard qu'il apporte à faire part de ses décisions⁵²².

Le 1^{er} octobre 1963, M^e Hémond-Lacoste est nommée représentante de l'hôpital pour les négociations. Le 10, la partie patronale annonce qu'il y a lieu de procéder à la conciliation et à l'arbitrage. « M^e Meloche répond que l'arbitrage aura lieu que sur la place publique et que des mesures en ce sens seront prises par les infirmières⁵²³. »

Il est 5 heures, ce 16 octobre au matin. Devant chacune des 25 portes de l'hôpital, une infirmière s'assure qu'aucune de ses collègues n'a la tentation d'entrer malgré le mot d'ordre donné⁵²⁴.

À 8 heures, les infirmières quittent leur poste de travail et s'acheminent vers le centre Maria-Goretti, à deux pas de l'hôpital. Elles vont y rejoindre celles qui ne sont pas en devoir. La plupart se sentent tiraillées de laisser leurs enfants malades, mais c'est pour une journée d'étude – tout au plus –, alors...

« La veille, on avait fait notre pyramide d'appels. La grève s'est préparée dans la maison, chez nous. C'est là aussi qu'on étudiait des conventions collectives. Bruno Meloche nous expliquait des structures mais on y comprenait rien. On était des profanes⁵²⁵. »



LES INFIRMIÈRES EN GRÈVE.
(ARCHIVES DE *LA PRESSE*, OCTOBRE 1963)

Les infirmières étaient gênées et mal à l'aise. Un syndicat, c'était bon pour les travailleurs d'usine, les ouvriers, pas pour des professionnels et encore moins pour des femmes travaillant auprès d'enfants malades. Mais il semblait à plusieurs que c'était la seule chose à faire si elles voulaient être considérées, reconnues à leur juste valeur. Il faudrait donc aller jusqu'au bout.

« On ne s'est pas questionné longtemps sur la Centrale... des choix, on n'en avait pas. Mais on se méfiait de la CSN, de Michel Chartrand, de Jean Marchand, de Marcel Pépin⁵²⁶. »

Il n'y a pas eu de lignes de piquetage ni d'obstruction aux portes comme on en connaît maintenant durant les grèves. De façon symbolique, le midi, les infirmières faisaient le tour de l'hôpital et retournaient au centre Maria-Goretti. C'était leur façon de ne pas se faire oublier.

Elles n'avaient pas la pratique de la grève et elles trouvaient l'apprentissage épouvantable. La CSN voulait leur faire porter des pancartes, des étendards reprenant la raison d'être de l'hôpital « pour l'amour de nos enfants ». Elles ont refusé.

Elles ont plutôt demandé de l'aide pour organiser une marche, après le travail, à laquelle se joindraient tous ceux qui voudraient défiler avec elles.

« Ce soir, 10 hôpitaux marchent avec Sainte-Justine, titrait *La Presse*. Là, j'ai commencé à recevoir des téléphones parce que les hôpitaux pensaient que tous les hôpitaux s'en allaient en grève. On a téléphoné à Baillargeon pour obtenir des cierges et ça été super : les enfants de Marie en procession aux flambeaux ! On était tellement nombreux que l'on encerclait Sainte-Justine avec nos flambeaux. L'hôpital était à la noirceur et on voyait des briquets s'allumer dans les fenêtres. On savait qui était là⁵²⁷. » Certains employés diront plus tard qu'à l'intérieur, ils avaient peur que le feu soit mis à l'hôpital.

Les infirmières n'ont jamais érigé de piquets ni défilé devant M^{me} Beaubien. Elles la respectaient trop pour ça. « C'était comme notre grand-mère⁵²⁸. »

Les premiers jours, les admissions ont cessé ; des patients ont été déplacés vers d'autres institutions et ceux qui pouvaient le faire sont rentrés chez eux. Ceux qui sont restés ont été regroupés dans quelques services. Mais M^{me} Beaubien

n'aimait pas beaucoup cette façon de procéder. « Vous savez, ma sœur, quand on déplace un enfant, il régresse, parce qu'il se sent dépaycé⁵²⁹. »

À l'assemblée du conseil d'administration du 28 octobre, le directeur médical avise de la tenue d'une réunion de tous les médecins, à 11 h 30 de la matinée, pour y faire le point sur la situation causée par la grève des infirmières ; dans l'après-midi, ce sera au tour des internes résidents.

À cette même assemblée, « M. Massue fait part qu'il doit rencontrer le jour même le rédacteur en chef de *La Presse*, M. Gérard Pelletier⁵³⁰. »

L'Hôpital émet un communiqué pour rassurer la population.

Les médecins, les résidents et les internes, les religieuses, les gardes-malades, les infirmières auxiliaires, les aides-malades et tout le personnel hospitalier qui sont restés au poste se dévouent sans compter le jour et la nuit auprès des malades.

Le personnel bénévole se relaie auprès des malades pour alléger, dans la mesure du possible, le fardeau du personnel. Même quelques parents des malades hospitalisés se sont offerts à venir donner quelques heures de leur temps.

Les autorités de l'Hôpital ont reçu toutes ces offres de service avec beaucoup de reconnaissances⁵³¹.

Depuis le début de la grève, les journaux rapportent presque quotidiennement le déroulement de ce conflit sans précédent et ses effets sur l'hôpital et sur les enfants malades.

Très rapidement, ce qui était routine, normalité, gestion courante, dans un régime en train de s'installer⁵³², devient matière à questionnement. « *La Presse* entame ce qui apparaît aux administratrices de Sainte-Justine comme une campagne de dénigrement⁵³³. » **Enquête à Sainte-Justine. Trois quarts de million au même bureau d'avocats**, titre *La Presse*.

« Les autorités de l'Hôpital Sainte-Justine ont déclaré qu'il n'y avait pas d'enquête à Sainte-Justine. L'article paru dans un grand quotidien, en fin de semaine, est la continuation de la campagne de dénigrement entreprise par un certain groupe, il y a plus d'une semaine⁵³⁴. »

En 1962, l'« Auditeur » de la Province (aujourd'hui le Vérificateur général) a fait procéder à un examen de l'emploi des subventions attribuées à des fins de construction. C'est une pratique normale, et non seulement Sainte-Justine a ouvert ses livres cette année-là, mais aussi Fleury et Sainte-Jeanne-d'Arc. De plus, comme à la fin de chaque année civile, Sainte-Justine s'est soumis à une vérification générale de ses comptes. Mais le doute est semé et les insinuations de népotisme vont maintenant prendre le relais de celles d'irrégularités.

Gérard Pelletier, que M. Massue a rencontré pour lui expliquer la situation, titre quand même, le 2 novembre 1963, **Un sans-gêne invraisemblable**, pour plus loin soutenir que « là toutefois où le sans-gêne devient flagrant c'est quand le népotisme apparaît ». Beaucoup de gens se plaignaient de l'omniprésence des membres de la grande famille de Justine et de ses proches amis dans l'administration de l'hôpital.

Entre temps, le 30 octobre, Claude Ryan signe un éditorial au *Devoir*. Parlant du drame de Sainte-Justine, il écrit qu'il en est un

...beaucoup plus aigu. C'est celui qui marque souvent le passage forcé d'une entreprise naguère considérée comme œuvre charitable au statut d'institution publique.

Comment Sainte-Justine, après avoir joui longtemps de l'appui de la presse, a-t-elle pu devenir du jour au lendemain la cible de critiques acerbes ? La réponse est simple. Les exigences du milieu à l'endroit des institutions hospitalières ont évolué de manière radicale depuis l'avènement de l'assurance-hospitalisation. Mais certaines institutions sont restées imprégnées de la mentalité d'il y a vingt ans. [...]

Pendant un demi-siècle [...] le bénévolat y jouera un rôle de premier plan. Comme il arrive dans tant de nos œuvres, la direction y fut longtemps très personnelle.

...la direction supérieure n'a pas évolué au même rythme que l'institution. L'œuvre d'hier est devenue une institution à caractère public. Mais les dames qui composent en presque totalité le Conseil d'administration n'étaient pas préparées à faire face aux problèmes nouveaux que leur réservait l'expansion de l'entreprise. Elles dirigent un bateau visiblement trop gros pour leurs moyens. Elles sont écrasées et dépassées par les problèmes actuels.

[...]

La décision des infirmières a mis au jour de graves interrogations concernant la tenue professionnelle du service de nursing à Sainte-Justine.

[...] il faudra procéder le plus tôt possible à une réorganisation de la direction de l'hôpital.

Paul Couke, dans un éditorial diffusé sur les ondes de C.J.M.S. Radio Montréal, le 6 novembre 1963, tentera de rétablir les faits :

Le conflit qui oppose les infirmières de Sainte-Justine à l'administration de cet hôpital n'est pas un cas isolé, les infirmières le savent bien et les journalistes honnêtes également. La loi provinciale de l'hospitalisation [sic], appliquée sans aucun doute trop hâtivement, a provoqué un véritable éclatement des structures mêmes de nos hôpitaux.

Les infirmières en souffrent, les administrateurs de nos institutions hospitalières en portent le poids. Le gouvernement en est conscient.

[...]

Ce n'est pas en jetant de l'huile sur le feu, en apportant un appui inconsidéré à une grève illégale sur le plan humain, puisque des vies sont en cause, qu'on hâtera la fin de ce conflit.

Justine lui écrira le lendemain.

...Les amis de Sainte-Justine, son personnel, ses enfants malades et nous-même sommes reconnaissants que vous ayez bien voulu, par votre talent et votre facilité d'expression, attirer l'attention du public sur ce qui est le véritable nœud du problème, la réadaptation que doivent faire les hôpitaux, Sainte-Justine comme les autres, à des conditions nouvelles et totalement imprévisibles, il y a à peine quelques années.

Nous luttons avec plus d'énergie que jamais pour la continuation de notre œuvre et ce ne sont pas les épreuves, même aussi lourdes que celle qui nous frappe en ce moment, qui nous feront dévier de notre ligne de conduite, mais de nous savoir comprises et supportées nous est d'un réconfort que vous ne pouvez soupçonner.

Il semble à Mlle Richard qu'il y a une éternité qu'elles ont quitté Montréal pour Québec. Elle préfère ne pas regarder dehors. Depuis le matin, il tempête et la Route 2, entre les villages, n'est plus qu'un vaste champ de neige où la vieille Cadillac noire s'essouffle sous les bourrasques. Elles en sont au deuxième rosaire.

M^{me} Beaubien a depuis longtemps l'habitude de dire le chapelet, avec sa secrétaire, quand le voyage est un peu long. Celui-ci lui paraîtra le plus long de sa vie. La poudrerie, par moments, empêche toute visibilité. Ce bon Léo offre d'arrêter, mais ce n'est pas une tempête qui la retardera quand ses « petites filles » sont dehors et que les pauvres enfants malades du Québec ne peuvent plus se faire soigner dans son hôpital.

À partir de Trois-Rivières, une charrue providentielle ouvrira le chemin et, en toute fin d'après-midi, alors qu'il ne devait plus l'attendre par ce temps, un Jean Marchand renversé ouvre la porte à Justine Beaubien qui vient de monter l'escalier enneigé menant au 3^e étage de la maison qu'il habite, rue Aberdeen. Le froid entre avec la vieille dame et sa secrétaire. Elle est essoufflée. À peine débarrassée de son manteau, elle plaide :

– Vous ne pouvez pas laisser faire ça. Les enfants malades ont besoin de soins.

C'est la première fois qu'il voit M^{me} Beaubien. Ce matin, au téléphone, la voix était jeune et ferme et voilà qu'il a devant lui une vieille dame essoufflée qu'il fait asseoir vivement, en s'excusant⁵³⁵. »

– J'aurais pu vous voir ailleurs et vous éviter cette route. Avec la neige...

– Vous pensiez que j'étais plus jeune, hein ?

– Vous m'épatez, M^{me} Beaubien, mais avoir su...

Mais Justine n'a que faire des excuses du chef syndical. Elles viennent trop tard. Elle s'est rendue jusqu'ici pour lui parler de son hôpital qui ne peut plus fonctionner depuis que ses 250 petites filles sont en grève. Elle est venue demander au président de la CSN de lui rendre ses infirmières.

« Tout de suite, il a dit : je vais assister aux négociations pourvu que vous y soyez vous aussi⁵³⁶. »

– J'y serai, promet Justine, qui se lève. Mais rendez-moi mes petites filles.

Elle enfle son manteau. Jean Marchand est mal à l'aise.

M^{me} Beaubien, à 86 ans, est venue de Montréal par un temps à s'encabaner. Son premier mouvement serait de l'aider à mettre ses bottes alors qu'elle se prépare à reprendre la route. Mais il n'ose pas. « Il nous a conté ça après. Il ne savait plus quoi faire quand elle est venue pour mettre ses bottes. S'il fallait, a-t-il dit, que les infirmières me voient à genoux devant M^{me} Beaubien en train de lui mettre ses bottes, ç'a comme pas d'allure. Il n'a pas osé et c'est M^{lle} Richard qui l'a fait⁵³⁷. »

Jean Marchand regardera M^{me} Beaubien et sa secrétaire redescendre l'escalier et prendre place dans la longue voiture dont Léo referme la portière sur elles.

Justine accepte mal que ses petites filles, ces infirmières qu'elle a tant aimées, aient posé un tel geste. Elle les a presque élevées⁵³⁸. Elle les connaît toutes par leur nom. Elle a même visité certaines d'entre elles dans leur chambre de son hôpital lorsqu'elles sont venues se faire enlever les amygdales⁵³⁹.

D'autres ont reçu des bourses d'études avec son aide. Mais surtout, croyait-elle, elles aimaient les enfants. Et comment peut-on, quand on aime les enfants, laisser un enfant seul, pis, un enfant malade sans tous les soins que requiert son état ?

Décidément, quelque chose a changé, qu'elle ne comprend pas. Pour elle, il n'y a que des enfants malades auxquels il faut apporter remède. Elle a, lui semble-t-il, fait tout ce qu'il fallait. Elle en est même convaincue. N'était-elle pas encore à la tâche tous les jours, à son âge, sans compter les heures ? Pourquoi ses petites filles voulaient-elles des définitions de tâches ? les mêmes conditions de travail partout ? Ne s'était-elle pas bien occupée d'elles ? Ne lui faisaient-elles plus confiance ?

Elle revoit Madeleine Morgan, croisée dans le corridor du deuxième, bloc 3, il y a quelques semaines.

- Je m'en allais justement vous voir, M^{lle} Beaubien.*
- Oui ?*
- Je voulais vous dire que je suis présidente de l'Alliance.*
- C'est quoi, ça, l'Alliance ?*
- Ben, c'est...*

Elle se rappelle que Madeleine hésitait tout à coup.

- ... C'est le syndicat des infirmières.*
- Vous ?*
- Ben, oui. Moi. Mais si c'est moi, ça vous prouve que c'est sérieux et que c'est bien triste qu'on en soit rendues là.*
- Mais pourquoi vous ne m'en avez pas parlé avant ?*
- J'aurais bien aimé ça, moi, qu'on se parle, mais vous avez délégué, et eux, ils ne veulent rien savoir. Je ne peux pas passer par-dessus leur tête.*

Mais M. Marchand allait venir. Il avait promis. Il allait lui rendre ses infirmières et tout allait rentrer dans l'ordre. Les enfants malades du Québec allaient à nouveau trouver place dans son hôpital.

Elle ferma les yeux et s'assoupit.

Flo Richard ouvrit son sac, y glissa son chapelet et se perdit dans ses pensées. Ce long dimanche finirait par finir.

La poudrerie était allée se promener ailleurs. Léo pouvait maintenant accélérer un peu et espérer gagner Montréal sans trop de difficulté. Dans la nuit qui s'installait, il songea que la vieille dame avait encore bien du cran et que, quand elle ne serait plus là, ce serait la fin de tout un monde.

LA CASSURE

« Elle avait perdu le contrôle. C'était trop gros et ça n'a jamais plus été pareil. Elle était encore là, elle était présente mais ce n'était plus pareil⁵⁴⁰. »

L'année 1963 est une année de deuils pour Justine. Elle a perdu son frère adoré, Paul, et son beau-frère Charles-P Beaubien. Et puis Thaïs, qui fut de la première équipe et la première secrétaire du conseil d'administration. Plusieurs généreux donateurs, neuf dames patronnesses et une religieuse, qui fut supérieure de 1929 à 1955 presque sans interruption, sont aussi disparus.

La grande histoire d'amour entre les médias et l'Hôpital a subi un dur coup avec les articles de Gérard Pelletier et de Claude Ryan. « Il a suffi de quelques communiqués incendiaires dans les journaux... pour entendre dire que brusquement, et par magie, [l'hôpital] était devenu une institution mal organisée, dangereuse où des enfants cadencés recevaient de mauvais traitements et même succombaient. [...] les enfants de la Province de Québec n'ont jamais été maltraités à Sainte-Justines⁵⁴¹. »

Justine Lacoste-Beaubien, sanctifiée avant l'heure, était tout à coup accusée. On lui demandait des comptes. Elle en donne, mais pour M. Ryan, cela ne suffit pas. « Les exigences du milieu à l'endroit des institutions hospitalières ont évolué de manière radicale depuis l'avènement de l'assurance-hospitalisation. Mais certaines institutions sont restées imprégnées de la mentalité d'il y a vingt ans. [...] un hôpital moderne ne peut plus être dirigé par un club de femmes d'œuvres de la bourgeoisie...⁵⁴² ».

Le lendemain,

Mme la présidente déclare que, depuis l'institution de la Loi d'assurance-hospitalisation, les hôpitaux ont le privilège de nommer un directeur général que le conseil d'administration est prêt aujourd'hui à nommer ce directeur général à l'Hôpital Sainte-Justine. Mme la Présidente propose la nomination de M. Gaspard Massue à ce poste, s'il veut bien l'accepter. M. Massue, qui est au service de l'Hôpital Sainte-Justine depuis le 1^{er} septembre 1949, accepte cette nomination, sans modification de son salaire actuel. Un nouveau contrat désignant M. Massue comme directeur général de l'Hôpital Sainte-Justine devra être rédigé et signé ; le salaire sera ajusté suivant l'augmentation approuvée par le Service de l'Assurance-Hospitalisation pour cette nouvelle fonction⁵⁴³.

Justine, jusqu'alors pdg avant la lettre, verra son rôle réduit à la portion congrue. « Elle centralisait tout et, du jour au lendemain, plus rien ne lui vient – tout va au directeur général⁵⁴⁴ ». Elle n'accepte pas le système. « C'était encore sa chose mais sa chose ne lui appartenait plus⁵⁴⁵. »

« ...l'avènement de l'assurance-hospitalisation, la prise en charge du secteur hospitalier par l'État, la syndicalisation des infirmières et leur première grève à Sainte-Justine même, ...voilà autant d'événements qui lui font perdre son emprise sur l'hôpital et lui feront dire qu'ayant mangé d'abord son pain blanc, il lui faut maintenant goûter le noir⁵⁴⁶. »

Le 25 novembre, elle reçoit chez elle les membres du conseil d'administration et les négociateurs relativement à la grève des infirmières. Après les avoir remerciés d'avoir traversé avec elle ces « moments si pleins d'inquiétude » elle pointe déjà la route à suivre :

... notre grande sincérité envers notre Hôpital nous fait méditer profondément sur les aspects de l'avenir qui exigera encore de nous l'application d'une évolution plus spectaculaire, peut-être, que progressive mais qui dotera Sainte-Justine d'une réputation reposante, car à travers tout cela, nous aurons su conserver la foi en nos véritables amis et la conviction que le dévouement et un esprit humanitaire sont essentiels à la réussite d'un hôpital. Cela, ne l'oublions jamais.

Nous devons, malgré tout, conserver les principes de notre fondation : répondre aux besoins de nos enfants malades ; aider de toute notre force notre organisation médicale, la seconder le plus possible dans son développement scientifique ; veiller au progrès d'une œuvre hospitalière qui permettra que chacun, dans notre hôpital, puisse bénéficier de tous les avantages d'une technique uniforme généralisée⁵⁴⁷.

Justine a 86 ans. Il lui a poussé avec l'âge quelques poils follets au menton et le duvet qui orne sa lèvre supérieure fait dire aux enfants qui se dérobent à ses embrassades qu'elle a de la barbe. Mais dans son sac, il y a toujours des bonbons. Ratoureuse, Justine.

L'arthrite entrave sa marche depuis longtemps et le diabète la prive des plats qu'elle adore, surtout le gâteau glacé au sucre à la crème. Ses oreilles lui faussent compagnie et même les appareils sophistiqués dont elle s'équipe⁵⁴⁸ ...

« Elle avait le chapeau de travers, le jupon qui dépassait, les bas ravalés, mais je crois que ce n'était pas quelque chose qui avait de l'importance pour elle⁵⁴⁹. »

Il y a quelque temps, elle s'est assoupie lors d'un dîner au cours duquel elle devait prendre la parole⁵⁵⁰ et, plus tôt encore, elle a oublié de mettre un jupon sous son éternelle robe de dentelle noire⁵⁵¹. Trop vieille, Justine ?

Écoutons-la lors de l'assemblée générale de 1964.

[...] J'aimerais dire quelques mots des récents événements survenus à notre Hôpital.

[...] J'espère que le temps se chargera d'atténuer les exagérations verbales ou autres, de rétablir le problème dans sa juste perspective, perspective qui embrasse non seulement notre Hôpital, mais aussi les autres.

[...] notre institution a souffert de tout ce tumulte autour d'elle. J'aurais souhaité que l'Hôpital Sainte-Justine ne fût pas les frais d'une cause-type, qu'il ne fût pas cloué au pilori sur la place publique. Il ne le méritait pas.

[...] Le dévouement qu'il a suscité depuis cinquante-sept ans en témoigne, et aussi l'essor qu'il a pris depuis son humble fondation, en 1907.

Je viens de mentionner le mot dévouement, un mot que nos oreilles se déshabituent à entendre de nos jours, un mot que l'on voudrait reléguer aux oubliettes. Pourtant, il faut bien le prononcer car nul autre ne saurait le remplacer.

À Sainte-Justine, ce fut un mot-clef dès le début, car il s'agissait d'abord de venir au secours de l'enfance malade. Un groupe de femmes s'en chargea. Elles appartenaient, a-t-on dit, à une classe que l'on a qualifiée de *bourgeoise*. Leur mérite en a-t-il été moins grand ?

De toutes façons, elles ne voulurent pas faire de leur dévouement un monopole. Au cours des années, et c'est à la plus grande gloire de Sainte-Justine, leur attachement à la cause de l'enfance malade entraîna d'autres bonnes volontés qui se sont recrutées dans toutes les couches sociales. Le dévouement n'est pas l'apanage de telle ou telle classe ; il est le fait d'individus.

L'Hôpital Sainte-Justine fut d'abord une œuvre et il l'est demeuré jusqu'ici malgré son statut actuel, les progrès de la science médicale, malgré les changements qu'ont apportés dans notre système hospitalier l'assurance-hospitalisation et la naissance du syndicalisme ...

Sainte-Justine s'est transformé comme les autres avec le temps, mais il garde un cachet qui lui est particulier et qu'il devra toujours garder car son activité immédiate s'exerce pour le mieux-être de l'enfant.

Qu'il nous soit permis de dire que nous avons évolué avec les conditions changeantes du milieu, que nous n'avons pas boudé le progrès, que nous l'avons suscité même, malgré un fardeau financier croissant. Nous voulions servir l'enfance avec tous les moyens à notre disposition : en favorisant l'établissement de services médicaux adéquats, en faisant appel aux gouvernements, à la générosité de la population, en demandant l'appui de tous et chacun.

Ainsi l'Hôpital s'est édifié, sa réputation a grandi et il est devenu l'institution que l'on connaît présentement.

Que lui reproche-t-on ? Que son conseil d'administration soit composé de bénévoles, et surtout de femmes ? Il me semble qu'il n'y ait rien là de répréhensible, surtout à notre époque où l'on reconnaît que les femmes jouent un rôle dynamique dans la société, rôle d'autant plus dynamique qu'il est en accord avec leur vocation maternelle.

Et avons-nous tellement mal fait ? Je ne le crois pas. Les milliers de petites vies sauvées nous l'attestent, de même que les soins qui se donnent chez nous et les progrès que l'Hôpital a été en mesure de faire faire à la pédiatrie.

[...]

Nous ne voulons créer d'injustices envers personne. Nous voulons que nos infirmières soient heureuses d'être au service de Sainte-Justine, qu'elles continuent de se dévouer comme elles l'ont fait dans le passé et qu'elles n'aient pas le sentiment que nous voulons les moins bien traiter qu'elles ne le seraient ailleurs.

L'enfant, sa guérison, je le répète, sont notre premier souci. Ils continuent de l'être quelles que soient les circonstances.

[...]

[...] nous faisons appel à la collaboration de tous pour que l'Hôpital demeure fidèle à son idéal.

Nous y croyons à cet idéal. Nous croyons que le dévouement, l'abnégation peuvent aller de pair avec une bonne administration, qu'ils lui sont d'un grand secours et, je

dirais même, qu'ils lui sont essentiels quand il s'agit d'un hôpital.

Nous ne sommes pas ennemis de la critique. Qui peut se vanter d'être parfait. Mais il faut que cette critique ne s'attache pas seulement à démolir, qu'elle considère tous les facteurs afin que ses jugements aident l'institution plutôt que de la détruire.

Pouvons-nous nous permettre le luxe de tout recommencer ?
[...]⁵⁵².

LE DÉPART

« Après cinquante-neuf ans d'un dévouement inlassable, M^{me} Louis de Gaspé Beaubien quitte la présidence du conseil d'administration de l'Hôpital Sainte-Justine⁵⁵³. »

À l'assemblée du 18 mai 1966, Justine demande d'être relevée de ses fonctions. Lors de l'assemblée générale, on avait insisté pour qu'elle accepte de nouveau la présidence de la Corporation. Elle avait fini par acquiescer, mais au fond d'elle-même elle sentait qu'elle n'allait pas continuer. Son corps lui jouait des tours. Elle avait donc pris la décision de passer la main.

Le 18 juin 1966, on la nomme présidente d'honneur à vie du conseil. La petite histoire veut qu'après avoir remercié ses collègues, elle désigna d'office sa remplaçante, félicitant les administrateurs de l'excellent choix qu'ils venaient de faire. Les procès-verbaux rapportent l'élection de M^e Marcelle Hémond-Lacoste, c.r., secrétaire de la Corporation de l'Hôpital Sainte-Justine depuis une quinzaine d'années, au poste de présidente du conseil⁵⁵⁴.

Justine « léguait à sa remplaçante la gouverne d'un hôpital moderne dont elle avait écrit l'histoire jour après jour, avec toutes les responsabilités et y consacrant sans réserve sa vie, ses talents et ses biens⁵⁵⁵ ».

Le 7 juin, le conseil d'administration avait formé divers comités : un comité du nursing, selon les exigences de la convention collective un comité conjoint pour les questions médico-administratives, un comité du personnel un comité des accidents et un comité de la pastorale auquel siège Justine. La formation officielle du comité exécutif est remise à plus tard.

Elle assistera encore à quelques assemblées du conseil, mais n'y viendra plus guère à partir de décembre.

C'est qu'elle ne va pas bien. « M^{me} Beaubien dont la santé déclinait imperceptiblement depuis quelques mois venait quand même à Sainte-Justine à peu près tous les jours, malgré les nausées qu'elle avait fréquemment⁵⁵⁶. »

Déjà, se rendant à la réception que lui organisent les médecins de l'hôpital, elle fait une indigestion dans la voiture. « M^{lle} Richard qui l'accompagne et Léo, le chauffeur, s'en alarment et préviennent ceux qui l'accueillent, dès l'arrivée⁵⁵⁷. » Même si son pouls est un peu lent, Justine refuse le fauteuil roulant qu'on lui avance.

Un fauteuil roulant ! Il n'est pas dit que Justine Lacoste-Beaubien ne se rende pas par ses propres moyens à la rencontre du premier ministre, l'honorable Daniel Johnson !

On l'attend.

Ils sont là, ces médecins qui avec elle ont façonné l'univers médical de Sainte-Justine, parfois père et fils. Ils sont venus retracer avec leurs confrères les grandes étapes de sa carrière à elle et qui sont autant de jalons de l'histoire non seulement de son hôpital, mais de la pédiatrie au Québec.

Le premier ministre se lève et prend la parole :

[...]

Madame, [...] Vous avez d'abord valorisé le titre de femme d'œuvres dont on a ri et dont on se plaît à rire dans certains milieux, mais j'espère, Madame, que votre

exemple nous donnera plusieurs femmes d'œuvres comme vous, aussi tenaces, aussi dévouées, et disons-le aussi entêtées, même pour faire marcher les gouvernements. Madame, vous avez par votre travail, en forçant la porte de différentes administrations provinciales successives [...] édifié un monument et [...] de telle façon que même les médecins vous disent merci [...] L'ordre fut, avec le dévouement, la grande caractéristique d'une grande dame qui a bien mérité du Québec et si nous avons, Madame, instauré le régime des décorations vous seriez certainement la première dame à être décorée par la Province⁵⁵⁸.

Après ? On l'hospitalise dans son hôpital⁵⁵⁹. Elle y passera un mois, insistant pour qu'on la ramène chez elle. Ses nièces et petites-nièces lui tiennent compagnie. Elle respire difficilement et se fait lire certaines pages de Theilhard de Chardin⁵⁶⁰. Son petit-neveu, M^c Gérald Lacoste, ira lui présenter sa fiancée⁵⁶¹.

Le 10 décembre [...]. Ce fut un succès, mais évidemment trop d'émotions pour M^{me} Beaubien qui dut être hospitalisée dès les jours suivants. Elle fit par la suite de légères attaques successives de paralysie qui n'affectèrent heureusement pas sa lucidité. [...] Noël et le Jour de l'An passèrent ainsi [...] et pour répondre au grand désir qu'elle en avait – elle fut transportée chez elle le 12 janvier. C'est là que la mort vint la prendre le 17, lui épargnant l'épreuve terrible pour elle d'une inactivité prolongée⁵⁶².

Avant d'être exposée en chapelle ardente, dans le grand hall d'entrée de son hôpital, Justine reposera au 9^e étage, entourée de ses chères bénévoles.

LE TESTAMENT DE JUSTINE

Justine a laissé un testament dont nous avons cru bon de reproduire quelques articles.

(article premier)

Je déclare expressément que ma vie durant j'ai tenté d'aider ceux qui me sont chers, avec l'intention bien arrêtée de laisser le moins possible après ma mort. Rien dans le présent testament ne doit indiquer une préférence. Au moment où je fais ce testament, je dois disposer d'une manière définitive de la balance des biens, s'il en est que la Providence m'a accordés au cours de ma vie.

[...]

(article quatrième)

Je demande à mes exécuteurs testamentaires de faire les arrangements avec la Corporation de l'Hôpital Sainte-Justine et de verser le montant capital pour que deux grand-messes annuelles soient célébrées à l'Hôpital, à perpétuité.

Une le premier octobre de chaque année pour le repos de mon âme, de celle de mon mari et des membres défunts des familles Lacoste et Beaubien.

L'autre, le premier mars de chaque année, pour le repos de mon âme, de celle de mes co-fondatrices, mademoiselle Euphrosine Rolland et madame Théodule Bruneau, ainsi que toutes les collaboratrices défuntes de l'Hôpital.

[...]

(article sixième)

Mon mari, feu Louis de Gaspé Beaubien, ayant laissé à ma discrétion l'exécution de ses volontés, je déclare avoir employé la somme mentionnée pour l'Université de Montréal et l'Hôpital Sainte-Justine à l'érection d'une clinique temporaire sur le terrain de l'Hôpital Sainte-Justine, chemin Sainte-Catherine, Montréal, et en conséquence, je déclare que j'ai exécuté entièrement les volontés de mon mari relativement au legs stipulé en faveur de l'Université de Montréal, et de l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal, cette dernière corporation étant reconnue d'enseignement universitaire, et mes exécuteurs testamentaires seront libérés totalement des dites obligations.

[...]

(article septième)

Après avoir donné ce que je crois être le meilleur de moi-même de mon vivant à l'œuvre de l'Hôpital Sainte-Justine pour les enfants malades, les autorités provinciales et fédérales se sont chargées, par l'entremise de l'Assurance-Hospitalisation, de donner au peuple tous les soins de base en cas de maladie. En conséquence, je déclare donc que mes exécuteurs testamentaires n'auront aucune obligation à rencontrer pour moi envers l'Hôpital, et tout engagement antérieur par testament ou autrement devient nul et de nul effet. J'espère cependant, et je souhaite que l'œuvre des enfants malades continue comme telle, et que sa direction demeure toujours bénévole et féminine⁵⁶³.

Depuis quelques jours, les deux derniers domestiques et les trois exécuteurs testamentaires⁵⁶⁴ s'affairent à l'inventaire des biens de Justine Lacoste-Beaubien. Tout doit être prêt pour les enchères que le commissaire priseur doit tenir sous peu⁵⁶⁵.

Les unes après les autres, les pièces seront vidées de leur contenu. La maison de Justine n'affiche plus l'opulence d'autrefois. Elle est déjà moins garnie qu'elle ne le fut. À court d'argent, Justine a dû disposer de certains morceaux à quelques reprises. En dernier, c'est Damien qui lui prêtait de l'argent.

Il faut regrouper en lots les tapis (orientaux et Aubusson), les meubles de style Louis XV, les fines porcelaines de Limoges ou de Sèvres, les verreries de Venise, le cristal de Val-Saint-Lambert, l'argenterie, la lingerie en toile fine, les nappes et les serviettes brodées...

Les sculptures, les bustes en bronze, les statues en verre dépoli, les peintures représentant les ancêtres et les tableaux, derniers témoins d'une époque où le faste des réceptions données chez les Beaubien était à la mesure de la générosité de Justine, seront aussi numérotés.

Le public viendra nombreux, mi-voyeur, mi-preneur, passant d'une pièce à l'autre, examinant les morceaux, soupesant leur valeur, certains n'épargnant pas les commentaires sur l'état d'usure de certains meubles et tapis.

Tout sera vendu – la trentaine de chapeaux qu'affectionnait Justine, ses éternelles robes sombres, ses sacs à main, ses gants. Tout, sauf un manteau de fourrure qui sera porté manquant, un couple de visiteurs l'ayant subtilisé.

Et quand le soir viendra...

Dans la grande maison maintenant déserte, Flo Richard ferme la porte de la chambre de M^{me} Beaubien, puis jette un dernier regard à ce qui a été son bureau durant presque 30 ans. Elle se dirige vers l'escalier en demicercle qu'elle descend lentement, suivie du chien de Damien. M^{me} Beaubien, qui n'aimait pas les chiens, lui interdisait l'entrée de sa chambre. Mais le jour de son décès, il a fait le tour de son lit, puis s'est couché devant la porte ouverte de la chambre de Justine. Flo se souvient qu'il lui fallait l'enjamber pour pouvoir passer.

Au bas de l'escalier, près de la cage d'ascenseur, Flo Richard attend. Des pas viennent de la porte, au fond, qui donne accès à la partie de la maison réservée aux domestiques.

Pièce par pièce, où les murs gardent trace des tableaux des ancêtres, des miroirs, des photos, Damien traverse la maison. Il se revoit portant pantalon noir et veste blanche, accueillant les grands de ce monde. Il voit défiler les invités en tenue de réception, entend les rires des enfants, les éclats de voix des grands discutant politique ou affaires. Il sent les odeurs des bons plats que Madame appréciait et des fleurs dont sa maison regorgeait...

Pièce par pièce, Damien éteint les lumières sur 45 ans de sa vie.

ÉPILOGUE

L'œuvre continue.

Parce qu'« Une institution est chose vivante. Des besoins nouveaux naissent. Les exigences matérielles sont modifiées constamment et l'avenir est toujours au bout de la route.⁵⁶⁶ »

Justine Lacoste-Beaubien a laissé la direction de Sainte-Justine depuis bientôt trente ans, mais « à travers tout l'Hôpital, des femmes et des hommes travaillent sans relâche à bâtir l'avenir dans le domaine de la santé infantile et maternelle⁵⁶⁷. » **Pour l'amour des enfants**, comme elle et son équipe de la première heure, ils tiennent à demeurer le plus grand centre mère-enfant en Amérique du Nord.

Premier centre pédiatrique à desservir la population canadienne-française d'où qu'elle vienne au Québec, dès l'origine Sainte-Justine s'est voulu un chef de file et n'a cessé de multiplier les premières.

Seul hôpital laïque entièrement dirigé par des femmes pendant plus d'un demi-siècle, et seul hôpital francophone spécialisé pour les enfants, Sainte-Justine les accueillera tous, au fur et à mesure de ses moyens. Sa vocation provinciale en fera, au cours des ans, un centre ultraspécialisé qui occupe une place à part sur le continent nord-américain.

C'est à Sainte-Justine que se font, notamment, les chirurgies cranio-faciales, les greffes rénales, les neurochirurgies par stéréotaxie volumétrique ainsi que la recherche de pointe sur le sida, la leucémie, le diabète, les maladies inflammatoires de l'intestin et les soins aux enfants prématurés.

Centre hospitalier universitaire, Sainte-Justine est une institution névralgique au sein du réseau québécois des établissements de santé et sa contribution au développement des services de pédiatrie en province ne s'est jamais démentie.

Sainte-Justine, c'est aujourd'hui 55 berceaux et 652 lits où sont hospitalisés 27 000 malades par année c'est 4 200 naissances, 5 000 enfants reçus au Centre de jour et 290 000 visites dans 53 cliniques spécialisées et à l'urgence ; c'est 900 infirmières, 900 internes et résidents et 539 médecins dans une quarantaine de spécialités.

Et considérant l'intérêt que portait Justine pour la formation, il n'est pas étonnant qu'outre les 900 internes et résidents, l'hôpital accueille plus de 2 100 stagiaires professionnels.

Cette entreprise qui, en 1907, ne donnait de l'emploi qu'à cinq domestiques et à une garde-malade, injecte maintenant plus de 130 millions de dollars par an dans l'économie montréalaise.

Mais la participation bénévole, comme à l'époque, demeure importante. Et, comme à l'époque, certains sont proches des malades et d'autres s'activent à ramasser des fonds sous la gouverne de la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine.

Et si Justine fut la première à chercher une firme américaine pour l'aider dans sa campagne de construction, la Fondation, elle, s'est assurée les services d'un avocat fiscaliste formé aux États-Unis pour élaborer les nouveaux outils que commande la modernité. Mais la mission demeure la même et les donateurs sont toujours approchés Pour l'amour des enfants.

« Madame Beaubien, elle en a fait des campagnes de souscription avec beaucoup de bénévoles. Elle en mobilisait du monde. Elle était forte là-dedans. Le mot *passion* existait dans son temps. *La passion et l'amour des enfants*. On n'a pas

réinventé. On a regardé la réalité. Après une période de restructuration, il y a maintenant 1 500 bénévoles à la Fondation, confirmant la continuité de l'œuvre⁵⁶⁸. »

Pour assurer l'humanisation des soins (*est-ce que c'est bon pour les enfants ?* demandait Justine) l'hôpital ne vend plus un lit à perpétuité pour 1 000 \$, mais le réaménagement d'un service pour 50 000 \$ ou 100 000 \$, voire un million.

Après une période difficile qui couvre près de trente ans, Sainte-Justine revient à l'approche des fondatrices. « On recommence à voir Sainte-Justine comme une œuvre et moins comme une institution gouvernementale. Il y a un retour vers les bénévoles, vers la vocation première de l'hôpital pédiatrique, vers la recherche de ce qui se fait de mieux pour les enfants⁵⁶⁹. »

Pouvait-il en être autrement ?

Être toujours à la fine pointe du progrès scientifique et médical par ses médecins, répondre à un nombre sans cesse accru de malades, mettre au point de nouveaux services, perfectionner sans cesse l'appareillage, faire face au déficit annuel, recruter le personnel, le former, l'instruire, conserver à la flamme une vitalité éternelle (un hôpital ne ferme jamais et ne peut mourir), voilà ce qui reste à faire et qu'il faudra toujours recommencer⁵⁷⁰.

NOTES

N.B. Quand il n'est pas autrement spécifié, les citations sont tirées de documents provenant des archives de l'Hôpital Sainte-Justine.

1. Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850, Structures et conjoncture*, Montréal et Paris, Fides, 1966, p. 593.
2. « En 1871, la Colombie-Britannique est à son tour intégrée dans la Confédération canadienne. Lors des négociations qui précèdent cette intégration, le gouvernement fédéral s'engage à construire en moins de dix ans un chemin de fer jusqu'à la côte du Pacifique. » Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, p. 20.
3. Jean-Claude Robert, *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global/Libre Expression, 1994, p. 106.
4. Jean-Claude Robert, *op. cit.*, p. 117.
5. Au même moment, Québec compte 60 000 habitants ; Toronto, 50 000 ; Halifax et Saint John, 20 000.
6. Gérald Clark, *Montréal, ses citoyens, son establishment*, Montréal, éd. de l'Homme, 1982, p. 15.
7. Trois de ses sœurs seront d'ailleurs célèbres à divers titres : Marie (Gérin-Lajoie), cofondatrice de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste ; Thaïs (Frémont), journaliste et déléguée du Canada aux assises de la Société des Nations en 1932, et Berthe (Dansereau), traiteur. Trois enfants de Lady Lacoste mourront en bas âge.
8. Il a épousé Angélique Limoges.
9. Robert Rumilly, *Historique de l'Hôpital Sainte-Justine*, manuscrit dactylographié de 455 pages, non publié, p. 2. Archives de Me Justine Lacoste.
10. Voir sur ce sujet Maximilien Globensky, *La rébellion de 1837 à Saint-Eustache*, Montréal, éd. du Jour, 1974, et Jean-Paul Bernard, *Les rébellions de 1837-1838*, Montréal, Boréal Express, 1983.
11. Organisation paramilitaire.
12. Rumilly, *op. cit.*, p. 1.

13. Selon son neveu, M^{er} Norbert Lacoste, Justine conservera chez elle – dans son grenier – le fusil et le cornet à poudre de son patriote de grand-père. Voir aussi à ce sujet Hélène Pelletier-Baillargeon, *Marie Gérin-Lajoie, De mère en fille, La cause des femmes*, Montréal, Boréal Express, 1985, p. 230, note 8.
14. Juge Marc Lacoste. Causerie prononcée à la Société d'histoire de Boucherville, 30 novembre 1978, dans *Lustucru*, brochure de la Société d'histoire des Îles Percées, Boucherville, n° 6, automne 1979, p. 26.
15. Gérard Parizeau, *La société canadienne-française au XIX^e siècle, Essais sur le milieu*, Montréal, Fides, 1975, p. 467.
16. Monté Bello, le 25 juin 1864. « Vienne le mois de juillet pour que vous soyez caressée comme par votre bon papa, pour que nous fassions des voyages agréables comme celui de Terrebonne, pour que vous dormiez bien pendant la nuit, sans que cela vous empêche de vous étendre sur mes genoux, quand vous voudrez et aussi quand je vous en prierai, n'est-ce pas ? [...] Vous m'en avez donné l'accoutumance, je n'y renoncerai jamais de bon gré. » Copie dactylographiée d'une lettre de Louis-Joseph Papineau à Marie-Louise, Fonds Frémont, Archives du Séminaire de Québec, Série Polygraphe 232, n° 2.
17. *Journal* de Lady Lacoste. Premier cahier, Fonds Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie, Archives des sœurs Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Montréal.
Le « tatting » (frivolité) est une sorte de dentelle dont on borde les mouchoirs, les cols des robes ou le bas des surplis.
18. Madeleine des Rivières, *Une femme, mille enfants, Justine Lacoste Beaubien*, Montréal, éd. Bellarmin, 1987, p. 31-32.
19. Marie-Louise tiendra son journal du 1^{er} avril 1864 au 10 décembre 1919, veille de sa mort – avec une période de silence de décembre 1866 à mai 1888. Il tient en six volumes comportant 2 176 pages dactylographiées sur format légal. Le manuscrit se trouve aux Archives nationales du Québec à Montréal dans le Fonds Alexandre-Lacoste sous la cote P76. Il comporte 22 cahiers.
20. Épouse d'Alfred Garneau, fils de François-Xavier, l'historien, et tante du poète De Saint-Denys Garneau.
21. *Allocution de Justine Lacoste-Beaubien en hommage à l'équipe de la première heure de l'Hôpital Sainte-Justine*, p. 12, 21 mai 1957.
22. Gérard Parizeau, op. cit., p. 338. C'est de cette époque que vient la devise des Lacoste Le devoir avant tout (*Omnia infra praeter officium*).
23. Chez M^{me} de Beaujeu, M^{me} Bélique, M^{me} Forget, Lady Aberdeen, Lady Van Horne, Lady Drummond, la comtesse de Kersabice...

24. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 55.
25. Hélène Pelletier-Baillargeon, *op. cit.*, p. 70.
26. « Dans le but d'aider à la colonisation, il avait concédé d'immenses terres à la famille Beaubien d'Outremont, sur les bords du petit Lac Nomingue et avait également offert à Alexandre Lacoste un "coin dans le Nord" : 1300 acres de terre parsemée de lacs où abondaient gibier et poisson. C'est ainsi que le père de Justine prit possession d'un domaine à l'ouest du Lac Nomingue, à condition toutefois d'y installer une ferme. » Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 53.
27. Hélène Pelletier-Baillargeon, *op. cit.*, Montréal, Boréal Express, 1985, p. 69.
28. *Journal*, vendredi 30 juin 1911.
29. Lettre du 6 juillet 1897. ANDBC. Fonds Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie.
30. Entrevue avec Gaspard Massue, 4 mai 1994.
31. Entrevues avec M^{mes} Renée de la Durantaye, Louise Fleischmann, Germaine Warren et Anita Dufresne, nièces de Justine, 20 et 29 décembre 1994.
32. Longtemps appelé Couvent Valois, du nom de la famille des donateurs de la chapelle et d'une partie du terrain. Dans Germaine Duval, s.n.j.m., *Par le chemin du Roi, une femme est venue*, Montréal, Bellarmin, 1982, p. 381.
33. Archives SSNJM. Dans document publicitaire, vers 1878.
34. Il a été démolí au début des années 70, l'infiltration des eaux du fleuve menaçant d'affaissement sa charpente. On a depuis construit des HLM sur son emplacement.
35. Germaine Duval, *op. cit.*, p. 234.
36. Congrégation de la Sainte-Vierge pour les classes avancées ; des Saints-Anges pour les moyennes et de l'Enfant-Jésus pour les plus jeunes. Archives SSNJM.
37. *Journal*, 8 décembre 1895.
38. Prospectus du Couvent d'Hochelaga. Archives SSNJM. « En un mot, rien n'est négligé pour les rendre capables de remplir plus tard, avec honneur, leur position dans la société. »
39. Sœur Véronique du Crucifix, s.n.j.m., 1881, Hochelaga. Archives SSNJM.
40. *Allocution de Justine Lacoste-Beaubien*, réunion de l'Amicale du Couvent d'Hochelaga, 21 novembre 1957, p. 1.
41. Hélène Pelletier-Baillargeon, *op. cit.*, p. 71.
42. Allocution, *op. cit.*, p. 2.

43. *Ibid.*, p. 7.
44. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 38.
45. *Ibid.*, p. 38.
46. Alors que la Pension et enseignement, au tournant du siècle, coûtait 120,00 \$ par an, la peinture sur porcelaine en coûtait 40,00 \$.
47. Cette médaille est attribuée pour « le succès dans l'étude des diverses branches qui forment le programme d'enseignement suivi dans cette institution ». Archives SSSNM.
48. *Journal*, jeudi 10 octobre 1895.
49. *Ibid.*, samedi 14 novembre 1896.
50. *Ibid.*, samedi 19 octobre 1895. M^{me} Forget est la mère de Thérèse Forget-Casgrain, qui livra bataille avec Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie et d'autres pour l'obtention du droit de vote des femmes.
51. Edgar Andrew Collard, *Montréal du temps jadis*, Montréal, éd. Héritage, 1981, p. 158 et 159.
52. *Journal*, mardi 4 août 1896.
53. *Ibid.*, vendredi 6 novembre 1896.
54. *Ibid.*, lundi 18 octobre 1897.
55. *Ibid.*, vendredi 11 mars 1898.
56. *Ibid.*, mercredi 30 octobre 1899.
57. *Ibid.*, lundi 13 juin 1898.
58. La lingerie sera confiée aux sœurs de la Providence, chez les sourdes-muettes. C'était une œuvre que soutenait Lady Lacoste. *Journal*, mardi 12 septembre 1899.
59. *Journal*, vendredi 15 septembre 1899.
60. *Ibid.*, lundi 13 mars 1896.
61. *Ibid.*, samedi 7 novembre 1896.
62. *Ibid.*, 23 juillet 1897.
63. *Ibid.*, samedi 24 décembre 1897. Ce monsieur Branchaud deviendra l'associé de Louis de Gaspé Beaubien en 1902.
64. Dont elle « rapporte une immense boîte de fleurs qui avait été remise au bateau pour elle d'un jeune galant Mr. Gibson ». *Journal*, vendredi 7 octobre 1898.
65. Lettre de Québec, à sa mère, Lady Lacoste, le 1er octobre 1898, jour de son 21^e anniversaire. ANDBC. Fonds Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie.

66. « Dis à Justine que j'ai reçu sa lettre ce matin et que je la prends en très grande considération. J'ai aussi reçu la lettre de Louis. » Lettre de Paul à sa mère, 15 juillet 1899. ANQM. Fonds Alexandre-Lacoste, P76-4.
67. *Journal*, mercredi 26 juillet 1899.
68. *Ibid.*, samedi 29 juillet 1899.
69. *Ibid.*, samedi 29 juillet 1899.
70. *Ibid.*, dimanche 1^{er} octobre 1899.
71. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 74.
72. *Journal*, mercredi 25 octobre 1899.
73. *Ibid.*, lundi 23 octobre et mercredi 25 octobre 1899.
74. « Sir Alexandre et Lady Lacoste prient Monsieur et Madame Henri Gérin-Lajoie de leur faire l'honneur de venir signer au contrat de mariage de leur fille Justine et Monsieur Louis Beaubien, le lundi 23 octobre, à 9 heures p.m. » ANDBC. Fonds Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie.
75. Lettre à Lady Lacoste, 31 octobre 1899. ANQM. Fonds Alexandre-Lacoste, P76-5.
76. Lettre à Lady Lacoste, 4 novembre 1899. ANQM. Fonds Alexandre-Lacoste, P76-5.
77. *Journal*, mardi 7 novembre 1899.
78. *Ibid.*, mercredi 8 novembre 1899.
79. *Ibid.*, samedi 11 novembre 1899.
80. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 71.
81. Le village d'Outre-Mont ne sera incorporé qu'en 1875.
82. Rumilly, *Histoire d'Outremont (1875-1975)*, Montréal, Leméac, 1975, p. 23.
83. *Ibid.*, p. 23.
84. *Ibid.*, p. 69.
85. *Ibid.*, p. 23.
86. *Ibid.*, p. 29. Il semble qu'à cette époque il y avait concentration de débits d'alcool et de maisons de rendez-vous aux limites de Montréal et du village d'Outre-Mont.
87. Justine fera de même, dès qu'elle sera installée au chemin de la Côte-Sainte-Catherine.
88. Rumilly, *op. cit.*, p. 48.

89. Lady Lacoste note le 11 octobre 1902 : « Il y a une crise terrible sur le charbon dont le prix en est exorbitant à cause de la grève qui continue, cela promet de la misère pour cet hiver. »
90. Historique de Lévesque Beaubien Geoffrion inc., document non daté, p. 1. Archives de Lévesque Beaubien Geoffrion inc.
91. Lettre à Lady Lacoste, Nice, 11 mars 1911. ANQM. Fonds Alexandre-Lacoste, P76-5.
92. Historique de Lévesque Beaubien Geoffrion inc., *op. cit.*, p. 1.
93. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 106.
94. Rumilly, *op. cit.*, p. 136.
95. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 99.
96. *Journal*, mardi 30 novembre 1909.
97. *Ibid.*, samedi 5 avril 1913.
98. Hochelaga, 14 mars 1895. ANDBC. Fonds Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie.
99. *Journal*, 26 avril 1909.
100. Lettre à ses parents, à bord du R.M.S. Olympic, en route vers l'Europe, le 21 février 1912. Nous avons opté pour reproduire tels quels les extraits que nous citons, sans en corriger les fautes d'orthographe.
101. Lettre à Lady Lacoste, Paris, 15 mars 1912. ANQM. Fonds Alexandre-Lacoste, P76-5.
102. 19 avril 1897. Souligné dans le texte. ANQM. Fonds Alexandre-Lacoste, P76-5.
103. Lettre à Lady Lacoste, Paris, 4 juin 1911. ANQM. Fonds Alexandre-Lacoste, P76-5.
104. *Allocution*, *op. cit.*, mai 1957.
105. Lettre à Marie-Gérin-Lajoie, 4 septembre 1923. ANDBC. Fonds Marie-Gérin-Lajoie.
106. Entrevue accordée à Roger Champoux, *Revue Commerce*, janvier 1960, p. 14.
107. Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, p. 95.
108. Sauf les Béïque, Dandurand et Forget qui, eux, habitent le *Golden Square Mile*, avec la grande bourgeoisie anglophone. 11 a d'ailleurs été longtemps dit qu'au tournant du siècle les détenteurs des deux tiers de la richesse canadienne habitaient le *Golden Square Mile*.

109. « Les côtes sont [...] le plus souvent de simples pistes [...] le long desquels s'égrènent les habitations. Le chemin de la Côte Ste-Catherine était déjà suivi par les Iroquois pour se rendre à Hochelaga », rapporte Rumilly dans son *Histoire d'Outremont* p. 7.
110. Louis Beaubien, père, « donne à leur mariage comme à chacun de ses enfants un vaste terrain en face de sa propriété ». Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 70. Aujourd'hui, la Terrasse des Hauts Villiers s'élève sur une partie de ce terrain.
111. Linteau, Durocher et Robert, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise*, Montréal, Boréal Express, 1979, p. 166.
112. Le manche d'un coupe-papier ayant appartenu à Justine porte l'inscription L.-G. Beaubien et Cie limitée, Banquier en valeurs de tout repos, Montréal, PQ. Ce coupe-papier est propriété de M^e Gérald Lacoste, président de la Bourse de Montréal.
113. Une succursale de l'Université Laval est établie à Montréal, dans le quartier Saint-Jacques, à proximité d'où se trouve en ce moment l'Université du Québec (UQAM).
114. Collectif Clio, *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Quinze 1982, p. 218.
115. C'est-à-dire décès, entre 0 et 12 mois, d'enfants nés vivants.
116. Paul-André Linteau, *op. cit.*, p. 43.
117. Margaret W. Westley, *Grandeur et déclin de l'élite anglo-protestante de Montréal 1900-1950*, Montréal, Libre Expression, 1990, p. 227.
118. Par un « bill privé » sanctionné le 25 avril 1903.
119. Où les mères célibataires laissaient leur enfant pour adoption.
120. Rumilly, *Historique de l'Hôpital Sainte-Justine*, non publié, p. 8.
121. Née Eva Rodier, elle est décédée le 3 avril 1962. « Cette femme racée dont le nom est synonyme d'intelligence, de dévouement, de sympathie et d'amour des siens ; [...] œuvre partout, dans toutes les sphères : religieuse, sociale, nationale et philanthropique. » Dans *M^{me} Louis de Gaspé Beaubien. Sa vie, son œuvre*, par Rose La Salle. Conférence prononcée à la Société historique de Montréal, 26 avril 1967.
122. Justine n'est pas de cette rencontre. Selon le *Journal* de Lady Lacoste (18 mai 1907), elle est en Europe – probablement à Lyon – et n'en revient que le 21 juin.
123. M^{me} Alfred Thibaudeau, *Allocution en hommage à l'équipe de la première heure de l'Hôpital Sainte-Justine*, 21 mai 1957, p. 1.

124. Têtes de Femmes. Essais *biographiques*, Québec, 1965, p. 35. 4^e éd. révisée.
125. Rose L. La Salle, *op. cit.*
126. « Je n'ai jamais compris pourquoi on me nomma présidente ; je ne comprends toujours pas pourquoi je le suis encore. » Dans « Homme du mois », *Revue Commerce*, janvier 1960, p. 13.
127. Aujourd'hui le 3772, entre la rue Roy et l'avenue des Pins.
128. Il demeurera hospitalisé 76 jours.
129. Le dessus d'une malle de collégienne.
130. *Allocution de Justine Lacoste-Beaubien à l'occasion du 25^e anniversaire de l'Hôpital*, 18 décembre 1932, p. 1.
131. *Journal*, vendredi 20 décembre 1907. Les procès-verbaux rapportent minutieusement ce qui est donné et par qui.
132. Même de nos jours, l'hôpital reçoit des dons en nature comme des jouets et de la crème glacée. Entrevue avec Hélène St-Hilaire, 26 septembre 1994.
133. Premier rapport annuel de l'Hôpital Sainte-Justine, 1908, p. 18 et 19.
134. Pourtant, son nom apparaît à l'article 9, Premier bureau, de la Loi constituant en corporation l'Hôpital Sainte-Justine, 8 Edouard VII, ch. 137, sanctionnée le 25 avril 1908. Selon Rita Desjardins, [...] « elle ne peut souscrire aux ambitions de ses collègues pour qui la mise sur pied d'un hôpital pédiatrique devait se faire sous l'égide des membres de la Faculté de médecine », p. 84.
135. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 21 janvier 1964.
136. Cité par Rose Létourneau-La Salle dans « Hommage à l'équipe de la première heure », *Bulletin de l'Hôpital Sainte-Justine*, n° 6, juin 1957, p. 2.
137. Rapport annuel 1908.
138. *Ibid.*
139. *Journal*, 21 mai 1908.
140. Procès-verbal de l'assemblée spéciale du comité administratif, 22 novembre 1909.
141. Procès-verbal de l'assemblée mensuelle, 9 novembre 1908.
142. Le terme garde-malade graduée sera plus tard remplacé par infirmière graduée, puis par infirmière licenciée.

143. À cette époque, dans sa correspondance, Justine ne met pratiquement jamais d'accent circonflexe sur le o d'hôpital, comme elle oublie systématiquement les accents aigus et s'embarrasse peu de la ponctuation.
144. 19 juillet 1908. ANDBC. Fonds Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie. Lettre dactylographiée. À ce moment, Justine tente de maîtriser le dactylographe. Le lecteur y gagne, la calligraphie de Justine étant difficile à déchiffrer.
145. En 1952, Zoe Bieler rapporte dans le magazine *Mayfair* que lorsque M^{me} Beaubien allait inspecter quelque chose dans l'hôpital, elle marchait tellement vite que les plus jeunes membres du conseil d'administration avaient de la difficulté à la suivre.
146. Épouse de Henri Gérin-Lajoie. En 1907, elle fonde avec Caroline Béïque la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Elle est la mère de la « petite Marie », fondatrice des sœurs Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Elle sera la première femme à avoir charge d'enseignement à la Faculté de droit de l'Université Laval à Montréal.
147. M^{me} Raoul Dandurand, Lady Lacoste, M^{me} J.-R. Thibaudeau, F-L. Béïque, A.-A. Thibaudeau, F-D. Monk, Damien Rolland, Louis Beaubien, Arthur Boyer, Jos Leman, Eugène Tarte, C.-P. Beaubien, E-X. Choquette, J. Hamel, Arthur Berthiaume, T. Bruneau, J.-A. Leblanc, E. Normand, R. Masson, Henri Gérin-Lajoie, Louis de G. Beaubien, M^{lles} Euphrosine Rolland, May Boyer, Blanche Lareau, Thaïs Lacoste.
148. 8 Edouard VII, ch. 137.
149. La venue de l'assurance-hospitalisation imposera des contraintes à ces dames, comme nous le verrons plus tard. En 1964, M^e Raymond Crépault et M. Hervé Belzile seront nommés membres du conseil d'administration de l'hôpital et le D^r Pierre-Paul Colin y sera délégué du Bureau médical. La Corporation de l'Hôpital Sainte-Justine, elle, demeurera féminine.
150. Thaïs Lacoste, Rapport annuel 1909, p. 19.
151. *Journal*, mercredi 12 février 1908.
152. Rapport annuel 1909, p. 19.
153. *Journal*, lundi 15 mars 1909.
154. Au 820, au coin de la rue Rachel.
155. *Journal*, samedi 7 mars 1908.
156. *Ibid.*, vendredi 15 mai 1908.
157. Rita Desjardins, Hôpital Sainte-Justine, Montréal, Québec (1907-1921). Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention

- du grade de maître ès arts (M.A.) en histoire, novembre 1989. Université de Montréal, p. 47.
158. Entrevue accordée à Roger Champoux, *Revue Commerce*, janvier 1960, p. 14. Justine Lacoste-Beaubien y est alors l'« Homme du mois ».
 159. C'est nous qui soulignons.
 160. *Allocution d'ouverture de l'assemblée générale* 1955, p. 23.
 161. D^r Raoul Masson, secrétaire du Bureau médical, p. 24.
 162. Dès 1909, une salle est aménagée pour les patients privés. Ces dames croient qu'il est « dans l'intérêt de l'hôpital que les médecins et les chirurgiens du dehors puissent amener leurs malades et les traiter eux-mêmes dans cette salle privée ». Extrait du procès-verbal du comité exécutif, 11 mai 1909.
 163. Colette, Rapport annuel 1914, p. 44.
 164. Rapport annuel 1914, secrétaire du comité exécutif, p. 18.
 165. Rapport du Bureau médical, dans Rapport annuel 1910, p. 17.
 166. Rapport du Bureau médical, dans Rapport annuel 1920, p. 4.
 167. Rita Desjardins, *op. cit.*, p. 29.
 168. M^{gr} Bruchési, président l'assemblée générale de la Corporation de l'Hôpital Sainte-Justine le 6 février 1912.
 169. D^r Raoul Masson, secrétaire du Bureau médical, dans Rapport annuel 1909, p. 12.
 170. Février 1912, p. 13.
 171. D^r Raoul Masson, Rapport annuel 1913, p. 12.
 172. Procès-verbal de l'assemblée mensuelle, 8 mars 1909. Registre des procès-verbaux des assemblées mensuelles et spéciales.
 173. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif, 30 mars 1909.
 174. Procès-verbal de l'assemblée mensuelle, 11 mai 1909.
 175. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif, 27 juin 1910.
 176. Rapport annuel 1910, p. 10.
 177. *Ibid.*, p. 35.
 178. D^r Raoul Masson, dans Rapport annuel 1911, p. 35 et 36.
 179. Rita Desjardins, *op. cit.*, p. 119.
 180. *Ibid.*, p. 120.

181. Lettre à Lady Lacoste, 14 mars 1912. ANQM. Fonds Alexandre-Lacoste, P76-5.
182. Lettre à Lady Lacoste, Paris, 31 mars 1912. ANQM. Fonds Alexandre-Lacoste, P76-5. « Dans la lutte contre la mortalité infantile, le D^r S. Lachapelle privilégiait le modèle new-yorkais où le secours va au-devant des pauvres. Il recommandait l'inspection de la maison de l'enfant et la surveillance à domicile des femmes enceintes. » Dans Rita Desjardins, p. 119.
183. Lettre à Lady Lacoste, Paris, 7 novembre 1912. ANQM. Fonds Alexandre-Lacoste, P76-5.
184. *Journal*, mardi 25 juin 1912. Une inscription du 6 juillet 1916 nous montre Justine et sa mère visitant l'Hôpital Saint-Basile (Madawaska), tenu par les Filles de la Sagesse.
185. Lettre à Lady Lacoste, Paris, 14 mars 1912. ANQM. Fonds Alexandre-Lacoste, P76-5.
186. Lettre à Lady Lacoste, Nice, 11 mars 1911. ANQM. Fonds Alexandre-Lacoste, P76-5.
187. Lettre à Lady Lacoste, Rome, 2 avril 1911. ANQM. Fonds Alexandre-Lacoste, P76-5.
188. Congrégation fondée à Poitiers, en 1703 par Louis-Marie de Montfort. Les religieuses viennent à Ottawa en 1804 et se consacrent à l'instruction de la jeunesse, aux soins des pauvres et des malades.
189. Rapport annuel 1910, p. 9.
190. Lettre du 4 avril 1909 à sœur Cécile de la Croix, Supérieure générale.
191. *Journal*, samedi 27 mars 1909.
192. Rapport daté du 29 mars 1909.
193. Procès-verbal de l'assemblée hebdomadaire du comité exécutif, 29 avril 1909.
194. Procès-verbal de l'assemblée hebdomadaire du comité exécutif, 21 juillet 1909.
195. Procès-verbal de l'assemblée hebdomadaire du comité exécutif, 29 avril 1909.
196. Entrevue avec Emilia Fiorito, 16 juin 1994.
197. Entrevue avec Pierrette Proulx, 16 juin 1994.
198. Lettre de Justine Lacoste-Beaubien à mère Florent-Marie, Supérieure provinciale à Ottawa, 30 décembre 1930.
199. Rumilly, *Historique de l'Hôpital Sainte-Justine*, p. 44.

200. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 112.
201. Rumilly, *op. cit.*, p. 48. Même après la construction de l'hôpital sur Saint-Denis « quand il faisait trop chaud, on traînait nos matelas sur les escaliers de sauvetage », dira Madeleine Morgan, en entrevue, le 28 juin 1994.
202. *Allocution de Justine Lacoste-Beaubien*, 14 juin 1948, dans Rita Desjardins, *op. cit.*, p. 44.
203. Lettre de la Supérieure provinciale à Justine Lacoste-Beaubien, *Ottawa*, 15 décembre 1910.
204. C'est ainsi qu'elle nomme le contrat à venir entre les Filles de la Sagesse et l'Hôpital Sainte-Justine.
205. Rita Desjardins, *op. cit.*, p. 45.
206. Lettre à Lady Lacoste, Paris, 21 mai 1911. ANQM. Fonds Alexandre-Lacoste, P76-5.
207. Procès-verbal de l'assemblée hebdomadaire.
208. Rumilly, *Historique de l'Hôpital Sainte-Justine*, non publié, *op. cit.*, p. 55.
209. Lettre de sœur Cécile de la Croix, Supérieure générale, 6 mai 1911.
210. Procès-verbal de l'assemblée hebdomadaire du comité exécutif, 25 août 1911.
211. Lettre à Lady Lacoste, Paris, 15 mars 1912. ANQM. Fonds Alexandre-Lacoste, P76-5.
212. Lettre de sœur Cécile de la Croix, Supérieure générale, à Justine Lacoste-Beaubien, 16 juin 1916.
213. Lettre de Justine Lacoste-Beaubien à M. et M^{me} Jos Beaudry, ses conseillers, 14 juillet 1942.
214. *Journal*, 24 septembre 1913.
215. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 184.
216. Rapport annuel de l'administration, 1919, p. 10.
217. Rapport annuel de l'administration, 1933, p. 23.
218. Lettre d'Alice Saint-Jacques D'Artois, secrétaire du conseil, à M^{me} Jos Beaudry (surnommée l'architecte), 4 juillet 1940.
219. *Allocution de Justine Lacoste-Beaubien en Hommage à l'équipe de la première heure*, p. 14.
220. Rita Desjardins, *op. cit.*, p. 136.
221. Procès-verbal de l'assemblée spéciale avec le Bureau médical, 10 août 1909.
222. Procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif, 6 avril 1911.

223. Rapport annuel de l'administration, 1914, p. 41.
224. Conseil d'administration, 25 octobre 1956.
225. Rapport annuel de l'administration, 1914, p. 42.
226. *Ibid.*, p. 41.
227. *Ibid.*, p. 42.
228. Rapport annuel de l'administration, 1922, p. 24.
229. Rapport annuel 1924, p. 21.
230. *Ibid.*, p. 21.
231. *Historique de l'hôpital Sainte-Justine*. Document non signé, non paginé, 1939.
232. Entrevue avec le D^r Albert Royer, 26 mai 1994.
233. *Selection du Reader's Digest*, projet de publication, 22 mai 1958.
234. Lettre à Lady Lacoste, 25 juillet 1911. ANQM. Fonds Alexandre-Lacoste, P76-5.
235. Lettre à Lady Lacoste, 20 août 1911. ANQM. Fonds Alexandre-Lacoste, P76-5.
236. Lettre à Marie Gérin-Lajoie, Paris, 13 décembre 1933. ANDBC. Fonds Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie.
237. Rita Desjardins, *op. cit.*, p. 33.
238. Que l'on appelle de nos jours le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.
239. Il quittera son poste en 1916, appelé à diriger le Bureau d'hygiène de la Cité de Montréal. L'hôpital aura souvent affaire avec ce bureau, qui facilitera parfois les choses.
240. Lettre du 17 septembre 1908.
241. Procès-verbal du Bureau médical, 22 août 1913.
242. Procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif, 12 septembre 1920.
243. Procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif, 7 mai 1911.
244. Procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif, 3 mars 1913.
245. Rapport annuel du Bureau médical, D^r Henri Baril, 1934, p. 39.
246. Rumilly, *Historique de l'Hôpital Sainte-Justine*, p. 91.
247. *Ibid.*, p. 92.
248. *Journal*, dimanche 3 novembre 1918.
249. *Journal*, samedi 9 novembre 1918.

250. Rapport annuel de l'administration, 1930, p. 30.
251. Rapport annuel de l'administration, 1931, p. 31.
252. Procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif, juin 1932.
253. Rapport annuel du directeur médical, D^r Edmond Dubé, 1942, p. 39.
254. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 197.
255. Rapport annuel du directeur médical, D^r Edmond Dubé, 1946, p. 46.
256. On raconte qu'elle a payé cet appareil, dont le coût à l'époque était d'environ 6 000 \$.
257. Entrevue avec Emilia Fiorito et Pierrette Proulx, 16 juin 1994.
258. Rapport annuel du Bureau médical, D^r J.E. St-Onge, 1933, p. 40.
259. Assemblée spéciale du Bureau médical et du conseil d'administration, 19 mai 1914.
260. Procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif, 7 novembre 1921, reproduisant cette correspondance.
261. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 121.
262. Rita Desjardins, p. 166.
263. Rumilly, Historique de l'Hôpital Sainte-Justine, p. 73.
264. Perron, Taschereau et Rinfret. On sait que les Lacoste, avocats de l'hôpital, sont d'allégeance conservatrice.
265. Rumilly, Historique de l'Hôpital Sainte-Justine, p. 75.
266. *Ibid.*, p. 76.
267. Rapport annuel du Bureau médical, 1914, p. 15.
268. Rapport annuel de l'administration, 1927, p. 23.
269. Denis Goulet et André Paradis, *Trois siècles d'histoire médicale au Québec. Chronologie des institutions et des pratiques (1639-1939)*, Montréal, vlb éditeur, 1992, p. 40.
270. Procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif, 5 mai 1923.
271. Rapport annuel de l'administration, 1931, p. 22.
272. Rita Desjardins, *op. cit.*, p. 42.
273. Aux frais de l'hôpital et encouragés par Justine.
274. Rapport annuel du Bureau médical, 1934, p. 42.
275. Rapport annuel du directeur médical, 1947, p. 47.

276. Justine Lacoste-Beaubien, *Allocution d'ouverture de l'assemblée annuelle* 1964, p. 27.
277. Justine Lacoste-Beaubien, Journée d'étude des infirmières, mardi 16 octobre 1956, p. 18.
278. Rumilly, *Historique de l'Hôpital Sainte-Justine*, p. 147.
279. *Allocution d'ouverture de l'assemblée annuelle*, Rapport annuel 1949, p. 24.
280. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif, 10 juillet 1945.
281. Procès-verbal du conseil d'administration, 22 août 1932.
282. Procès-verbal du conseil d'administration, 6 juillet 1933.
283. Rumilly, *op. cit.*, non publié, p. 51.
284. Rapport annuel de l'administration 1936, p. 26.
285. Rapport annuel du directeur médical, 1936, p. 42.
286. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif, 20 mai 1910.
287. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif, 16 novembre 1914.
288. Lettre de Justine Lacoste-Beaubien à M. et M^{me} Jos Beaudry, 14 juillet 1942.
289. Rapport annuel du directeur médical, 1942, p. 39.
290. *Allocution d'ouverture de l'assemblée annuelle*, Rapport annuel 1950, p. 27.
291. Rapport annuel du directeur médical, 1939, p. 45.
292. Rapport annuel du directeur médical, 1947, p. 47.
293. Entrevue avec le D^r Albert Royer, 26 mai 1994.
294. *Ibid.*
295. Rumilly, *op. cit.*, non publié, p. 279 et 280.
296. Rapport annuel du directeur médical, 1947, p. 48.
297. Rapport annuel 1949, p. 22.
298. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 168.
299. Rapport annuel de l'administration, 1911, p. 5.
300. Rumilly, *op. cit.*, p. 175.
301. Denis Goulet, François Hudon et Otmar Keel, *Histoire de l'Hôpital Notre-Dame 1880-1980*, Montréal, vlb éd., 1993, p. 300.
302. Aline Charles, p. 46. Pour cette section, nous nous sommes inspirées du livre de M^{lle} Charles, en plus des Archives de l'Hôpital Sainte-Justine.
303. Celles dont le nom apparaît dans la Loi.
304. Les documents de l'époque la nomment M^{me} Louis de Gaspé Beaubien.

305. Rita Desjardins, *op. cit.*, p. 29.
306. Procès-verbal de la réunion mensuelle, 13 décembre 1909.
307. Aline Charles, *op. cit.*, p. 52.
308. *Ibid.*, p. 53.
309. Rapport de la secrétaire, Rapport annuel 1962, p. 37.
310. Aline Charles, *op. cit.*, p. 107.
311. En décembre 1908, le procès-verbal de l'assemblée mensuelle rapporte que le comité a fait : 6 grands draps, 1 petit, 2 robes, 2 tabliers d'enfants, 2 robes de nuit, 3 couches, 1 couvre-pieds, 3 champs opératoires et le raccommodage.
312. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 170.
313. Rapport annuel 1914, p. 26.
314. En 1952, 4 000 couches sont lavées et stérilisées chaque jour. Zoe Bieler, Mayfair, juin 1952, p. 80.
315. M^e Marcelle Hémond-Lacoste, c.r., Radio Sacré-Cœur. Émission « Témoignage », transcription, 31 janvier 1967.
316. Procès-verbal de l'assemblée hebdomadaire du comité exécutif, 29 avril 1909.
317. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 171.
318. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration.
319. *Allocution de Justine Lacoste-Beaubien*, p. 2, 25^e anniversaire de l'Hôpital Sainte-Justine, 18 décembre 1932, citant les minutes de l'assemblée de 1908.
320. Ancêtre de la clinique externe.
321. Aline Charles, *op. cit.*, p. 75.
322. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 170.
323. Aline Charles, *op. cit.*, p. 76.
324. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif, 11 mai 1948. Un comité est alors convoqué pour étudier cette question.
325. Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, 12 janvier 1960.
326. Rita Desjardins, *op. cit.*, p. 97.
327. La petite Marie, nièce de Justine ; en 1923, elle laissera le secrétariat de l'administration pour fonder l'Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Une autre nièce de Justine, Renée Duchastel de Montrouge, fille de Jeanne, travaillera au service social économique de l'hôpital.

328. Procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif, 10 octobre 1921.
329. Rapport annuel du service social, Rapport annuel 1922, p. 82.
330. Rapport annuel 1929, p. 28.
331. Aline Charles, *op. cit.*, p. 81.
332. *Ibid.*, p. 107.
333. Rapport annuel 1925, p. 22.
334. *Journal*, samedi 28 novembre 1914.
335. Rapport de la secrétaire, Rapport annuel 1914, p. 7.
336. Lettre à sa sœur Marie, 11 août 1914. ANDBC. Fonds Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie.
337. *Allocution de Justine Lacoste-Beaubien*, 9 octobre 1956, p. 6.
338. Archives du Séminaire de Québec, Fonds Frémont, Polygraphe 264, n° 280, p. 6. Document photocopie, non daté et non signé, venant des archives de Thaïs Lacoste-Frémont. D'après sa teneur, ce document serait de 1945 et aurait pu servir pour des demandes de subvention pour la nouvelle construction.
339. *Allocution prononcée lors du déjeuner offert en hommage à l'équipe de la première heure de l'Hôpital Sainte-Justine*, 21 mai 1957, p. 15.
340. *Journal*, jeudi 14 août 1919.
341. *Allocution d'ouverture de l'assemblée annuelle*, Rapport annuel 1954, p. 23.
342. Aline Charles, *op. cit.*, p. 46.
343. Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration le 19 février 1934. Lucie Bruneau est décédée le 17 juillet 1951. La maison qui porte son nom regroupait déjà les activités qu'elle avait mises sur pied pour aider les enfants infirmes.
344. Extrait du procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil d'administration du 17 mars 1934. Une inscription sera portée au bas-relief à l'entrée de l'hôpital, selon les vœux de Justine, en « Hommage à la mémoire de mademoiselle Euphrosine Rolland, une des fondatrices de l'hôpital Ste-Justine, morte au service des malades, des pauvres et des malheureux, à qui elle donna plus de vingt-cinq années de travail, de dévouement et de charité.
345. Entrevue avec Gaspard Massue, 4 mai 1994.
346. Entrevue avec Flo Richard, 5 mai 1994.
347. Entrevue avec Madeleine Morgan, 28 juin 1994.

348. *Allocution d'ouverture de l'assemblée annuelle*, Rapport annuel 1950, p. 27.
349. *Allocution d'ouverture de l'assemblée annuelle*, Rapport annuel 1926, p. 21.
350. Entrevue avec Gaspard Massue, 4 mai 1994.
351. Entrevue avec Madeleine Morgan, 28 juin 1994.
352. Entrevue avec le D^r Albert Royer, 26 mai 1994.
353. Entrevue avec Emilia Fiorito, 16 juin 1994.
354. Entrevue avec Pierrette Proulx, 16 juin 1994.
355. Rita Desjardins, *op. cit.*, p. 48.
356. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif, 15 février 1912. Aux états financiers de 1912, les lots de la rue Saint-Dominique sont évalués à 7 488,00 \$.
357. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif, 29 août 1912.
358. Rapport annuel de l'administration, Rapport annuel 1911, p. 13.
359. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif, 28 mai 1912.
360. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif, 31 janvier 1913.
361. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif, 7 octobre 1912.
362. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 123.
363. Journal, mardi 21 janvier 1913.
364. Rapport de la secrétaire, Rapport annuel 1914, p. 14.
365. Marie Gérin-Lajoie, Rapport annuel 1914, p. 10.
366. *Journal*, lundi 27 avril 1914.
367. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 124.
368. Rita Desjardins, *op. cit.*, p. 70.
369. *Journal*, samedi 27 septembre 1913.
370. L'entreprise Baillargeon fera gracieusement le déménagement.
371. Rapport de la secrétaire, Rapport annuel 1914, p. 6.
372. *Historique de l'Hôpital Sainte-Justine*, non publié, p. 85.
373. Rapport de l'administration, Rapport annuel 1916, p. 12.
374. Plusieurs municipalités tardent à verser leur dû.
375. Rapport de l'administration, Rapport annuel 1917, p. 8.
376. *Journal*, 17 janvier 1917.
377. Rapport annuel 1917, p. 51.

378. Rita Desjardins, *op. cit.*, p. 57.
379. Rapport du comité de souscription pour la construction de l'hôpital Sainte-Justine, Rapport annuel 1920, p. 49.
380. Rapport du comité d'administration, Rapport annuel 1920, p. 11.
381. Rapport annuel 1925, p. 20.
382. Rapport annuel 1925, p. 20 et 21.
383. Rapport du directeur médical, Rapport annuel 1941, p. 45.
384. *Allocution d'ouverture de l'assemblée générale* 1950, p. 24.
385. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 30 août 1938.
386. Rumilly, *Historique de l'Hôpital Sainte-Justine*, non publié, p. 273.
387. *Ibid.*, p. 264.
388. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 196.
389. Rumilly, *op. cit.*, non publié, p. 284 et 285.
390. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 5 mai 1946.
391. Selon le procès-verbal du 29 octobre 1946, les Jésuites en demandent 70 000,00 \$.
392. Entrevue avec M^{gr} Norbert Lacoste, vendredi 8 avril 1994.
393. *Allocution d'ouverture de l'assemblée annuelle*, Rapport annuel 1954, p. 24.
394. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 20 mai 1947.
395. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 6 juin 1948.
396. *Ibid.*, 5 juillet 1949.
397. Rapport de l'administration, Rapport annuel 1946, p. 27.
398. Roger Champoux, « Homme du mois », *Revue Commerce*, janvier 1960, p. 11.
399. Lettre de Thérèse Frémont, fille de Thaïs Lacoste-Frémont, à une amie résidant à Chicago, 17 février 1938.
400. Entrevue avec Florestine (Flo) Richard, le jeudi 5 mai 1994.
401. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 105.
402. *Ibid.*, p. 182.
403. *Allocution d'ouverture de l'assemblée annuelle*, Rapport annuel 1952, p. 25.
404. Entrevue avec Gaspard Massue, mercredi 4 mai 1994.
405. *Ibid.*
406. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 21 juin 1949.

407. Entrevue avec Gaspard Massue, 4 mai 1994.
408. Rapport de l'administration, Rapport annuel 1945, p. 28.
409. Procès-verbal du conseil d'administration, 5 novembre 1946. On est bien loin des 32 millions que finira par coûter l'hôpital, une décennie plus tard.
410. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 29 octobre 1946.
411. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 12 novembre 1946.
412. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 14 janvier 1947.
413. *Allocution d'ouverture de l'assemblée annuelle*, Rapport annuel 1954, p. 24. C'est à ce médecin qu'est attribuable le succès de la standardisation et de l'accréditation des hôpitaux.
414. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 199.
415. D^r J.-C. Favreau. *Hommage à la mémoire de Madame Louis de Gaspé Beaubien*, p. 4.
416. *Allocution d'ouverture de l'assemblée annuelle*, Rapport annuel 1949, p. 26. Le D^r Denis Lazure prendra charge du service de psychiatrie infantile en 1957.
417. Rapport annuel 1950, p. 36.
418. Justine est alors membre du conseil d'administration de cette firme et, avec Gérard C. Ryan et M^e Roger Lacoste, exerce 9 960 des 10 000 droits de vote en circulation. Elle y siègera de sa création, en août 1946, jusqu'en 1950.
419. Entrevue avec Gaspard Massue, mercredi 4 mai 1994.
420. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 17 octobre 1950.
421. *Ibid.*
422. Rapport de la secrétaire de l'administration, Rapport annuel 1950, p. 37.
423. *Allocution de Justine Lacoste-Beaubien à l'occasion de la bénédiction de la pierre angulaire*, 1951.
424. Entrevue avec Gaspard Massue, mercredi 4 mai 1994.
425. Formé de MM. Sawyer, Boileau, Parizeau, Beaubien, du D^r Dubé, des sœurs Marie-des-Saints-Anges et Noémi-de-Montfort, de M^e M. Lacoste, de Justine Lacoste-Beaubien et d'Yvonne Letellier de Saint-Just.
426. Rumilly, *op. cit.*, non publié, p. 306. En fait, le comité siègera du 9 avril 1952 au 26 juin 1958.
427. Rumilly, *op. cit.*, non publié, p. 275.
428. Les dispensaires (cliniques) sont entièrement à la charge de l'Hôpital et comptent pour le tiers du déficit en 1945. Voir Rapport annuel 1949, p. 25.

429. Rapport annuel 1948, p. 24 et 25.
430. *Ibid.*, p. 26.
431. *Ibid.*, p. 27.
432. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 196.
433. *Ibid.*, p. 197.
434. Rumilly, *op. cit.*, non publié, p. 290.
435. *Ibid.*, p. 301.
436. 15-16 George VI, chap. 27, art. 1.
437. M^{me} Letellier de Saint-Just, secrétaire générale de l'hôpital, siègera au conseil de ville de Montréal à partir de 1954, en qualité de représentante de la catégorie C.
438. Rumilly, *op. cit.*, non publié, p. 302.
439. Zoe Bieler, *Mayfair*, juin 1952, p. 81.
440. *Allocution d'ouverture de l'assemblée annuelle*, Rapport annuel 1951, p. 24.
441. Rumilly, *op. cit.*, non publié, p. 307.
442. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 209.
443. Entrevue avec le D^f Albert Royer, le mercredi 26 mai 1994.
444. *Allocution d'ouverture de l'assemblée annuelle*, Rapport annuel 1954, p. 29.
445. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 208.
446. *Allocution d'ouverture de l'assemblée annuelle*, Rapport annuel 1952, p. 24.
447. *Ibid.*, p. 24.
448. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 9 août 1956.
449. Entrevue avec Emilia Fiorito, jeudi 16 juin 1994.
450. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 5 août 1947.
451. Étude des possibilités d'une campagne en 1953, p. 31-33.
452. Rapport annuel 1953, p. 25.
453. Rapport annuel 1954, p. 24.
454. Document non signé, mais sans doute une allocution de Justine lors de la première réception donnée dans le nouvel hôpital, chemin de la Côte Sainte-Catherine le 15 décembre 1955, p. 6.
455. Rumilly, *op. cit.*, non publié, p. 325.
456. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 197.
457. Rumilly, *op. cit.*, non publié, p. 327.

458. *Allocution d'ouverture de l'assemblée annuelle*, Rapport annuel 1956, p. 26.
459. Rapport du président général de la Campagne de souscription, Charles de Lotbinière-Harwood, Rapport annuel 1957, p. 89.
460. *Ibid.*, p. 89.
461. Rapport annuel 1958, p. 32.
462. *Ibid.*, p. 32.
463. Communiqué de presse, 27 octobre 1963. Selon ce communiqué, les campagnes de souscription auraient rapporté 6 630 161 \$. Les gouvernements provincial et fédéral et la Ville de Montréal auraient versé respectivement : 10 120 000 \$, 1 874 936 \$ et 1 900 000 \$.
464. Rumilly, *op. cit.*, non publié, p. 319 et 320.
465. Lettre de Justine à l'honorable sénateur Louis P. Beaubien, 14 avril 1961.
466. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 233.
467. *Ibid.*, p. 221. Voir aussi le texte préparé pour un article dans *Selection du Reader's Digest*, 22 mai 1958.
468. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 221.
469. *Ibid.*, p. 221.
470. Entrevue avec Emilia Fiorito, jeudi 16 juin 1994.
471. Yvonne Letellier de Saint-Just, signant le rapport de l'administration, Rapport annuel 1950, p. 39.
472. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 24 octobre 1957.
473. Une photo nous montre d'ailleurs M^{me} Beaubien penchée sur une civière et parlant à un malade.
474. Sous la direction de M^{me} Lavallée, quand le D^r Chicoine le requérait, une bénévoles se tenait auprès de chaque civière pour prévenir une chute possible.
475. Entrevue avec Pierrette Proulx et Emilia Fiorito, 16 juin 1994.
476. Plan général de déménagement, p. 2.
477. *Ibid.*, p. 1.
478. Entrevue avec Emilia Fiorito, 16 juin 1994. Elle travaillait alors en pédiatrie.
479. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 24 octobre 1957.
480. Rapport annuel de la secrétaire, Rapport annuel 1950, p. 37.
481. *Allocution d'ouverture de Justine Lacoste-Beaubien*, Assemblée annuelle, Rapport annuel 1955, p. 26 et 30.

482. Rapport annuel de la secrétaire , Rapport annuel 1956, p. 31.
483. Nous savons d'après les procès-verbaux que deux messes seront dites à Saint-Denis, le matin (5 h 45 et 6 h 30) et quatre à chemin Côte Sainte-Catherine (6 h 30, 7 h 30 et 10 heures le matin et 5 heures l'après-midi). Et d'après Rumilly, p. 321, « À sept heures du soir, on admet les visites des parents. Les Filles de la Sagesse chantent un Magnificat. »
484. Rumilly, *Historique de l'Hôpital Sainte-Justine*, non publié, p. 318.
485. *Allocution de Justine Lacoste-Beaubien lors des célébrations entourant le cinquantenaire de l'Hôpital Sainte-Justine*, 21 mai 1957.
486. Linteau, Durocher, Robert et Ricard, p. 423.
487. Rapport annuel de l'administration, Rapport annuel 1942, p. 26.
488. Rapport du directeur médical, D^r E. Dubé, Rapport annuel 1943, p. 43.
489. D'abord, ne pas nuire. Rapport annuel 1947, p. 49.
490. Rapport annuel 1956, p. 30.
491. Rapport annuel du Bureau médical, Rapport annuel 1944, p. 42.
492. Journée d'étude des infirmières, mardi 16 octobre 1956.
493. Lettre à sœur Sainte-Anasthasie, 9 septembre 1960.
494. Lettre au ministre de la Santé, 15 septembre 1960.
495. Entrevue avec Gaspard Massue, mercredi 4 mai 1994.
496. Rapport annuel 1960, p. 26.
497. Rapport annuel 1962, p. 35.
498. *Allocution d'ouverture de l'assemblée annuelle*, Rapport annuel 1964, p. 29.
499. Denis Goulet, François Hudon, Othmar Keel, *Histoire de l'Hôpital Notre-Dame, 1880-1980*, Montréal, vlb, 1993, p. 393.
500. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 228.
501. Lettre de sœur Noémi-de-Montfort à Justine Lacoste-Beaubien, 10 juillet 1961, p. 1.
502. *Ibid.*, p. 2.
503. *Allocution d'ouverture de l'assemblée annuelle*, Rapport annuel 1962, p. 34.
504. Gaspard Massue, *Visite à Toronto, Re : Assurance-Hospitalisation*, rapport non daté.
505. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 22 octobre 1963.
506. Procès-verbal d'une assemblée spéciale de l'administration, 28 octobre 1963.

507. Aline Charles, *op. cit.*, p. 134.
508. Entrevue avec Emilia Fiorito, 16 juin 1994.
509. Pierrette Proulx, Emilia Fiorito, Madeleine Morgan.
510. Entrevue avec Emilia Fiorito, 16 juin 1994.
511. *Ibid.*
512. Entrevue avec Pierrette Proulx, 16 juin 1994.
513. Entrevue avec Madeleine Morgan, 28 juin 1994.
514. Procès-verbal, 21 mai 1963.
515. Entrevue avec Gaspard Massue, 4 mai 1994.
516. Entrevue avec Pierrette Proulx, 16 juin 1994.
517. Entrevue avec Madeleine Morgan, 28 juin 1994.
518. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 5 février 1963.
519. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 12 février 1963.
520. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 17 septembre 1963.
521. *Ibid.*
522. Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, 24 septembre 1963.
523. Procès-verbal de la séance de négociations, 10 octobre 1963, p. 2.
524. Huit entreront, mais qui auraient pu être qualifiées de cadres.
525. Entrevue avec Emilia Fiorito, 16 juin 1994.
526. Entrevue avec Madeleine Morgan, 28 juin 1994.
527. *Ibid.*
528. Entrevue avec Emilia Fiorito, 16 juin 1994.
529. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 233. Témoignage écrit d'une religieuse qui a vécu ces heures cruciales et difficiles de la grève.
530. Procès-verbal, 28 octobre 1963.
531. Rumilly, *op. cit.*, non publié, p. 353.
532. Le régime de l'assurance-maladie n'a été implanté qu'en 1961.
533. Rumilly, *op. cit.*, non publié, p. 356.
534. Communiqué de presse de l'Hôpital Sainte-Justine, 27 octobre 1963.
535. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 236.

536. Entrevue avec Flo Richard, 5 mai 1994.
537. Entrevue avec Madeleine Morgan, 28 juin 1994.
538. « Nos infirmières graduées... Ce sont presque des enfants que nous avons élevées et surtout beaucoup aimées... » *Allocution d'ouverture de l'assemblée annuelle, Rapport annuel 1956*, p. 25.
539. Madeleine Morgan, entre autres, y est hospitalisée enfant et se rappelle avoir alors vu M^{me} Beaubien. Elle bénéficiera aussi d'une bourse pour se perfectionner en neurologie, en Angleterre et en France.
540. Entrevue avec Madeleine Morgan, 28 juin 1994.
541. Allocution du D^r Favreau aux infirmières en grève, novembre 1963, p. 2.
542. *Le Devoir*, éditorial du mercredi 30 octobre 1963.
543. Procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif, 31 octobre 1963. M. Massue est aussi à cette époque président de l'Association des hôpitaux du Québec. Il dira en entrevue (4 mai 1994) que « le gouvernement a fait pression pour qu'elles nomment quelqu'un ».
544. Entrevue avec Gaspard Massue, 4 mai 1994.
545. Entrevue avec Madeleine Morgan, 28 juin 1994.
546. Simone Landry, *Ces femmes qui ont bâti Montréal*, Montréal, Les Éd. du Remue-ménage, 1994, p. 196.
547. Dossier Alliance des infirmières. AHSJ.
548. Entrevue avec Flo Richard, 5 mai 1994.
549. Entrevue avec Emilia Fiorito, 16 juin 1994.
550. Entrevue avec le D^r Albert Royer, 26 mai 1994.
551. Entrevues avec G. Massue, M. Morgan, D^r A. Royer, Flo Richard.
552. Rapport annuel, p. 29, 30 et 31.
553. Éditorial de C.J.M.S. 1280 Radio Montréal ltée. Samedi 11 juin 1966.
554. Procès-verbal de la réunion du 18 juin 1963. M^e Hémond-Lacoste est la mère de M^e Justine Lacoste, présidente du conseil d'administration au moment où cet ouvrage est rédigé.
555. Rose La Salle, *op. cit.*, p. 10.
556. Lettre de Flo Richard à M^{lle} Suzanne Prince, 4 avril 1967.
557. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 251.
558. L'honorable Daniel Johnson, 10 décembre 1966.

559. Chacune des fondatrices a d'ailleurs pu bénéficier des soins de l'institution quand besoin était. Au moment d'écrire ces lignes, une bénévole de longue date, M^{me} De Ligny Labbé, réside encore au 8^e étage.
560. Madeleine des Rivières, *op. cit.*, p. 252.
561. Entrevue du 17 novembre 1994.
562. Lettre de Flo Richard à Suzanne Prince, 4 avril 1967.
563. Testament de M^{me} Justine Lacoste, veuve de Louis de Gaspé Beaubien. Aux minutes de M^e Paul Poirier, n^o 11911, le 28 novembre 1962. Archives de M^e Justine Lacoste.
564. M^e Roger Lacoste, me Marc Lacoste et M^{lle} Florestine Richard.
565. La maison Fraser Bros. Ltd. fera l'évaluation des biens le 3 février 1967. Le procès-verbal comporte 21 pages, 8½ × 11. Archives de M^e Justine Lacoste.
566. *Revue Commerce*, *op. cit.*, p. 14.
567. *Investir pour l'amour des enfants*, Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine. Document non daté, non paginé.
568. Entrevue avec Jean-Yves Desbien, directeur général de la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine, 4 octobre 1994.
569. Entrevue avec Me Justine Lacoste, présidente du conseil d'administration de l'Hôpital Sainte-Justine, 18 octobre 1994.
570. Entrevue de Justine Lacoste-Beaubien à Roger Champoux, *Revue Commerce*, p. 14.

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

- 1877** 1^{er} octobre. Naissance de Justine.
- 1885** Justine devient pensionnaire au Couvent d'Hochelaga.
- 1895** Justine termine ses études.
- 1899** 25 octobre. Justine épouse Louis de Gaspé Beaubien.
- 1902** Louis de Gaspé Beaubien forme la Maison L.G. Beaubien et Cie.
- 1907** 18 mai. Irma Le Vasseur, médecin, cherche à intéresser des femmes à son projet de fondation d'un hôpital pour les enfants.
30 novembre. Fondation du Refuge des petits malades dans une maison située au 644 de la rue Saint-Denis, entre la rue Roy et l'avenue des Pins.
Fondation de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste par Marie Lacoste-Gérin-Lajoie et Caroline Bétique.
- 1908** Janvier. Formation du premier Bureau médical.
25 avril. Sanction de la Loi constituant en corporation l'Hôpital Sainte-Justine.
- 1909** Automne. Négociation avec les Filles de la Sagesse.
- 1910** L'Hôpital s'installe au 820, rue De Lorimier.
Justine emménage au 448, chemin de la Côte Sainte-Catherine où elle vivra jusqu'à sa mort.
1^{er} mars. Six Filles de la Sagesse prennent charge de la régie interne et de la direction de l'École des infirmières.
7 au 11 septembre. Congrès eucharistique de Montréal.

- 1911** Érection du corps principal du nouvel hôpital, au 1879, rue Saint-Denis près de Bellechasse.
- 1914** Premier contrat d'affiliation à l'Université Laval de Montréal.
- 1917** Épidémie de grippe espagnole.
- 1918** Ajout d'une aile à Saint-Denis.
- 1920** Création de l'Université de Montréal.
- 1921** Organisation du service social économique à Sainte-Justine, par Marie Gérin-Lajoie, nièce de Justine.
- 1923** Ajout d'une deuxième aile à Saint-Denis. Fondation des religieuses Notre-Dame-du-Bon-Conseil par Marie Gérin-Lajoie (la petite Marie).
- 1927** Épidémie de fièvre typhoïde.
- 1928** Ouverture du département d'obstétrique.
- 1931** Épidémie de poliomyélite. Mai. Début des activités immobilières de Justine.
- 1934** Détachement de l'École des enfants infirmes et départ de Lucie Bruneau.
- 1935** Première rémunération accordée aux médecins de l'hôpital.
- 1939** 14 novembre. Décès de Louis de Gaspé Beaubien.
- 1942** Épidémie de poliomyélite.
- 1946** Épidémie de poliomyélite. Option sur le terrain des Jésuites, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.
- 1947** Printemps. Achat du terrain des Jésuites.
- 1948** Dévoilement de la maquette de la vaste maison de Sainte-Justine.

- 1949** Ouverture d'une clinique de psychiatrie infantile sur le site du futur hôpital, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.
- 1951** Début des grandes campagnes de souscription pour la construction du futur hôpital.
3 juin. Bénédiction de la pierre angulaire par M^{gr} Paul-Émile Léger en présence de Camilien Houde et de Maurice Duplessis.
4 décembre. Loi pour favoriser le succès de la souscription en faveur de l'Hôpital Sainte-Justine.
- 1957** 20 octobre. Déménagement des malades dans le nouvel hôpital.
- 1961** Imposition d'un régime d'assurance-hospitalisation.
- 1963** 16 octobre. Déclenchement de la première grève des infirmières au Québec.
- 1966** Justine préside sa dernière assemblée générale.
18 mai. Justine remet sa démission comme présidente de la Corporation de l'Hôpital Sainte-Justine.
M^{me} Roger Lacoste (Marcelle Hémond) lui succède.
- 1967** 17 janvier. Justine décède chez elle, après une courte maladie.

TITRES ET DÉCORATIONS

Bene Merenti, 1927 (Pape Pie XI)

Gouverneur de l'Hôpital Notre-Dame, 1929

Doctorat *Honoris Causa* de l'Université de Montréal, 1936

Honorary Fellow de l'American College of Hospital Administrators, 1939

O.B.E., 1940

C.B.E., 1943

Gouverneur de l'Association d'hospitalisation du Québec, 1943

Membre honoraire de l'American Hospital Association, 1948

Pro Ecclesia et Pontifice, 1949 (Pape Pie XII)

Membre honoraire de la Société des Femmes Universitaires, 1950

Membre honoraire du Cercle des femmes journalistes, 1952

Dame de Grâce Magistrale de l'Ordre militaire et souverain de Malte, 1958

Élue par le Cercle des Femmes journalistes « Femme de l'année 1958 au Canada français »

Membre honoraire de l'Association des femmes chefs d'entreprise mondiale, 1959

Membre du Conseil des hôpitaux de Montréal. Trésorière de 1929 à 1938 ; Vice-présidente honoraire, 1959

Élue « Homme du mois » par la Chambre de commerce de Montréal,
1960

Gouverneur de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal,
1960

Membre honoraire de l'Association des infirmières canadiennes,
1960

Membre honoraire de l'Association des hôpitaux du Québec, 1962

Membre émérite du Cercle universitaire de Montréal, 1962

Membre honoraire de l'Association des administrateurs des hôpitaux
du Québec, 1964

Élue Citoyen d'honneur par le Comité du civisme de Montréal, 1965

Prix du Civisme du Rotary présenté par le Club Rotary de Montréal,
1966

Présidente d'honneur à vie de l'Hôpital Sainte-Justine, 1966

Source : Rose L. La Salle, *Madame Louis de Gaspé-Beaubien, C.B.E, Sa vie, son œuvre,*
1907-1967, 26 avril 1967.

BIBLIOGRAPHIE

1. LES SOURCES

Archives de l'Hôpital Sainte-Justine (AHSJ) :

rapports annuels de l'Hôpital Sainte-Justine, 1907-1993

procès-verbaux des assemblées mensuelles et spéciales, 1908-1911

procès-verbaux du conseil d'administration et de l'exécutif, 1907-1970 ;

procès-verbaux du comité de construction, 1952-1958.

Divers dossiers sur le personnel, l'Alliance des infirmières, les Filles de la Sagesse, la construction, les campagnes de financement, les relations avec le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal, les Jésuites, l'Université Laval à Montréal, l'Université de Montréal, le Bureau médical, la correspondance générale.

Les conférences données par Justine Lacoste-Beaubien.

« La grande Dame de Sainte-Justine », vidéo.

Archives des religieuses des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie (SSNJM), Longueuil.

Archives des soeurs Notre-Dame-du-Bon-Conseil (ANDBC), Fonds Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie, Montréal.

Archives nationales du Québec (ANQM), Fonds Alexandre-Lacoste, Montréal.

Archives du Séminaire de Québec, Fonds Charles-Frémont, Québec.

Archives de Lévesque Beaubien Geoffrion inc., Montréal.

Archives de M. André Robitaille (AAR).

Archives de M^{me} Germaine Lacoste-Warren (AGLW).

Archives de M^e Justine Lacoste.

2. LES DOCUMENTS

BRAULT, Jean-Rémi, *Montréal au XIX^e siècle, Des gens, des idées, des arts, une ville*, Actes du colloque organisé par la Société historique de Montréal, Montréal, Leméac, 1990.

BERNARD, Jean-Paul, *Les rébellions de 1837-1838*, Montréal, Boréal Express, 1983.

- BIELER, Zoe, *Mayfair*, juin 1952.
- CASGRAIN, Thérèse F, *Une femme chez les hommes*, Montréal, Éd. du Jour, 1971.
- CHAMPOUX, Roger, « *Homme du mois* », *Revue Commerce*, janvier 1960.
- CHARLES, Aline, *Travail d'ombre et de lumière, Le bénévolat féminin à l'Hôpital Sainte-Justine 1907-1960*, Collection Edmond-de-Nevers n° 9, Montréal, Institut québécois de la recherche sur la culture, 1990.
- CLARK, Gerald, *Montréal, ses citoyens, son establishment*, Montréal, éd. de l'homme, 1982.
- COLLARD, Edgar Andrew, *Montréal du temps jadis*, Montréal, éd. Héritage, 1981.
- COLLECTIF CLIO, *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Quinze, 1982.
- COPP, Terry, *Classe ouvrière et pauvreté : les conditions de vie des travailleurs montréalais 1897-1929*, Montréal, Boréal Express, 1978.
- DARSIGNY, Maryse, Francine DESCARRIES, Lyne KURTZMAN et Évelyne TARDIF, *Ces femmes qui ont bâti Montréal*, La petite et la grande histoire des femmes qui ont marqué la vie de Montréal depuis 350 ans, Montréal, Les Editions du Remue-ménage, 1994.
- DESJARDINS, Rita, *Hôpital Sainte-Justine, Montréal, Québec (1907-1921)*, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.) en histoire, novembre 1989.
- DES RIVIÈRES, Madeleine, *Une femme, mille enfants, Justine Lacoste-Beaubien*, Montréal, éd. Bellarmin, 1987.
- DUMONT, Micheline et Nadia FAHMY-EID, *Les couventines, L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes 1840-1960*, Montréal, Boréal, 1986.
- DUVAL, Germaine, s.n.j.m., *Par le chemin du Roi, une femme est venue*, Montréal, Bellarmin, 1982.
- GLOBENSKY, Maximilien, *La rébellion de 1837 à Saint-Eustache*, Montréal, éd. du Jour, 1974.
- GOULET, Denis, François HUDON et Othmar KEEL, *Histoire de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal 1880-1980*, Montréal, vlb, 1993.
- GOULET, Denis et André PARADIS, *Trois siècles d'histoire médicale au Québec, Chronologie des institutions et des pratiques (1639-1939)*, Montréal, vlb, 1992.
- LACOSTE, M^c Marc, *L'Honorable Louis Lacoste, premier maire de Boucherville*, Boucherville, Lustucru, Société d'histoire des Îles Percées, n° 6, automne 1979.
- LACOUR-GAYET, Robert, *Histoire du Canada, Les grandes études historiques*, Paris, Fayard, 1966.

- LADY LACOSTE, *Journal 1864-1919*, 6 volumes dactylographiés, non publiés. Fonds Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie (ANDBC), Montréal.
- LA SALLE, Rose, *Madame Louis de Gaspé Beaubien, C.B.E. Sa vie, Son Œuvre*. Conférence prononcée à la Société historique de Montréal, 26 avril 1967.
- LA SALLE, Rose Létourneau, *Hommage à l'équipe de la première heure*. Bulletin de l'Hôpital Sainte-Justine, n° 6, juin 1957.
- LAVIGNE, Marie et Yolande PINARD, *Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1977.
- LINTEAU, Paul-André, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992.
- LINTEAU, P.-A., R. DUROCHER et J.-C. ROBERT, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise*, Tome I, Montréal, Boréal Express, 1979.
- LINTEAU, P.-A., R. DUROCHER, J.-C. ROBERT et F. RICARD, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Tome 11, Montréal, Boréal Compact, 1989.
- Loi constituant en corporation l'Hôpital Sainte-Justine*, 8 Edouard VII, ch. 137.
- OUELLET, Fernand, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850*, Montréal et Paris, Fides, 1966.
- PARIZEAU, Gérard, *La société canadienne-française au XIX^e siècle. Essais sur le milieu*, Montréal, Fides, 1975.
- PELLETIER, Gérard, « Un sans-gêne invraisemblable », *La Presse*, 2 novembre 1963.
- PELLETIER-BAILLARGEON, Hélène, *Marie Gérin-Lajoie, De mère en fille, la cause des femmes*, Montréal, Boréal Express, 1985.
- PRÉVOST, Antoine, *De Saint-Denys Garneau. L'enfant piégé*, Montréal, Boréal, 1994.
- ROBERT, Jean-Claude, *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global / Libre Expression, 1994.
- RUMILLY, Robert, *Histoire de Montréal*, Tome IV, Montréal, Fides, 1974.
- RUMILLY, Robert, *Histoire d'Outremont (1875-1975)*, Montréal, Leméac, 1975.
- RUMILLY, Robert, *Historique de l'Hôpital Sainte-Justine*, non publié. Archives de M^e Justine Lacoste.
- RYAN, Claude, « Éditorial », *Le Devoir*, 30 octobre 1963.
- WEINMANN, Heinz, *Du Canada au Québec. Généalogie d'une histoire*, Montréal, l'Hexagone, 1987.
- WESTLEY, Margaret W, *Grandeur et déclin de l'élite anglo-protestante de Montréal 1900-1950*, Montréal, Libre Expression, 1990.

BIBLIOGRAPHIE DE LA COLLECTION

- ANDREWS, K.R. (1987). *The Concept of Corporate Strategy*. Homewood, IL, Irwin.
- FABI, B. et T. HAFSI (1992). *Le changement stratégique Une investigation sur le potentiel de changement des organisations*, étude réalisée sous l'égide du Céfrio, dans le cadre du Macroscopie informatique, Montréal (Québec), avril.
- FREDERICKSON, J.W. et T.R. MITCHELL (1984). « Strategic Decision Processes : Comprehensiveness and Performance in an Industry with an Unstable Environment », *Academy of Management Journal*, n° 27, p. 399-423.
- FREDERICKSON, J.W. et L. IAQUINTO (1989) « Inertia and Creeping Rationality in Strategic Decision Processes », *Academy of Management Journal*, n° 32, p. 516-527.
- HAMBRICK, D.C. et PA. MASON (1984). « Upper Echelons : The Organization as a Reflection of Its Top Managers », *Academy of Management Review*, n° 9, p. 193-296.
- LAPIERRE, L. (1992). *Imaginaire et leadership*, tome I, Montréal (Québec), Éditions Québec / Amérique, Presses HEC (voir aussi tome II, 1993 et tome III, 1994).
- MILLER, D. (1991). « Stale in the Saddle : CEO Tenure and the Match between Organization and Environment », *Management Science*, vol. 37, n° 1.
- MILLER, D. (1990). *The Icarus Paradox*, New York, Harper.
- MILLER, D. et J.M. TOULOUSE (1986). « Chief Executive Personality and Corporate Strategy and Structure », *Management Science*, n° 2, p. 1 389-1409.
- NOËL, A. (1989). « Strategic Cases and Magnificent Obsessions », *Strategic Management Journal*, numéro spécial, n° 10, p. 33-49.
- SELZNICK, P. (1957). *Leadership in Administration*, Evanston, IL, Row, Peterson.
- ZALEZNIK, A. (1989). *The Managerial Mystique : Resorting Leadership in Business*, New York, Harper and Row.

*LISTE DES PERSONNES QUI ONT
PRÊTÉ LEUR CONCOURS À LA
PRÉPARATION DE CET OUVRAGE*

1. LA FAMILLE LACOSTE

Anita Lacoste-Dufresne

Germaine Lacoste-Warren

Renée Duchastel de Montrouge-de la Durantaye

Louise Duchastel de Montrouge-Fleischmann

M^e Justine Lacoste

M^{gr} Norbert Lacoste

M^e Gérald Lacoste

Jean Gérin-Lajoie

2. LA FAMILLE BEAUBIEN

Greta Taylor-Chambers

François de Gaspé Beaubien

3. LES EX-EMPLOYÉS DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

Florestine (Flo) Richard

Madeleine Morgan

Emilia Fiorito

Sœur Jeanne Laporte

Gaspard Massue

D^r Albert Royer

Michel Prévost

4. LES EMPLOYÉS DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

Hélène Saint-Hilaire

Pierrette Proulx

5. LA FONDATION DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

Jean-Yves Desbiens

6. LES ARCHIVISTES

Sœur Alice Blais

Sœur Lucille Potvin

L'abbé Laurent Tailleur

Alain Auger

7. À TITRES DIVERS

Julie Dion

Hélène-Andrée Bizier

Nathalie Provost

M^e Eric Primeau

Jean-Marc Boucher

À PROPOS DES AUTEURES

M^c Nicole Forget, c.r., B. Sc. com. (HEC), LL. L. (U. de M.), et DESS en bioéthique (U. de M.) a siégé au conseil d'administration d'une quinzaine d'organisations. Elle est chargée de cours à l'École des HEC, présidente du conseil d'administration de Stationnement de Montréal (CCMM) inc. et siège au conseil d'administration de Groupe Jean Coutu (PJC) inc. Très active auprès des groupes de défense des droits, elle fut membre fondatrice de la Fédération des femmes du Québec et présidente de l'Association des consommateurs du Québec. Elle a donné de nombreuses conférences et publié de la poésie et des articles dans des ouvrages en collaboration. De 1984 à 1993, elle fut membre de tribunaux administratifs spécialisés en droit du travail et en transport.

Francine Harel Giasson, M.B.A. (HEC) et Ph. D. en administration (HEC), est professeure titulaire à l'École des Hautes Études commerciales de Montréal. Ses cours portent sur le leadership et les habiletés de direction. Membre fondatrice du groupe de recherches « Femmes, gestion et entreprises », elle a rédigé de nombreux textes sur les femmes et l'exercice de l'influence. À sa carrière de professeure-chercheure s'ajoute une expérience pratique de la gestion à titre de directrice des programmes à l'École des HEC de 1985 à 1991 et de membre de plusieurs conseils d'administration d'entreprises privées et publiques.

Francine Séguin, M.A. en sociologie (Université de Montréal) et Ph. D. en sociologie (Université Harvard), est professeure titulaire à l'École des HEC et directrice du

service de l'enseignement de la direction et de la gestion des organisations. Très intéressée par la gestion dans les secteurs public et parapublic, son enseignement et ses recherches portent sur les théories des organisations et la stratégie d'entreprise. De 1986 à 1993, elle a été directrice et rédactrice en chef de la revue *Gestion*. Membre de divers conseils d'administration, elle est souvent sollicitée pour des conférences et entrevues.